

Consortium de validation
des compétences

Rapport d'activité

2024



A. Introduction	5
B. Vision, Missions, Valeurs du Consortium	6
1. Quelle est notre vision ?	6
2. Quelles sont nos missions ?	6
3. Quelles sont nos valeurs ?	7
C. Contexte institutionnel	8
1. Cadres de référence	8
2. Le Fonds Social Européen	9
D. La validation des compétences en quelques chiffres	10
1. Evolution du dispositif	10
2024 en quelques chiffres	10
L'offre en un coup d'œil	10
Les épreuves en un coup d'œil	10
La RAF en un coup d'œil	11
2. Les épreuves de validation des compétences	11
2.1 Les métiers	11
2.2 Le taux de réussite et de présence aux épreuves	12
2.3 Le profil des candidats	12
2.4 La Validation en entreprise	16
2.5 La Validation en milieu carcéral	17
3. La Reconnaissance des Acquis de Formation	17
3.1 Les métiers	18
E. Rapport de la mise en œuvre de la Note d'orientation stratégique	19
AXE STRATÉGIQUE 1 : Améliorer l'offre pour mieux répondre aux besoins des publics	19
1.1 Missions structurelles	19
1.2 Priorités 2024	25
AXE STRATÉGIQUE 2 : Renforcer le service aux publics de la validation	27
2.1 Missions structurelles	27
2.2 Priorités 2024	31
AXE STRATÉGIQUE 4 : Renforcer la gouvernance de la validation des compétences	32
3.1 Missions structurelles	32
4.2 Priorités 2024	36
F. Rapport par Région	39
1. Région Bruxelles-Capitale	39
1.1 Activités conjointes menées en région Bruxelles-Capitale	39
1.2 Actions spécifiques menées par Bruxelles Formation	51
1.3 Actions spécifiques menées par l'Enseignement de Promotion sociale	60
1.4 Actions spécifiques menées par le SFPME	67
2. Région wallonne	72
2.1 Activités conjointes menées en Région wallonne	72
2.2 Actions spécifiques menées par l'Enseignement de Promotion sociale	81

2.3 Actions spécifiques menées par l'IFAPME	87
2.3 Actions spécifiques menées par Le Forem	96

Annexes 106

1. Liste des Titres de compétence disponibles	106
2. Liste des Centres agréés	106
3. Composition du Comité directeur	107
4. Composition de la Commission consultative et d'agrément	109
5. Composition de la Cellule exécutive et missions d'appui	112
6. Liste des abréviations	121

Remarque préliminaire

Le Consortium de validation des compétences se montre en permanence attentif à l'observation de la Loi du 7 mai 1999 relative à l'égalité de traitement entre hommes et femmes et au Décret de la Communauté française du 21 juin 1993 relatif à la féminisation des noms de métier, fonction, grade ou titre, tout particulièrement pour les noms de métiers. Le présent document suit les recommandations du guide édité sur ce plan par la Fédération Wallonie-Bruxelles.

A. INTRODUCTION

En 2024, la validation des compétences (VDC) a permis de **certifier 3.724 personnes** qui ont obtenu, au total, **6.759 Titres de compétence**, donnant chacun accès à l'emploi **dans 57 métiers**. Le niveau d'activité est le plus élevé depuis la création du dispositif.

Parallèlement, **des référentiels de VDC ont été produits ou actualisés avec les secteurs, pour 15 métiers** dont 5, totalement nouveaux.. **Technicien(ne) hardware en atelier, Opérateur(rice) support informatique, Aide-ménager(ère) social(e)...** ou encore **Formateur(rice)** viendront enrichir l'éventail des 81 métiers de notre catalogue. De nouveaux métiers sont depuis 2024 accessibles aux publics, comme le métier de **médiateur(trice) numérique**.

Décentralisée sur 91 sites, cette offre a été rendue accessible à un plus large public grâce à l'action des 51 **Centres** organisés ou conventionnés par les opérateurs constitutifs du Consortium de VDC (**Bruxelles Formation, Enseignement de Promotion sociale, Forem, IFAPME et SFPME**), et de nos **partenaires**, dont particulièrement en 2024 :

- ❖ **Les entreprises engagées dans la Validation des compétences** des travailleurs en entreprise, **Valent** (qui a fêté ses 5 ans);
- ❖ **81 projets des Centres de VDC** avec les CISP ;
- ❖ **Le Service Link** d'Actiris ;
- ❖ **Les Missions locales** et la Febisp dans le cadre du dispositif « SPOC et accompagnement des publics plus éloignés de l'emploi » ;
- ❖ **Les Carrefours et Cités des métiers** de Wallonie et de Bruxelles...

Cet élargissement quantitatif et qualitatif de l'activité de VDC a tout particulièrement été soutenu par les financements du Plan de relance wallon, du FSE+ et du Fonds de développement piloté au travers de la Coordination bruxelloise de la VDC .

Vous découvrirez cette dynamique dans le détail en parcourant notre rapport d'activité 2024 mais plus encore en écoutant ou lisant la trentaine de **témoignages** récoltés (sur notre chaîne [Youtube](#), le [site de la VDC](#)...).

La VDC, ce sont ses acteurs de terrain et bénéficiaires qui en parlent le mieux !

Donat Carlier, Directeur

B. VISION, MISSIONS, VALEURS DU CONSORTIUM

1. QUELLE EST NOTRE VISION ?

Tel que recommandé par le Conseil de l'Union européenne, le système de validation des compétences :

- ❖ renforce l'employabilité et la mobilité professionnelle des travailleurs, occupés ou non ;
- ❖ renforce la cohésion sociale en permettant aux citoyens qui ne possèdent pas de titre scolaire de voir reconnaître par un système légal des compétences acquises par l'expérience de travail, de formation professionnelle, de vie.

2. QUELLES SONT NOS MISSIONS ?

Le Consortium de validation des compétences (CVDC) organise les démarches visant à vérifier la maîtrise des connaissances, des compétences et des aptitudes professionnelles pour obtenir un Titre de compétence reconnu par les prestataires associés.

En particulier, à la demande des trois gouvernements (Région Wallonne, Communauté française et COCOF), le Consortium de validation des compétences :

- ❖ Organise l'agrément des Centres de validation.
- ❖ Coordonne l'offre de validation des compétences et favorise son développement.
- ❖ Assure le suivi des demandes de validation.
- ❖ Établit la méthodologie d'évaluation des compétences commune aux Centres de validation.
- ❖ Élabore les référentiels de validation destinés aux épreuves organisées dans les Centres.
- ❖ Organise la coordination des référentiels de validation avec les référentiels métiers et de qualification dans une optique européenne, fédérale, communautaire et régionale.
- ❖ Assure la confidentialité des informations recueillies.
- ❖ Favorise la reconnaissance des Titres de compétence.
- ❖ Assure la mission générale d'organisation et de gestion de l'ensemble du processus de validation.

3. QUELLES SONT NOS VALEURS ?

Le citoyen est au centre de nos préoccupations.

Nous favorisons son bien-être économique et social, dans une perspective d'égalité des chances.

- ❖ **Emancipation sociale** : L'accès ou le maintien à l'emploi, l'évolution de carrière et l'apprentissage tout au long de la vie sont des objectifs que nous poursuivons et qui participent à l'émancipation des citoyens.
- ❖ **Equité** : Le traitement est équitable pour tous.
- ❖ **Pertinence** : La validation des compétences répond aux besoins et aux attentes du citoyen.
- ❖ **Transparence** : Le dispositif est transparent pour les usagers et les parties prenantes.
- ❖ **Confiance** : Par le suivi de nos conventions de partenariat, nous tentons d'inscrire des relations « gagnant-gagnant » dans le temps.

C. CONTEXTE INSTITUTIONNEL

1. CADRES DE RÉFÉRENCE

Différents textes cadrent les actions et projets menés par le Consortium de validation des compétences.

L'Accord de coopération relatif à la validation des compétences, adopté le 21 mars 2019 par la Wallonie, la Fédération Wallonie-Bruxelles et la Commission communautaire française de la Région de Bruxelles-Capitale, donne les missions et structure le fonctionnement du Consortium de validation des compétences.

La Note d'orientation stratégique, adoptée par les interlocuteurs sociaux et les gouvernements, définit les axes de travail prioritaires pour la période 2020-2024.

La Note d'orientation stratégique est construite sur base de quatre axes stratégiques :

- ❖ Axe 1 : Améliorer la réactivité de l'offre pour mieux répondre aux besoins en compétences des différents publics.
- ❖ Axe 2 : Renforcer le service aux publics de la validation.
- ❖ Axe 3 : Développer la valeur d'usage des Titres de compétence.
- ❖ Axe 4 : Renforcer la gouvernance de la validation des compétences.

Chaque axe est décliné en objectifs généraux et opérationnels. La Note d'orientation stratégique structure les différentes parties de ce rapport d'activité.

Les Accords de majorité et plans en Wallonie et à Bruxelles : La validation des compétences est née d'une coopération étroite entre trois niveaux de pouvoir et cinq institutions publiques qui organisent l'Enseignement de Promotion sociale et la formation professionnelle. Le dispositif relève à la fois de l'Enseignement de Promotion sociale à la Fédération Wallonie-Bruxelles et de la formation professionnelle, tant en Région wallonne qu'à la Commission communautaire française de la Région de Bruxelles-Capitale. Il se trouve, dès lors, au croisement de trois déclarations gouvernementales et de leurs priorités de législature 2019-2024. Les déclarations politiques de l'ancienne législature ainsi que celles de la nouvelle (2024-2029) intègrent le dispositif de validation des compétences.

En cours de législature 2019-2024, le Gouvernement wallon s'est doté du **Plan de relance de la Wallonie** adopté en novembre 2021. La validation des compétences est concernée par trois mesures du Plan de relance de la Wallonie. La première mesure se compose de deux projets dont le CVDC est l'organisme porteur :

- ❖ Projet 21.a - Mettre en œuvre le Certificat de compétence professionnelle (CCP).
- ❖ Projet 21.b - Déployer plus largement la validation des compétences en Wallonie.

La validation des compétences est également associée au :

- ❖ Projet 19 : Parcours de renforcement des compétences pour les premiers niveaux de qualification (dont la validation des travailleurs dans les entreprises d'économie sociale).

2. LE FONDS SOCIAL EUROPÉEN

La validation de l'apprentissage non-formel et informel est à l'ordre du jour de l'Union européenne (UE) depuis le lancement de la **stratégie de Lisbonne** en 2000. Plusieurs processus ont été mis en œuvre par l'UE pour créer des cadres favorables à l'éducation et à la formation tout au long de la vie, à l'articulation des différentes formes d'apprentissage et à l'accroissement de la mobilité des apprenants.

Depuis lors, le FSE joue un rôle important dans la mise en œuvre de la stratégie de l'Union européenne en faveur d'une « croissance intelligente, durable et inclusive ».

Le projet rendu dans le cadre de la programmation FSE+ 2021-2027 s'inscrit dans le portefeuille de dossiers « CerVal », « La validation des compétences, levier de la certification professionnelle des adultes », aux côtés des dossiers de Bruxelles Formation, de l'Enseignement de Promotion sociale, du Forem et de l'IFAPME. Intitulé « Renforcement des capacités du Consortium de validation des compétences, en phase avec les compétences attendues sur le marché du travail », ce dossier s'articule autour de trois sous-objectifs :

- ❖ Construire une offre de validation répondant de manière efficiente aux défis et transitions actuels, ainsi qu'à la diversité des publics.
- ❖ Renforcer la stratégie d'information et de communication sur le dispositif.
- ❖ Contribuer au développement de la valeur d'usage des Titres de compétence en concertation avec les partenaires concernés.

Ce déploiement poursuit l'objectif particulier de rapprocher la validation des compétences des candidats et des organismes en charge de leur insertion, en leur garantissant un mode d'évaluation et un accompagnement adaptés aux différents contextes dans lesquels ils évoluent. L'effort à fournir pour y parvenir est à la fois méthodologique et partenarial. En parallèle, le travail de reconnaissance du Titre de compétence doit être poursuivi pour accroître la valeur du Titre de compétence.

D. LA VALIDATION DES COMPÉTENCES EN QUELQUES CHIFFRES

Remarque préliminaire : La synthèse suivante a été réalisée au départ des sessions finalisées par les Centres dans Val'id en date du 7 janvier 2025. À travers ces résultats, ce sont les missions de base reprises dans le Décret que nous retrouvons.

1. EVOLUTION DU DISPOSITIF

2024 en quelques chiffres

- ❖ 6.759 Titres de compétence délivrés :
 - 3.732 Titres de compétence délivrés à la suite des épreuves de validation des compétences
 - 3.027 Titres de compétence émis via la Reconnaissance des Acquis de Formation
- ❖ 81 métiers disponibles dans le catalogue de la VDC¹

L'offre en un coup d'œil

- ❖ 15 métiers pour lesquels des référentiels ont été produits en 2024 :
 - 5 nouveaux métiers, dont 4 en conformité avec les profils SFMQ (Service francophone des métiers et des qualifications)
 - 10 métiers avec de nouvelles UC (Unités de compétence) afin de répondre à l'évolution des techniques et des besoins du marché
- ❖ 51 Centres de validation agréés
- ❖ 45 Centres de validation actifs
- ❖ 91 sites de validation actifs

Les épreuves en un coup d'œil

- ❖ 5.704 inscriptions de candidats
- ❖ 4.963 épreuves réalisées²

¹ Au total, ce sont 100 métiers différents pour lesquels des référentiels ont été produits depuis 2005 dont certains ont été mis à jour, modifiés, remplacés voire retirés.

² On entend par « épreuve » un candidat présent à une session de validation. Ce terme est donc à distinguer d'une « session » de validation à laquelle participe un (ou plusieurs) candidat(s).

- ❖ 2.511 sessions réalisées
- ❖ 75 % de taux de réussite
- ❖ 87 % de taux de présence moyen
- ❖ 57 métiers pour lesquels des sessions ont été réalisées recouvrant 126 unités de compétence
- ❖ 2.424 personnes distinctes ayant obtenu au moins un Titre en 2024

La RAF en un coup d'œil

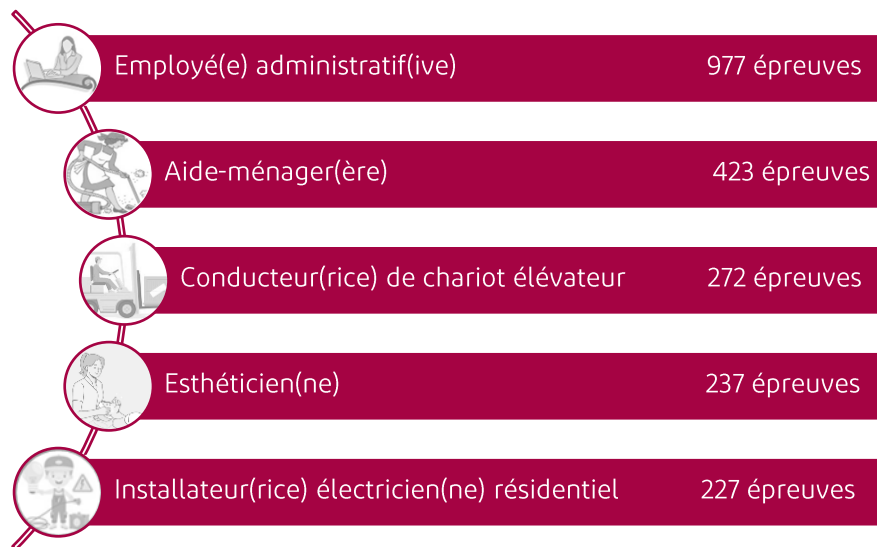
- ❖ 131 dossiers de correspondance acceptés depuis 2011
- ❖ 46 métiers concernés par le processus
- ❖ 1.300 personnes ayant obtenu au moins un Titre de compétence en 2024

2. LES ÉPREUVES DE VALIDATION DES COMPÉTENCES

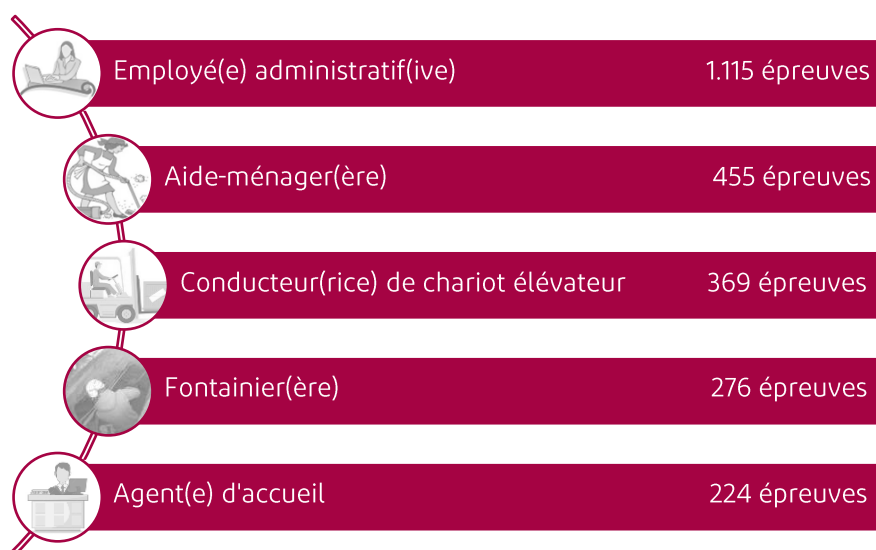
2.1 Les métiers

Top 5 des métiers les plus validés

En 2023, le palmarès était le suivant :



En 2024, la situation se présente comme suit :



L'ensemble de ces métiers représente 49 % des épreuves réalisées. Les dix premiers métiers représentent 66 % des épreuves mises en œuvre.

La baisse la plus importante est enregistrée pour le métier d'esthéticien(ne). 65 épreuves de moins qu'en 2023 ont été réalisées pour ce métier. Les hausses les plus importantes entre 2023 et 2024 sont enregistrées par les métiers suivants :

Fontainier(ère)	157
Employé(e) administratif(ive)	138
Conducteur(rice) de chariot élévateur	97
Monteur(euse) en chauffage et sanitaire	71
Médiateur(rice) numérique	65

Les métiers de technicien(ne) en installations électriques et d'ouvrier(ère) polyvalent(e) ont enregistré de belles progressions : environ 50 épreuves supplémentaires par rapport à l'année 2023.

2.2 Le taux de réussite et de présence aux épreuves

Le taux de réussite moyen des candidats aux épreuves de validation des compétences est en légère baisse par rapport à 2023. Il était de 78 % en 2023, il est de 75 % en 2024. Le taux moyen de présence est de 87 %. Cette moyenne est stable depuis 2021. Elle tourne entre 87 et 88 %.

2.3 Le profil des candidats

En 2024, 3.258 personnes distinctes ont été inscrites à au moins une épreuve de validation des compétences – en ce compris les personnes absentes durant l'épreuve. Lors des épreuves, 2.962 candidats étaient

présents. Au terme du processus de validation des compétences, 2.424 personnes ont obtenu au moins un Titre de compétence.

En 2024, 38 % des candidats certifiés ont obtenu plus d'un Titre de compétence. Une personne a obtenu 10 Titres de compétence pour les métiers de maçon(ne) et carreleur(euse).

Titres obtenus	Personnes
10 Titres de compétence	1
7 Titres de compétence	1
6 Titres de compétence	2
5 Titres de compétence	29
4 Titres de compétence	60
3 Titres de compétence	161
2 Titres de compétence	665
1 Titre de compétence	1.505

La répartition hommes-femmes

Parmi les 2.962 candidats présents, 1.706 étaient des hommes et 1.256 étaient des femmes. La répartition est donc de 58 % d'hommes et de 42 % de femmes. En 2023, c'étaient 1.359 hommes et 1.107 femmes qui étaient présent(e)s.

Les femmes réalisent la majorité de leurs épreuves pour les métiers d'employé(e) administratif(ive), d'aide-ménager(ère), d'agent(e) d'accueil et d'esthéticien(ne). Les métiers pour lesquels les hommes passent le plus d'épreuves sont, quant à eux : conducteur(rice) de chariot élévateur, fontainier(ère), installateur(rice) électricien(ne) résidentiel, employé(e) administratif(ive), peintre décorateur(rice), technicien(ne) PC & réseaux, plafonneur(euse)-cimentier(ère), carreleur(euse) et monteur(euse) en chauffage et sanitaire.³

Le profil socio-professionnel des candidats

En 2024, nous pouvons noter que la croissance de tous les profils socio-professionnels se confirme. Cette croissance est plus forte pour les travailleurs. Ce faisant, dans la lignée de ce que nous avons constaté en 2023, le dispositif comptabilise un plus grand nombre de travailleurs que de chercheurs d'emploi. La proportion de la catégorie « Autre »⁴ reste relativement stable.

³ Les métiers sont repris s'ils comptabilisent plus de 100 épreuves réalisées en 2024. Ce critère vaut pour les métiers listés pour les hommes et pour les femmes.

⁴ Par exemples : inactifs, étudiants, personnes sous le CPAS, chercheurs d'emploi avec un contrat de travail, migrants, etc.

Statut socio-professionnel	Personnes distinctes	Taux de réussite
Autres	576	74 %
Travailleur	1.329	82 %
Travailleur indépendant	130	87 %
Travailleur intérimaire	46	70 %
Travailleur salarié - Secteur public	472	81 %
Travailleur salarié - Secteur privé	705	83 %
Chercheur d'emploi	1.162	69 %
Chercheur d'emploi non-indemnisé	325	68 %
Chercheur d'emploi indemnisé	853	69 %

TABLEAU 1 : Statut socio-professionnel des candidats présents (2024)

La répartition en 2024 des catégories est :

Travailleurs	43 %
Chercheurs d'emploi	38 %
Autres	19 %

Le niveau scolaire des candidats

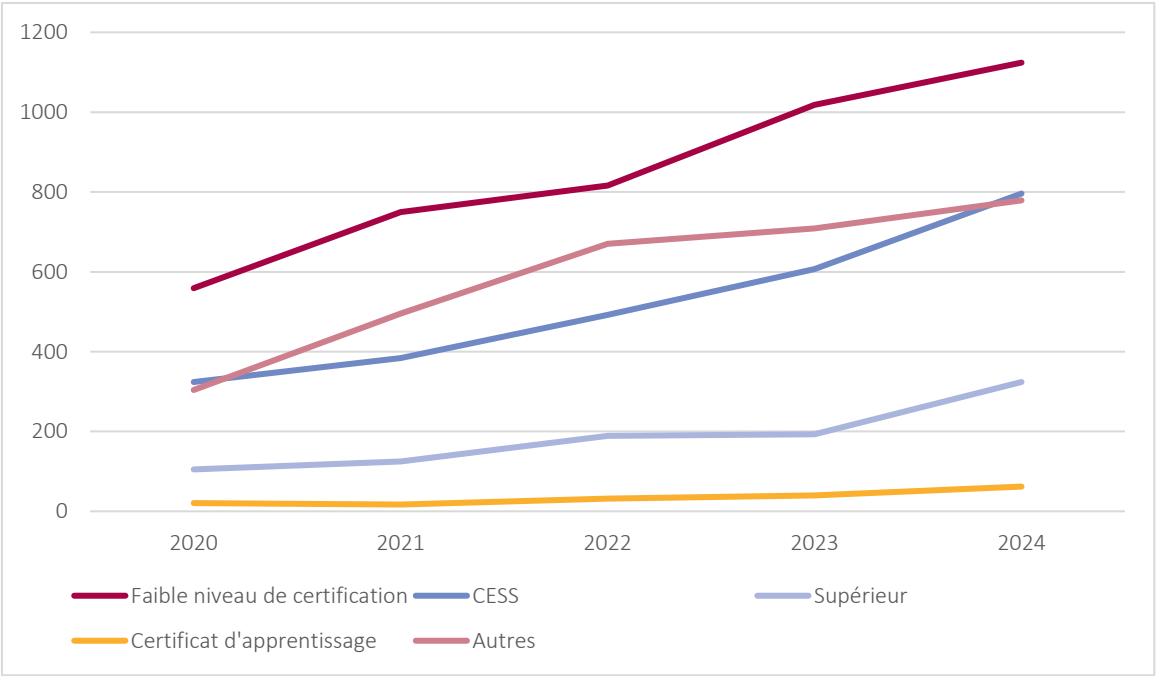


FIGURE 1 : Répartition des candidats par niveau de certification (2020-2024)

La répartition des candidats par tranche d'âge

La validation des compétences touche toutes les tranches d'âge. Voici la répartition par tranche d'âge des candidats présents aux épreuves :

Tranche d'âge	Nombre de personnes distinctes	Proportion
Moins de 25 ans	270	9 %
Entre 25 et 34 ans	812	27 %
Entre 35 et 44 ans	983	33 %
Entre 45 et 54 ans	668	22 %
Entre 55 et 64 ans	232	8 %
Plus de 64 ans	6	0 %

TABLEAU 2 : Répartition par âge (2024)

Toutefois, les candidats présents ont généralement entre 25 et 44 ans. Cette catégorie d'âge représente 60 % des candidats. La moyenne d'âge se situe à 39 ans.

Rencontre de l'offre et de la demande : mobilité inter-régionale

Lieux de résidence lors de l'épreuve	2020		2021		2022		2023		2024	
Région wallonne	1.417	70%	1.870	65%	2.258	65%	2.824	67%	3.592	72%
Centre wallon	88	6%	157	8%	136	6%	180	6%	196	5%
Centre bruxellois	1.329	94%	1.713	92%	2.122	94%	2.644	94%	3.396	95%
Région bruxelloise	521	26%	852	30%	1.062	31%	1.158	28%	1.139	23%
Centre wallon	397	76%	700	82%	832	78%	880	76%	873	77%
Centre bruxellois	124	24%	152	18%	230	22%	278	24%	266	23%
Région flamande	65	3%	114	4%	116	3%	189	4%	150	3%
Centre wallon	41	63%	75	66%	70	60%	81	43%	85	57%
Centre bruxellois	24	37%	39	34%	46	40%	108	57%	65	43%
Autre	23	1%	33	1%	24	1%	36	1%	82	2%
Centre wallon	1	4%	1	3%		0%	1	3%	4	5%
Centre bruxellois	22	96%	32	97%	24	100%	35	97%	78	95%

TABLEAU 3: Mobilité interrégionale (2020-2024)

La répartition des candidats en fonction du lieu de résidence reste stable depuis 2022. Nous pouvons tout de même noter que l'augmentation du nombre de candidats résidant en Wallonie est plus importante que celle des candidats résidant en Région de Bruxelles-Capitale.

En ce qui concerne la mobilité, nous constatons que la majorité des candidats passent leur épreuve dans leur région. Un candidat sur vingt résidant en Wallonie passe une épreuve à Bruxelles et près d'un candidat sur cinq résidant à Bruxelles passe des épreuves en Wallonie. La mobilité inter-régionale est presque 5 fois plus importante pour les résidents bruxellois que pour les résidents wallons.

2.4 La Validation en entreprise

Portée par l'équipe « Valent », la validation des travailleurs en entreprise est stable par rapport à 2023. 36 entreprises ont réalisé des épreuves de validation des compétences. Ce sont ainsi 338 épreuves qui ont pu être réalisées.

Ces épreuves portaient sur 18 métiers distincts, dont essentiellement les métiers d'aide-ménager(ère) et de fontainier(ère). Suite aux épreuves de validation des compétences, 300 Titres de compétence ont été délivrés, à 253 personnes distinctes.

En 2024, le taux de présence enregistre une légère augmentation. Il était de 88 % en 2023, il est de 92 % en 2024. Le taux de réussite, quant à lui, connaît une très faible baisse en passant de 91 % à 89 %.

Métier	2020	2021	2022	2023	2024
Accueillant(e) d'enfants					2
Agent(e) d'accueil		2	8	3	3
Agent(e) de propreté				69	12
Aide-cuisinier(ière) en collectivité			12	16	12
Aide-ménager(ère)	7	61	66	101	113
Barman(maid)		1			2
Conducteur(rice) de chariot élévateur	12				6
Conducteur(rice) de ligne de production en industrie alimentaire	26		5		
Cuisinier(ère) travaillant seul(e)		2	13	2	
Découpeur(euse)-désosseur(euse)				1	
Employé(e) administratif(ive)					8
Fontainier(ère)				92	78
Installateur(rice) électricien(ne) résidentiel				9	
Jardinier(ière) d'entretien					3
Magasinier(ère)					6
Mécanicien(ne) d'entretien industriel	6				
Médiateur(rice) numérique					10
Opérateur(rice) de production en industrie alimentaire			6	2	
Ouvrier(ère) boulanger(ère)-pâtissier(ère)	7				
Ouvrier(ère) polyvalent(e)				7	5
Préparateur(rice) de viands				1	
Réceptionniste en hôtellerie					7
Référent(e) encadrant(e) intersectoriel				3	26
Serveur(euse) restaurant					4
Technicien(ne) PC & réseaux				10	6
Tuteur(rice) en entreprise	17	26	56	48	35
Total	75	92	166	364	338

TABEAU 4 : Nombre d'épreuves par métier via le dispositif Valent (2020-2024)

2.5 La Validation en milieu carcéral

Portée par l'équipe « Validation en milieu carcéral », les projets de validation des compétences à destination des personnes en milieu carcéral continue à se développer. En 2024, 22 épreuves de validation des compétences ont pu être réalisées en milieu carcéral pour quatre métiers distincts : aide-cuisinier(ère) en collectivité ; coiffeur(euse) ; installateur(rice) électricien(ne) résidentiel et peintre décorateur(rice).

Ces 22 épreuves ont pu être mises en place grâce à une collaboration avec le Centre Epicuris, le Centre Coach et le Centre de validation des compétences de l'EPS de Liège et le Centre de formation du Forem du Brabant wallon.

Métiers	UC	Centre	Nombre de candidat	Réussite	Échec
Aide-cuisinier(ère) en collectivité	AIDCUISCO1	Epicuris	13	8	5
Coiffeur(euse)	COIF1	Coach	5	4	1
Peintre décorateur(rice)	PEINTDEC-1	Le Forem-Centre de formation du Brabant wallon	2	2	1
Installateur(rice) électricien(ne) résidentiel	INELRE-1	Centre de validation des compétences de l'EPS de Liège	1	1	0
TOTAL	4	4	21	15	7

TABEAU 5 : Nombre d'épreuves par métier via la validation en milieu carcéral (2024)

Par ailleurs, un détenu a passé une épreuve dans le Centre de compétence Forem-ConstruForm Châtelineau pour le métier de maçon(ne). Cette épreuve s'est malheureusement soldée par un échec.

3. LA RECONNAISSANCE DES ACQUIS DE FORMATION

Pour rappel, ce sont les institutions publiques de formation, partenaires du Consortium (Bruxelles Formation, Le Forem, l'IFAPME et le SFPME) qui introduisent un dossier de demande de correspondance entre leur formation sanctionnée par une épreuve finale et le référentiel de validation des compétences comprenant la grille d'évaluation. Dans le cas d'acceptation du dossier, les candidats sortant de formation se voient décerner un ou plusieurs Titres de compétence correspondant aux acquis évalués dans le cadre de leur formation.

3.1 Les métiers

En 2024, 3.027 Titres de compétence ont été délivrés via le processus de Reconnaissance des Acquis de Formation, pour 30 métiers distincts.

Métier	2024
Agent(e) d'accueil	133
Aide-comptable	84
Carreleur(euse)	329
Coiffeur(euse) autonome	24
Conducteur(rice) de chariot élévateur	154
Couvreur(euse)	111
Cuisinier(ère) travaillant seul(e)	31
Employé(e) administratif(ive)	171
Fontainier(ère)	80
Installateur(rice) électricien(ne) industriel	39
Installateur(rice) électricien(ne) résidentiel	199
Jardinier(ière) d'entretien	10
Maçon(ne)	235
Magasinier(ère)	42
Monteur(euse) en chauffage et sanitaire	292
Monteur(euse) frigoriste	33
Opérateur(rice) call center	11
Opérateur(rice) de production en industrie alimentaire	13
Opérateur(rice) de production sur ligne industrielle	44
Ouvrier(ère) boulanger(ère)-pâtissier(ère)	67
Paveur(euse)	44
Peintre décorateur(rice)	213
Peintre industriel	72
Plafonneur(euse)-cimentier(ère)	132
Préparateur(rice) de viandes	58
Réceptionniste en hôtellerie	6
Technicien(ne) en installations électriques	11
Technicien(ne) frigoriste	34
Technicien(ne) PC & réseaux	320
Vendeur(euse) automobile	35
Total	3.027

TABEAU 6 : Titres de compétence délivrés via le processus de Reconnaissance des Acquis de Formation, par métier (2024)

E. RAPPORT DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA NOTE D'ORIENTATION STRATÉGIQUE

AXE STRATÉGIQUE 1 : AMÉLIORER L'OFFRE POUR MIEUX RÉPONDRE AUX BESOINS DES PUBLICS

1.1 Missions structurelles

Agréer les Centres de validation des compétences

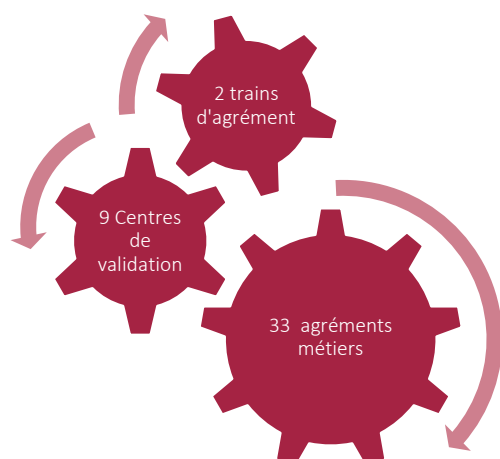
Processus d'agrément des Centres de validation

Les Centres qui souhaitent devenir Centre de validation des compétences doivent suivre une procédure d'agrément. En 2024, deux nouveaux Centres de validation des compétences ont reçu leur agrément :

- ❖ Le Centre de compétence Technofutur TIC, pour le métier de médiateur(rice) numérique ;
- ❖ Le Forem – Centre de formation logistique de Floriffoux, pour le métier de conducteur(rice) chariot élévateur.

Par ailleurs, tous les cinq ans, les Centres de validation des compétences doivent renouveler leur agrément pour chacun des métiers qu'ils proposent.

Ces processus – d'agrément et de renouvellement – sont traités en interne par la responsable Qualité, avec le soutien du secrétariat. Les dossiers sont transmis pour approbation par les gouvernements lors de moments clés dans l'année, nommés « train d'agrément ». En 2024, deux trains d'agrément ont ainsi été envoyés, portant sur neuf Centres de validation et trente-trois renouvellements d'agrément métier.

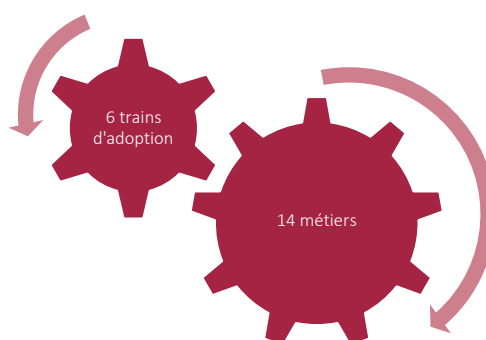


Développer de nouveaux métiers

Processus d'adoption des référentiels métiers

Chaque nouveau référentiel produit fait l'objet d'une adoption par les gouvernements. Ces dossiers d'adoption sont préparés par le secrétariat de la Cellule exécutive, en concertation avec l'équipe méthodologique.

En 2024, les gouvernements ont été sollicités à six reprises en vue d'adoption des métiers, pour un total de quatorze métiers.



Métiers de l'informatique

À la suite de la demande du Forem, relayée par le cabinet de la Ministre de l'Emploi et de la Formation, de proposer certains métiers de l'informatique afin, notamment, de répondre aux difficultés de recrutement des Services Publics de l'Emploi dans ce secteur, **quatre métiers** relatifs aux grappes « Poste de travail » et « Réseau et système » définies par le SFMQ ont été développés en 2024.

Dans la grappe « Poste de travail », le métier de **technicien(ne) hardware** a été développé. Il comporte deux unités de compétence, à savoir :

- ❖ UC1 : « Assembler, configurer et dépanner en atelier un poste de travail et des équipements réseau & système » ;
- ❖ UC2 : « Gérer et résoudre un dysfonctionnement en atelier ».

Les travaux sur les deux autres métiers de la grappe, à savoir le(la) technicien(ne) poste de travail et l'opérateur(rice) support informatique, sont programmés en 2025.

Les trois métiers relatifs à la grappe « Réseau & système » ont également été développés. Ils comportent chacun une unité de compétence, à savoir :

- ❖ UC du (de la) **technicien(ne) réseau & système** : « Assembler, configurer et dépanner sur site les infrastructures réseau & système » ;
- ❖ UC de l'**opérateur(rice) système** : « Surveiller, maintenir et dépanner les infrastructures réseau & système » ;
- ❖ UC de l'**administrateur(rice) système** : « Assurer le bon fonctionnement des infrastructures réseau & système ».

Il est à noter que les unités de compétence relatives aux trois métiers de la grappe « Poste de travail » (technicien(ne) hardware en atelier, technicien(ne) poste de travail et opérateur(rice) support informatique) ainsi qu'au métier de technicien(ne) réseau & système remplaceront, à terme, l'offre actuelle du technicien(ne) PC & réseaux.

Métiers de l'aide à domicile

Le métier d'aide-ménager(ère) a été mis en conformité avec le profil métier et le profil formation produits pour l'**aide-ménager(ère) titres-services** par le SFMQ. Le métier est passé de deux à quatre UC, ce qui permet aux personnes de pouvoir présenter l'ensemble des activités prévues par la législation des titres-services.

La demande pour le métier d'**aide-ménager(ère) social(e)** provient du cabinet de la Ministre de l'Emploi et de la Formation. Celle-ci avait un double objectif : pallier les grandes difficultés de recrutement du personnel et proposer une porte d'entrée au secteur de l'aide à domicile. Le métier d'aide-ménager(ère) social(e) comporte trois UC communes avec le métier d'aide-ménager(ère) titres-services et une UC spécifique. Cette dernière a été développée et finalisée en 2024.

Dans la même logique, le développement du référentiel pour le métier d'**aide-familial(e)** a débuté en 2024 et sera finalisé en 2025.

Métiers de l'Horeca

Le développement du Titre de compétence (une seule UC) de **chef(fe) de partie chaude-froide** a complété l'offre en validation pour la grappe « Cuisine » des métiers de l'Horeca. Ceci rend désormais possible pour les candidats une progression dans l'ensemble de ces métiers via la validation de compétences, depuis le premier(ère) commis(e) de cuisine jusqu'au cuisiner(ère) travaillant seul(e). C'est également le cas pour le travail en salle, pour ce qui est lié au Housekeeping et à la réception.

Métier intersectoriel

En 2024, le deuxième métier positionné au niveau 5 du Cadre francophone des certifications a vu le jour : le(la) **formateur(rice)**. Ce métier ne dispose pas actuellement de profil SFMQ. Son développement à la validation a fait suite à la demande formulée par FormaForm. Les membres de la Commission de référentiels, attentifs à la pertinence sur le marché de l'emploi, ont décidé de créer une

unité de compétence unique pour ce métier, intitulée « Concevoir et mener une action de formation avec une perspective d'amélioration continue ». Les travaux de la Commission se sont déroulés très rapidement : entre mars et septembre 2024. Le testing, réalisé en septembre, a permis d'apporter les ajustements nécessaires à l'épreuve. Le Comité directeur a approuvé le référentiel en octobre 2024. Dans les semaines suivantes, le référentiel a été adopté par les trois gouvernements.

Métiers de la logistique

Etant donné que le SFMQ revoit ses propres profils, nous sommes à présent à des troisièmes versions pour les métiers de conducteur(trice) de chariot élévateur. La différence notable cette fois-ci est que le SFMQ a décidé que la conduite d'un engin devient un métier en soi. Il y a donc trois « nouveaux » métiers : **conducteur(rice) de chariot élévateur avec poste de conduite au sol de type frontal, conducteur(rice) de chariot élévateur avec poste de conduite au sol de type latéral, conducteur(rice) de gerbeur et de transpalette motorisé**. Chaque métier est en conséquence constitué d'une seule unité de compétence vu que les profils SFMQ ne sont constitués que d'une seule UAA. Cela a eu pour impact de multiplier par trois les éléments administratifs tels que les courriers aux gouvernements, les agréments des Centres, etc.

Métiers de la construction

Le même phénomène de division d'un métier en métiers différents selon l'outil de travail a été réalisé pour notre ancien conducteur(rice) d'engins de chantier. À la suite de la mise en conformité avec les quatre profils SFMQ, nous pouvons proposer comme offre de validation les **conducteur(rice) de pelle hydraulique, conducteur(rice) de pousseur-boutoir, conducteur(rice) de tombereau, conducteur(rice) de chargeur sur pneus**. Nous pouvons faire la même remarque que supra pour le surcroît de travail administratif que cela engendre.

Le développement de certains métiers a débuté en 2024 et sera clôturé en 2025, soit en tant que nouveau métier, soit dans une mise en conformité avec les profils du SFMQ. Nous l'évoquons pour l'aide-familial(e) mais c'est aussi le cas, par exemple, des :

Métiers de bûcheronnage – élagage

Les épreuves du métier de **grimpeur(euse) – élagueur(euse)** sont dans le processus de mise en conformité avec les profils du SFMQ. Ce métier prendra le nom d'arboriste grimpeur(euse). Un élargissement de l'offre se fera en 2025 avec le **bûcheron(ne) et l'ouvrier(ère) forestier(ère)**.

Métiers de l'administratif

Les travaux de la Commission de référentiels **collaborateur(rice) administratif(ive)** ont démarré en 2024 avec la répartition du métier en cinq UC. La première UC concerne les compétences d'accueil et de communication. L'UC2, qui est la principale UC et qui regroupe deux UAA, « Gérer des écrits, des données, des dossiers et fournir un support organisationnel et logistique » et les trois dernières UC concernent la réalisation de tâches administratives en langues étrangères, à savoir le néerlandais, l'anglais et l'allemand. Les deux premières UC ont été finalisées en 2024, les trois UC en langues étrangères seront réalisées au cours du premier semestre 2025. Le métier de collaborateur(rice) administratif(ve) remplacera, à terme, le métier d'employé(e) administratif(ve).

S'approprier les profils SFMQ

L'équipe méthodologique a la volonté d'ancrer la construction des épreuves de validation des compétences dans les modalités d'évaluation du SFMQ tout en prêtant une attention particulière à la pertinence des éléments créés. Les Coref du Consortium doivent notamment porter une attention particulière aux spécificités de la VDC.

Force est de constater qu'il arrive que des profils SFMQ contiennent des éléments qui rendent cette appropriation complexe. De plus, le regroupement de plusieurs UAA dans une UC accroît la nécessité de tenir compte des éléments propres à la VDC. En 2025, les membres du Codi ont approuvé une note reprenant les solutions méthodologiques construites dans plusieurs Corefs CVDC afin d'avoir des balises structurelles pour le développement des épreuves de validation des compétences sur la base des profils SFMQ.

Par exemple, la Coref peut rationaliser le nombre d'indicateurs globalisants en les regroupant quand cela est justifié selon la pertinence du regroupement. Le but est d'éviter les grilles trop longues, d'éviter d'avoir un indicateur globalisant avec un indicateur opérationnel unique car le globalisant a été formulé par le SFMQ de façon opérationnelle, etc. Des fusions/comбинаisons d'indicateurs globalisants sont donc possibles lorsqu'elles sont justifiées.

En conclusion, pour garantir la faisabilité des épreuves de validation et le respect de nos missions, le Codi autorise des ajustements, des adaptations à la marge justifiées, notamment par les représentants des partenaires sociaux membres de la Coref, tout en conservant la complexité prévue dans le profil SFMQ.

Participer aux épreuves à blanc

Sur l'année 2024, les experts méthodologiques ont participé à plus de 30 épreuves à blanc. Ce processus conclut le processus d'extension

d'agrément des Centres de validation des compétences à de nouveaux métiers.

L'offre de validation a ainsi été renforcée pour une vingtaine de métiers, tandis que les métiers de premier(ère) commis(e) de cuisine et de mécanicien(ne) de cycles ont fait leur entrée dans l'offre de validation.

Dans de rares cas, la 1^{ère} épreuve à blanc n'a pas donné satisfaction et a dû être suivie par une 2^{ème} où le Centre de validation des compétences a mis en œuvre l'épreuve correctement et a donc pu obtenir son agrément.

Participer aux études de faisabilité

Des études de faisabilité, relatives aux métiers de **réceptionniste en hôtellerie**, **serveur(euse)** et **barman(maid)** ont été réalisées à l'hôtel « Marriott » à Bruxelles. Un avis favorable a été donné et des épreuves ont pu être organisées sur le site.

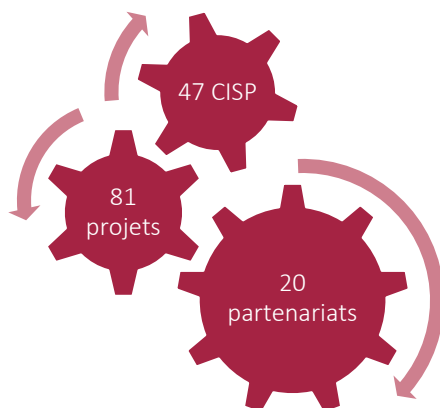
Une étude de faisabilité relative au métier d'**aide-cuisinier(ère) en collectivité** a été réalisée à la prison de Lantin. Un avis favorable a été donné également.

Intégrer les compétences transversales

En 2023, l'aboutissement des expérimentations sur le terrain et la clôture du projet Erasmus + TRANSVAL-EU (2021-2023), s'inscrivant dans la continuité des projets RECTEC et RECTEC+, avait marqué une étape clé. Des pistes d'enrichissement, liées à des évolutions méthodologiques, ont été envisagées. En 2024, ces perspectives ont pris forme avec l'intégration des compétences transversales en lien avec les épreuves dans les outils de positionnement élaborés pour les nouveaux métiers.

1.2 Priorités 2024

Pilotage et gestion des projets du Plan de relance de la Wallonie, développement de l'offre



La dynamique du **Plan de relance de la Wallonie** continue de soutenir, de manière transversale, les missions et les résultats du CVDC.

Le CVDC est l'organisme porteur des projets suivants :

- ❖ **Projet 21.a - Mettre en œuvre le Certificat de compétence professionnelle (CCP)** (cf. infra).
- ❖ **Projet 21.b - Déployer plus largement la validation des compétences en Wallonie** (voir bilan/autoévaluation en cours de réalisation).

Le projet 21.b a pour finalité d'ouvrir l'accès à un plus grand nombre d'épreuves sur un plus large panel de métiers à un plus grand nombre de bénéficiaires, dans des délais optimisés.

Il contribue à rencontrer de manière renforcée les besoins des travailleurs avec ou sans emploi qui veulent faire reconnaître leurs compétences professionnelles. Il permet également de mieux accompagner les professionnels et partenaires de première ligne du secteur de l'insertion socio-professionnelle, de la fonction publique, de l'économie sociale et du secteur privé.

Il se structure autour du renforcement des missions déléguées et d'un Fonds de développement wallon. Ce dernier consiste en un subventionnement global reprenant simultanément un volet de dépenses d'investissement et un volet de dépenses de fonctionnement.

La validation des compétences est également associée aux :

- ❖ **Projet 19 : Renforcer la validation des compétences pour les premiers niveaux de qualification** (voir bilan/autoévaluation en cours de réalisation)

Pour le CVDC, le projet 19 se traduit par des projets de validation des compétences des travailleur(euse)s dans les entreprises d'économie sociale et le renforcement transversal des projets partenariaux du CVDC visant les travailleur(euse)s et chercheur(euse)s d'emploi des premiers niveaux de qualification, notamment dans la fonction publique.

Cette mesure comprend également trois appels à projets portés par le SPW visant la mise en œuvre de parcours de renforcement de compétences, notamment de validation des compétences.

Les initiatives issues de ces appels à projets sont articulées au projet-pilote « Information & Accompagnement à la validation des compétences pour les publics plus éloignés de l'emploi ».

AXE STRATÉGIQUE 2 : RENFORCER LE SERVICE AUX PUBLICS DE LA VALIDATION

2.1 Missions structurelles

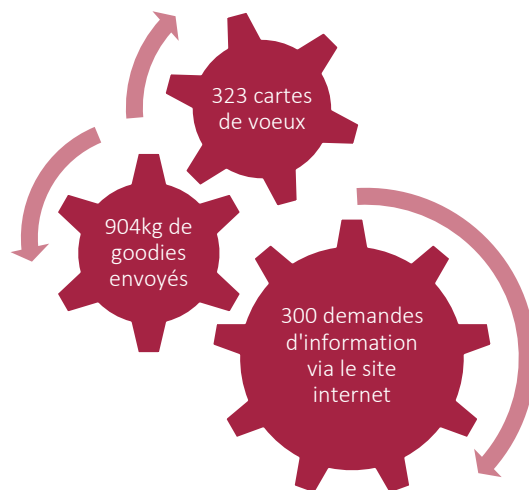
Introduire et analyser les nouveaux dossiers « Reconnaissance des Acquis de Formation » (RAF)

Un total de 11 dossiers a été soumis et analysé par la Cellule exécutive en 2024.

Dix de ces dossiers ont été adoptés par le Comité directeur. Ces dossiers sont les suivants :

- ❖ CVDC118-FOREM036 : technicien(ne) en systèmes d'usinage
- ❖ CVDC129-BF039 : valet(femme) de chambre
- ❖ CVDC130-FOREM042 : agent(e) d'accueil
- ❖ CVDC131-BF040 : réceptionniste en hôtellerie
- ❖ CVDC132-BF041 : installateur(rice) électricien(ne) résidentiel
- ❖ CVDC133-FOREM043 : coffreur(euse)
- ❖ CVDC134-BF042 : coffreur(euse)
- ❖ CVDC135-BF043 : technicien(ne) frigoriste
- ❖ CVDC137-BF045 : maçon(ne)
- ❖ CVDC138-FOREM044 : couvreur(euse)

Mettre en œuvre la stratégie et des actions de communication à destination des publics de la VDC



Concier et mettre en œuvre cette stratégie avec les institutions publiques, les interlocuteurs sociaux, les Centres et les partenaires en Wallonie et à Bruxelles

Sur base d'une timeline partagée, adaptée aux besoins des Centres agréés et de nos partenaires, nous avons mis en place des actions de communication communes pour de nouveaux métiers (médiateur(rice)s numériques...), des publics cibles spécifiques (Municipalia avec le CRF, remise de Titres à des travailleurs de KapService ou de la Commune de Huy...).

Les partenaires ont également publié de nombreuses actualités via de la communication interne ou externe (Bruxelles Formation, IFAPME, Le Forem, CRF, Interfédé, Cités des métiers...).

Coordonner et soutenir la communication de tous les acteurs sur la base d'un plan d'actions (Centres, partenaires, secteurs et institutions)

Sur base des besoins des Centres de validation des compétences en Wallonie et à Bruxelles, une **campagne de communication sur Facebook**, à destination des bénéficiaires, a été diffusée en mai et en novembre, avec l'aide d'une agence. Outre la notoriété, l'objectif était de récolter des demandes de contacts qualifiés. Pour cette campagne, des visuels ciblés pour 18 métiers/secteurs ont été diffusés. En termes de résultats, la campagne a permis **2.133.702 impressions des annonces en ligne** et **1.231 personnes ont demandé à être recontactées**. Plus de 2.600 abonnés suivent actuellement notre page.

Tout au long de l'année, pour soutenir les Centres et les actions des partenaires, grâce à la mise en place du calendrier rédactionnel et d'un outil de récolte des demandes, nous avons :

- ❖ publié **39 nouvelles** sur Facebook ;
- ❖ mis en ligne **23 actualités** sur le site ;
- ❖ récolté **31 témoignages** (vidéos, photos,...), certains ayant déjà été mis en ligne sur notre chaîne Youtube.

Une attention particulière est réservée aux publics à besoins spécifiques dans le cadre de ces publications/témoignages des Centres d'insertion socio professionnelle bruxellois et wallons notamment.

Par ailleurs, en dehors d'envois réguliers de **matériel promotionnel** à la demande, un envoi à tous les Centres de validation des compétences, Carrefours et Cités des métiers a été organisé fin août, afin de soutenir les actions de terrain et d'amener du public dans les Centres agréés. Au total, ce plus de **3.000 blocs notes**, **7.000 flyers génériques**, **500 affiches**, **10.000 folders sectoriels**, **1.500 fardes**, **120**

totems et 58 panneaux forex (pour visibiliser le projet FSE) ont été envoyés dans les Centres agréés.

Valoriser la VDC et le Titre de compétence auprès des acteurs de l'entreprise (patrons et syndicats)

Une nouvelle campagne digitale à destination des acteurs de l'entreprise a été diffusée de juin à octobre sur LinkedIn en 3 phases (notoriété, trafic, conversion). Au total, on dénombre plus de 540.000 impressions des visuels, vidéos et **23 conversions qualitatives**. Plus de 2.400 personnes suivent actuellement notre page LinkedIn sur laquelle nous avons publié 40 nouvelles en 2024.

Le momentum de cette année 2024 était ciblé sur les entreprises ayant permis à leurs travailleurs de faire valider leurs compétences (cf. infra).

Validation des compétences des travailleurs en entreprise

Le dispositif Valent a fait l'objet d'expérimentations entre 2013 et 2019. En janvier 2019, les premiers financements publics bruxellois ont permis de créer un cadre structuré. Cinq ans plus tard, début 2024, il semblait pertinent de tirer les premiers enseignements et d'identifier quelques perspectives. Le bilan complet résultant de cette analyse est disponible [ICI](#).

Ce fut l'occasion d'organiser un événement le 20 septembre avec comme double objectif :

- ❖ mettre à l'honneur les 70 entreprises ayant concrétisé un projet ainsi que nos partenaires, dont les Centres de validation agréés ;
- ❖ mobiliser les gouvernements, les membres de la Coda extraordinaire, présents pour l'occasion, et les partenaires autour du succès de Valent pour renforcer et pérenniser le dispositif.

Un aperçu de cet événement est disponible [ICI](#). Les nombreux témoignages exprimés à cette occasion ne laissent aucun doute sur la pertinence et la valeur du dispositif pour l'entreprise et son personnel, même si, comme n'importe quelle innovation, Valent présente des opportunités d'amélioration.

C'est pour répondre à ce besoin qu'un projet de simplification et d'optimisation fut lancé au cours du second semestre 2024. Ce travail, qui implique d'interroger les principaux acteurs du processus (entreprises, Centres agréés, Cellule exécutive, etc.), nous occupera encore le premier semestre de 2025.

Certains faits spécifiques ayant marqué l'année 2024 méritent d'être mis en avant, tels que :

- ❖ le nombre d'épreuves liées au métier de fontainier(ère) (Centre de compétence Forem - Polygone de l'eau) a connu une augmentation impressionnante grâce au projet d'accompagnement de la SWDE et de ses sous-traitants ;
- ❖ le métier d'agent(e) de propreté a été développé en réponse à une demande spécifique de la ville de Namur. Cet exemple démontre la flexibilité du dispositif à rencontrer, avant tout, aux besoins des bénéficiaires (depuis la création de ce métier, 80 personnes ont validé leurs compétences) ;
- ❖ l'équipe a accompagné d'autres projets de plus ou moins grande envergure : en entreprises privées (L'Atelier, Marriott, Kap-Services ...), d'économie sociale (Acelya, Espaces Enfance - 3e année consécutive pour l'aide-cuisinier(ère) en collectivité, Maxs, Fobagra, Arc Bruxelles - forte appétence pour médiateur(rice) numérique...) ou du secteur public (Huy, Château d'Oupeye, Chaudfontaine, Braives) ;
- ❖ les partenariats sont restés fructueux, avec :
 - les institutions publiques, comme le Forem grâce à qui nous avons pu informer une soixantaine de conseillers entreprise ;
 - les secteurs qui nous amènent des contacts entreprise (Woodwize et Form-TS) ou nous permettent de communiquer sur le dispositif auprès de leurs membres (Liberform) ;
 - des réseaux externes, tels que BECI ou Epsilon, qui nous permettent également la présentation de Valent à leurs membres ;
 - des syndicats comme METEA-CSC qui nous a donné l'opportunité d'informer ses délégués ;
 - Municipalia où, avec l'aide du CRF, nous avons pu présenter une série de conférences sur les effets bénéfiques de la validation des compétences pour les pouvoirs publics ;
 - les « Rencontres européennes de l'économie sociale » ;
 - Ressources, Initiatives, ConcertES, ULg, RES dans le cadre de projets européens ;
 - ...
- ❖ la proposition d'accompagnement aux entreprises en restructuration dont Audi ;
- ❖ la poursuite du partenariat avec La Défense afin de proposer la validation des compétences à son personnel quittant la vie militaire (8 métiers).

En termes de perspectives,

- ❖ Valent Privé : la campagne de communication digitale mise en œuvre en deux temps en 2024 a permis d'établir le contact avec une vingtaine d'entreprises ;
- ❖ Valent Économie sociale : les premiers Titres de compétence pour mécanicien(ne) de cycles, opérateur(rice) call center et médiateur(rice) numérique à Bruxelles ou valoriste généraliste en région liégeoise ;
- ❖ Valent Public : un premier projet à Bruxelles pour la Commune de Saint-Gilles avec le soutien de l'ERAP.

Développer les modalités de gestion de l'offre de validation dans le cadre des cellules de reconversion

En collaboration avec le FOREM et dans le cadre d'une installation d'une cellule de reconversion pour les sociétés Farnell, Ariemo, New LTB, Logistics Nivelles, Match, imprimerie Bietlot, une information sur le dispositif a été réalisée auprès +/-100 travailleurs. Par la suite, plusieurs d'entre eux ont obtenu le Titre de compétence de conducteur(rice) de chariot élévateur frontal, de conducteur(rice) de chariot élévateur latéral, ce qui représente une vingtaine d'épreuves de validation qui ont eu lieu dans le cadre de cellules de reconversion.

2.2 Priorités 2024

Entamer le chantier de refonte du site Web

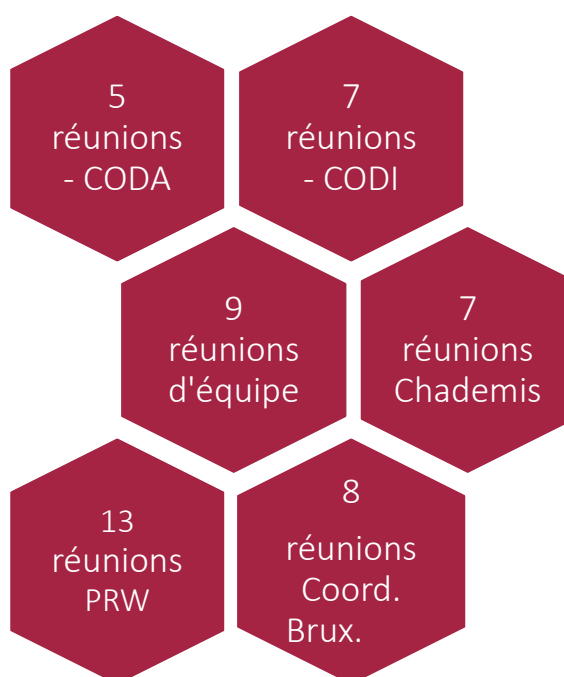
Dans le cadre de la nouvelle stratégie de communication, il est prévu de refondre le **site de la validation des compétences**. En 2024, nous avons procédé avec une agence à **l'audit du site actuel, questionné des publics cibles concernés, travaillé sur l'arborescence, l'ergonomie et le design du nouveau site**. Nous avons également travaillé sur les nouveaux contenus en lien avec notre nouvelle stratégie SEO.

AXE STRATÉGIQUE 4 : RENFORCER LA GOUVERNANCE DE LA VALIDATION DES COMPÉTENCES

3.1 Missions structurelles

Assurer le dialogue entre les organes de concertation du CVDC

Le Consortium de validation des compétences s'organise autour de plusieurs organes de concertation ayant chacun des prérogatives spécifiques. Chacun dispose d'un référent au sein de la Cellule exécutive, qui prend en charge l'organisation et le suivi des réunions, avec le soutien du secrétariat.



Assurer les formations de base

Plusieurs formations sont organisées par la Cellule exécutive pour permettre au personnel des Centres de validation d'exercer au mieux leur fonction.

La formation « Méthodologique » s'adresse en priorité aux évaluateurs et responsables de Centre. D'une durée d'une journée, elle est dispensée en présentiel. En 2024, 135 personnes ont suivi la formation avec un taux de satisfaction élevé.

En plus du calendrier prévu, nous nous adaptons autant que faire se peut aux besoins des Centres, et à leurs urgences, en proposant des journées de formation supplémentaires ou spécifiques, tant à Bruxelles qu'en Wallonie.

La formation « Qualité, Agrément et Communication » est destinée aux responsables et secrétaires de Centre. Les six formations données en 2024 ont alterné le format « à distance » et « en présentiel », pour un total de quarante participants.

Les formations « Gestion administrative d'une session (Val'id) » et « Gestion de l'offre de validation (GoVal'id) » s'adressent aux responsables et secrétaires de Centre. Elles sont organisées sur une même journée, en présentiel. En 2024, ces deux formations ont été données six fois chacune et ont permis de former une cinquantaine de personnes.

Renforcer les partenariats institutionnels : Point de Référence National (PRN) -EQAVET-CERAQ

Le **PRN EQAVET-CERAQ** pour Point de référence national en matière d'assurance qualité pour l'enseignement qualifiant et la formation professionnelle en Belgique francophone contribue à renforcer l'employabilité et l'adéquation des compétences des apprenants aux besoins du marché du travail, tout en harmonisant les standards de qualité au niveau européen. Le CVDC participe au Comité de pilotage et au Comité Qualité.

Participer à la mise en place de l'Agence Qualité à FormaForm

Le Gouvernement wallon et le Collège de la COCOF ont chargé FormaForm d'organiser un groupe de travail Qualité afin de définir les dispositions relatives à la mission de l'Agence Qualité.

En 2024, dans le cadre de la phase d'expérimentation, deux Centres de validation des compétences ont été audités pour le métier de magasinier(ère). Par ailleurs, la responsable Qualité du CVDC a participé en tant qu'auditrice à l'audit d'un Centre de formation.

L'évaluation de cette phase d'expérimentation a débouché sur une Note de synthèse qui tire les principaux enseignements, axes d'amélioration et questionnements recueillis auprès des différentes parties prenantes.

La poursuite des travaux de l'Agence Qualité en 2025 dépendra des décisions prises par les gouvernements.

Organiser des rencontres sectorielles

Sur le premier semestre 2024, le CVDC a organisé 8 rencontres sectorielles en présence du SFMQ avec : CP 314, CRF/ ERAP, FSTL, Commerce et services, Ressources, Horeca, Form TS, Alimento. Le second quadrimestre 2024, la chargée de projets sectoriels a été absente et n'a pas été remplacée. Les contacts sectoriels ont donc été limités aux dossiers urgents durant cette période.

Les thématiques habituellement abordées lors de ces réunions sont :

- ❖ les profils métiers/formation au niveau du SFMQ ;
- ❖ les référentiels de validation et leur mise en œuvre ;
- ❖ des actions d'accompagnement des candidats ;
- ❖ des actions de communication ;
- ❖ la valorisation du Titre de compétence ;
- ❖ la validation des travailleurs en entreprise.

L'équipe de la Cellule exécutive et les chargés de mission des institutions publiques sont systématiquement interpellés lors de la préparation de ces réunions.

Quelques exemples de suivi de ces réunions :

- ❖ demandes de nouveaux métiers : agent(e) de signalisation, coursier(ère) à vélo avec ou sans remorque, technicien(ne) en électroménager ;
- ❖ soutien à la collaboration entre secteurs et Centres de validation des compétences (exemple : mise en œuvre du métier de mécanicien(ne) de cycles) ;
- ❖ évocation de différents projets à mener dans les années à venir afin de développer la validation des compétences.

Par ailleurs, la convention tripartite avec Volta a été renouvelée.

Veiller à la protection de l'environnement

La dynamique éco-responsable de la Cellule exécutive reste très active.

En effet, elle reste très attentive à la protection de l'environnement au travers de gestes acquis et précieux tels que l'utilisation d'outils pérennes, de techniques de travail sans impression papier, de réunions en visioconférence qui limitent les déplacements.

Pour éviter l'utilisation de la voiture en solo, l'équipe diversifie les modalités de déplacement, que ce soit à pied, à vélo, en transports en commun, en voiture partagée ou en covoiturage. L'« expatriation » des réunions d'intervision de l'équipe méthodologique en Région wallonne correspond aussi à cette attention, vu qu'aucun membre de cette équipe n'habite à Bruxelles.

Dans le cadre de notre engagement envers la durabilité et la réduction du gaspillage alimentaire, nous avons mis en place plusieurs initiatives visant à améliorer les pratiques environnementales lors des épreuves où des aliments étaient nécessaires. Nous avons introduit un système de tirage au sort en amont des épreuves liées à la préparation de plats. Les aliments ne sont achetés qu'en fonction des scénarios qui seront mis en œuvre afin de limiter les achats excessifs et de minimiser le gaspillage. De plus, les candidats sont invités, dans certaines conditions, à récupérer les plats cuisinés.

Pour renforcer cette démarche, une réflexion sur la diminution des quantités pour certaines épreuves a aussi été recommandée afin d'utiliser uniquement la quantité nécessaire pour évaluer la compétence visée (ex. : les épreuves liées à la boucherie). D'autre part, pour réduire notre empreinte carbone, il est demandé aux Centres agréés d'adapter les menus, en privilégiant les produits de saison.

De même, les produits nocifs, tels que l'eau de Javel ou ceux contenant des substances actives, comme un médicament, sont remplacés par des alternatives non nocives ou ayant peu d'impacts environnementaux. Ces précautions visent également à garantir la sécurité des candidats et des membres du jury.

Collaborations et échanges avec des partenaires externes

En 2024, le Consortium de validation des compétences a participé à plusieurs événements européens :

- ❖ La conférence organisée par le Cedefop, Building the European map of qualifications – Latest NQF developments (le 21.03.2024) ;
- ❖ La conférence organisée dans le cadre de la Présidence belge du Conseil de l'Union européenne, Lifelong Learning Conference : Fostering a learning culture (les 17 et 18.04 2024)
- ❖ La conférence qui a marqué la clôture de l'Année européenne des compétences (les 29 et le 30.04 2024).

Par ailleurs, en juillet 2024, le CVDC a été invité à participer à un entretien portant sur la Recommandation du Conseil du 24 novembre 2020 en matière d'enseignement et de formation professionnels (efp) et la Déclaration d'Osnabrück du 30 novembre 2020. Cet échange a permis de mettre en avant la validation des compétences et son rôle stratégique, en synergie avec l'enseignement et la formation professionnelle.

Une attention particulière a également été accordée par le Consortium à la thématique des **microcertifications**, en cohérence avec la Recommandation du Conseil du 16 juin 2022. La participation en mai 2024 à une activité d'apprentissage par les pairs (*Peer learning activity*) a permis d'enrichir la veille européenne sur cette thématique. Cette activité, ainsi que la participation à la conférence sur les microcertifications organisée par le Cedefop en juin 2023, contribuent à la préparation du terrain pour une prise de position stratégique concernant cette thématique, en concertation avec les acteurs de l'enseignement et de la formation professionnelle.

Dans le cadre de la promotion d'un nouveau métier, le médiateur(rice) numérique a été présenté aux événements suivants :

- ❖ Printemps numérique organisé par Paradigm le 22.03.2024
- ❖ Municipalia (salon des mandataires) le 19.04.2024
- ❖ La journée des 20 ans des EPN de Wallonie le 16.05.2024

4.2 Priorités 2024

Produire un mémorandum et rédiger la Note d'orientation stratégique 2024-2029

Les acteurs du Consortium de VDC ont souhaité élaborer et diffuser (en février 2024) un « Mémorandum » proposant une série de recommandations pour la législature prochaine, autour de 5 thématiques :

- A. Poursuivre le déploiement de l'offre de validation des compétences
- B. Mieux accompagner et informer les publics
- C. Assurer la valorisation des Titres de compétence
- D. Pérenniser les financements de la validation des compétences
- E. Concrétiser ses perspectives de développement

Comme prévu dans l'Accord de coopération, dès l'entame de la nouvelle législature, la préparation d'une nouvelle Note d'orientation stratégique (Nostra 2025-2029) a débuté par les enseignements tirés de la Nostra précédente, ainsi que les enjeux et les défis auxquels le dispositif devra répondre dans les 5 ans à venir dans le cadre des Déclarations de politiques régionale wallonne et communautaire FWB, ainsi que dans la perspective de la mise en œuvre de la réforme systémique. Les travaux menés avec les interlocuteurs sociaux de la Coda, les cabinets de tutelle et les représentants du Codi n'ont pu aboutir faute de gouvernement bruxellois de plein exercice. Ils seront finalisés en 2025.

Gérer les Ressources humaines de la Cellule exécutive (recrutements, bureaux, back-ups, gestion active des priorités)

En 2024, l'équipe de la Cellule exécutive (Célex) du CVDC, renforcée les années précédentes, comprenait 27 ETP. 5 recrutements n'ont pas été opérés (projets CCP reportés, prudences budgétaires dans le cadre de la Fin du Plan de relance wallon...).

Le travail sur les **back-ups** a débuté en 2024 et sera finalisé en 2025. Son objectif est d'assurer la continuité des missions principales de la Cellule exécutive en cas d'absence de longue durée d'un ou de plusieurs de ses membres. Structuré en cinq étapes, le travail réalisé à ce jour a permis un état des lieux des systèmes de back-ups existants dans les différents pôles de la Cellule exécutive et d'initier l'identification des missions essentielles à couvrir par le futur système de back-ups.

Des **formations individuelles ou collectives** (« balance ton stress ») ont été favorisées et encouragées.

Une première **réorganisation des locaux** en 2 phases avait été menée en 2023 (réattribution des postes de travail dans nos différents locaux,

nouveau mobilier plus adéquat pour exploiter l'espace au maximum). Une procédure plus systématique de partage et de réservation des bureaux via Outlook a été concertée en équipe début 2024 et expérimentée durant l'année.

Enfin, la nouvelle méthode d'élaboration, de planification et de mise en œuvre du **Plan d'action annuel du CVDC**, produite en 2023 avec l'appui de consultants, a été testée et confirmée en équipe en 2024. Un de ses objectifs est de permettre une meilleure gestion des priorités au quotidien dans l'action de l'équipe du CVDC.

Remettre à plat et documenter les process Budget Comptabilité Finances

La situation comptable de 2022 a été clôturée, auditée et soumise au Comité directeur fin mai 2024.

Une comptabilité analytique à plusieurs niveaux a été mise en place sur la comptabilité de 2023 de manière à assurer un reporting plus précis.

L'encodage comptable de 2023 et les réconciliations de la Mission Déléguée sont terminés. Cependant, la clôture et l'audit des comptes doivent encore être assurés.

L'encodage comptable de 2024 est déjà très bien avancé.

Un outil Excel a été mis en place de manière à suivre précisément le chemin de vie de chaque session au niveau de la Mission Déléguée.

Une grande partie de l'année a été occupée par l'audit FSE de la précédente programmation (2015-2021) et les soldes de financement ont été perçus début 2025.

Le volet 2 du PRW 21.b couvrant la période 01/04/2023 au 31/08/2024 a été déposé et le subside quasi-entièrement obtenu.

Déployer le Certificat de Compétence Professionnelle (CCP) en fonction de la finalisation du processus de décision

Le CCP a pour objectif de simplifier, rendre plus lisible et renforcer la certification professionnelle au bénéfice des usagers. Ce chantier démarré en 2017-2018 vise à remplacer les CeCaf de chacune des quatre institutions publiques de formation professionnelle et les Titres de compétence, ainsi que le dispositif de RAF- Reconnaissance des acquis de fin de formation- qui les relie, par une seule certification commune à Bruxelles Formation, au FOREM, à l'IFAPME, au SFPME et au CVDC en articulation avec l'Enseignement de Promotion sociale.

Dans le cadre de la Réforme systémique de l'enseignement qualifiant, de l'Enseignement de Promotion sociale et de la formation pour

professionnels, le cabinet du Ministre de l'Economie, de l'Industrie, du Numérique, de l'Emploi et de la Formation a :

- ❖ confirmé le financement du PRW 21.a portant sur le CCP pour un montant de 375.000 € ;
- ❖ demandé la révision du projet CCP en concertation avec l'ensemble de l'enseignement qualifiant.

Lancer un nouveau marché public pour créer les développements informatiques

Dans le cadre du développement et de l'amélioration des outils informatiques du CVDC, deux marchés publics ont été lancés et attribués en 2024 :

- ❖ L'un porte sur les développements. La société Expert IT a remporté le marché.
- ❖ Le second porte sur de la consultance IT afin d'adjoindre un poste d'analyste fonctionnel à l'équipe. Ce second marché a été remporté par la société Aprico Consultants.

Grâce à ces deux marchés, plusieurs priorités en termes de développements et d'améliorations des plateformes Val'id et GoVal'id pourront être rencontrées courant 2025.

F. RAPPORT PAR RÉGION

4. RÉGION BRUXELLES-CAPITALE

1.1 Activités conjointes menées en région Bruxelles-Capitale

Le développement de la validation des compétences s'inscrit dans les priorités bruxelloises déclinées dans la Stratégie Qualification Emploi.

L'accord 2019-2024 du Gouvernement de la COCOF a affirmé sa volonté d'accélérer le développement de la Validation des compétences en Région de Bruxelles-Capitale, en visant à terme la délivrance de minimum 4.000 Titres de compétence via les épreuves de validation ou après formation.

S'inscrivant dans ce contexte, la Coordination bruxelloise de la VDC, qui agit toujours en étroite collaboration avec la Célex, est chargée depuis avril 2016 de coordonner les efforts, pour développer l'offre de validation à Bruxelles. Elle vise également au développement de projets spécifiques transversaux comme le projet « SPOC et accompagnement » ou le montage de centre de validation couple.

Pour ce faire, elle a été dotée de ressources humaines et de moyens via le Fonds de développement. Mis en œuvre à partir de 2016, ce fonds (autrefois appelé le Fonds d'impulsion) a permis de faire véritablement décoller la validation à Bruxelles en mettant les moyens nécessaires à disposition sur le terrain pour financer des ressources humaines supplémentaires, acheter des équipements, développer les modules de formation préparatoire aux épreuves de validation, etc.

Ainsi, ce sont les Centres de validation et les partenaires bruxellois, soutenus par la Coordination bruxelloise et la Célex, qui œuvrent pour le développement du dispositif de validation en Région bruxelloise.

La coordination bruxelloise de la VDC, lieu de concertation entre les partenaires bruxellois, s'est réunie trois fois sur le plan stratégique et cinq fois sur un plan plus opérationnel durant l'année 2024 afin de faire régulièrement le point sur le développement de l'offre et sur la gestion du Fonds de développement.

Réalisations en chiffres

Quelques indicateurs 2024

	Total	Épreuves	RAF
Centre de validation actifs	11	11	/
Métiers mis en œuvre	31	30	14
UC mises en œuvre	72	53	47
Titres de compétence délivrés	1.699	709	990
Personnes certifiées	874	528	346

	Dispositif	Région bruxelloise
Taux de présence	87 %	82 %
Taux de réussite	75 %	61 %

Titres délivrés par institution publique et par processus

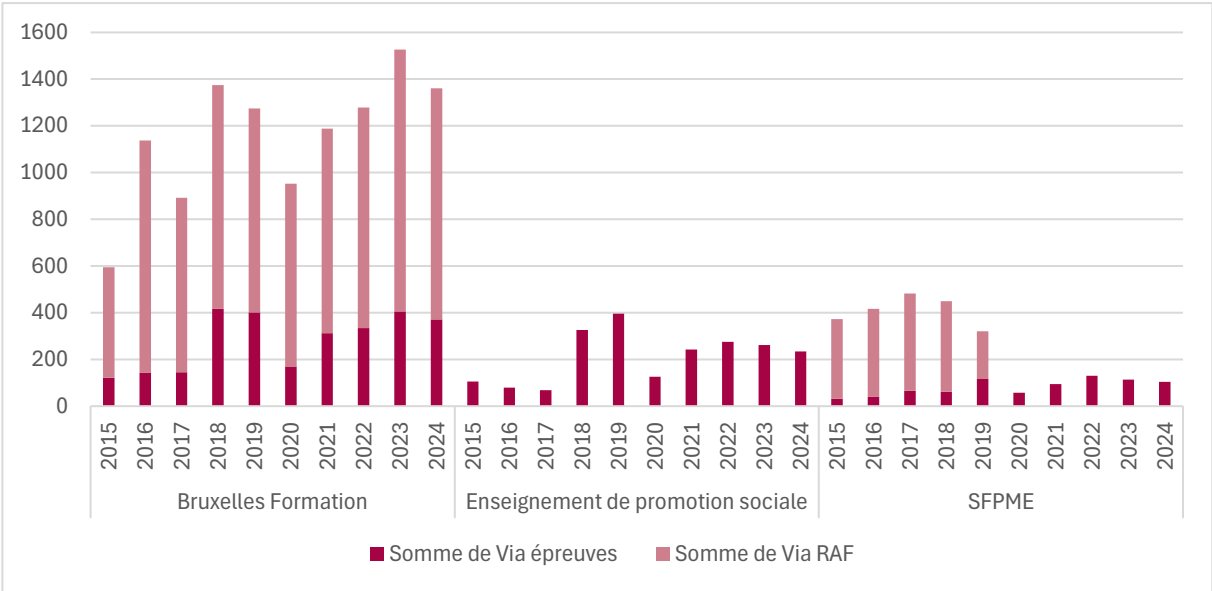


FIGURE 2 : Titres délivrés par institution publique et par processus en Région de Bruxelles-Capitale (2015-2024)

Les épreuves de validation des compétences

Evolution du nombre d'épreuves réalisées et de Titres de compétence délivrés via épreuves

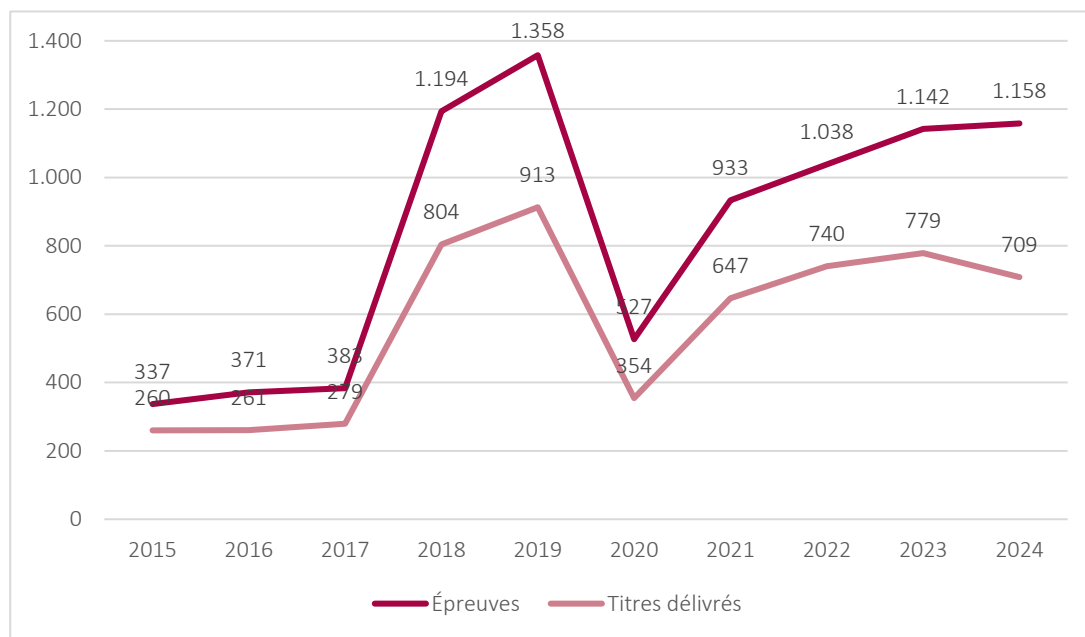


FIGURE 3 : Epreuves réalisées et de Titres de compétence délivrés en Région de Bruxelles- Capitale (2015 et 2024)

Evolution des épreuves par institution publique et par métier

	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Bruxelles Formation	98	148	139	422	376	159	314	480	624	648
Agent(e) d'accueil							46	82	148	127
Barman(maid)		1	1			1	7	2		3
Carreleur(euse)	7	19	15	21	18	13	15	15	13	11
Coiffeur(euse) autonome		8	15	64	33	16	20	28	21	9
Conducteur(rice) de chariot élévateur	23	33	16	94	130	65	101	36	59	93
Couvreur(euse)					5	2			2	3
Cuisinier(ère) travaillant seul(e)									1	5
Employé(e) administratif(ive)								183	234	220
Employé(e) administratif(ive) des services commerciaux				78	61	16	11	10	3	8
Installateur(rice) électricien(ne) industriel							2			
Installateur(rice) électricien(ne) résidentiel	6	6	8	12	12	2	8	6	8	4
Maçon(ne)	11	17		7	17	3	16	16	8	1
Magasinier(ère)	12	17		39	21	9	13	8	3	27

	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Mécanicien(ne) d'entretien des voitures particulières et véhicules utilitaires légers	25	28	43	38	36	18	23	20	27	24
Monteur(euse) en chauffage et sanitaire							8	21	23	40
Plafonneur(euse)-cimentier(ère)			20	40	21	3	20	11	6	10
Poseur(euse) de fermetures menuisées					4			5	8	10
Premier(ère) chef(fe) de rang			1	2	2					1
Serveur(euse) restaurant		3	4	7	1	3	7	5	1	7
Technicien(ne) PC & réseaux	14	16	16	20	15		17	32	59	45
Valoriste généraliste						8				
Enseignement de Promotion Sociale	88	65	33	249	322	99	190	362	345	335
Accueillant(e) d'enfants							7	7	3	8
Aide-comptable	10	28	10	76	64	9	21	10	4	8
Aide-ménager(ère)	57	21	13	150	223	65	138	200	166	154
Employé(e) administratif(ive)								122	129	108
Jardinier(ière) d'entretien									12	32
Ouvrier(ère) boulanger(ère)-pâtissier(ère)	21	16	10	23	35	25	18	23	31	25
Référent(e) encadrant(e) intersectoriel							6			
Enseignement de Promotion Sociale et Bruxelles Formation	114	110	127	442	457	186	271			
Employé(e) administratif(ive)	114	110	127	442	457	186	271			
SFPME	37	48	84	81	203	83	158	196	173	175
Coiffeur(euse)	8	4	13	22	23	8	44	25	30	40
Esthéticien(ne)				12	47	10	22	27	28	30
Monteur(euse) frigoriste									4	5
Peintre décorateur(rice)	29	29	40	13	92	31	63	79	71	53
Technicien(ne) frigoriste										1
Tuteur(rice) en entreprise		15	31	34	41	34	29	65	40	46
Total général	337	371	383	1.194	1.358	527	933	1.038	1.142	1.158

TABLEAU 7 : Evolution du nombre d'épreuves réalisées par institution publique et par métier en Région Bruxelles-Capitale (2015-2024)

La Reconnaissance des Acquis de Formation

	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Bruxelles Formation	472	995	747	958	873	783	876	944	1.122	990
SFPME	341	376	416	387	205					

TABLEAU 8 : Nombre de titres de compétence délivrés par la RAF en Région Bruxelles-Capitale (2015-2024)

Axe stratégique 1: Améliorer l'offre pour mieux répondre aux besoins des publics

Fonds de développement

Le fonds de développement 2024 (anciennement appelé fonds d'impulsion) s'élevait à 603.000€.

La coordination bruxelloise a réalisé des choix et les priorités ont été mises sur le maintien des ressources humaines déjà en place afin de ne pas perdre la compétence acquise.

C'est dans ce contexte que la coordination bruxelloise continue d'améliorer, en étroite collaboration avec la Célex, un outil de pilotage permettant d'analyser et d'anticiper les priorités de développement de l'offre en réconciliant les aspects concernant l'offre (dans ses différentes couches : production de référentiels, agrément de Centre, planification d'épreuves de vdc, ...) et ceux stimulant la demande (métier porteurs d'insertion, projet SPOC & accompagnement des Missions locales ou projet de la validation en entreprise par exemple).

Objectifs

Pour l'année 2024, les objectifs étaient les suivants :

- ❖ 1.043 Titres de compétence délivrés via épreuves ;
- ❖ 1.245 Titres de compétence délivrés via la RAF.

Mais l'objectif principal restait de renouer avec les bons résultats de 2019 (avant covid), soit 1.358 épreuves.

En 2024, les Centres de validation bruxellois ont réalisé 1.158 épreuves, soit 85% de 2019. Ce résultat est en légère augmentation par rapport à 2023 (1.142 épreuves réalisées) et reprend la place de 3^{ème} meilleure année à Bruxelles !

Tous les opérateurs Bruxelles	Objectifs 2024	Réalisé 2024	% objectif atteint
Places	1.831	1.417	77%
Epreuves	1.599	1.158	72%
Titres délivrés via épreuves	1.043	709	68%

1.699 Titres de compétence ont été délivrés dont 709 après la réussite d'une épreuve en centre de validation.

Tous les opérateurs Bruxelles	Objectifs TC 2024	Réalisé TC 2024	% objectif atteint
Titres délivrés via épreuves	1.043	709	68%
Titres délivrés via RAF	1.245	990	80%
Total Titres délivrés	2.288	1.699	74%

L'offre bruxelloise s'est stabilisée en 2024. Le nombre de Centres est stable et nous progressons quant au nombre de métiers agréés.

Les taux de présence est relativement stable avec 82 %. En revanche, le taux de réussite est inquiétant. Avec 61 %, nous constatons une diminution de près de 8%. En effet, entre 2020 et 2023, ce taux oscillait entre 67.2% et 71.3%, soit près de 69% de moyenne.

Le classement des métiers les plus validés à Bruxelles est le suivant :

1. Employé(e) administratif(ive) avec 328 épreuves en 2024
2. Aide-ménager(ère) avec 154 épreuves en 2024
3. Agent(e) d'accueil avec 127 épreuves en 2024
4. Conducteur(rice) de chariot élévateur avec 93 en 2024
5. Peintre décorateur(rice) avec 53 épreuves en 2024

Centres de validation Coupole

A Bruxelles, les partenaires ont déployé depuis quelques années une approche collective quand c'est pertinent. Il s'agit du concept des Centres de validation « Coupole » qui réunissent les partenaires bruxellois intéressés afin de proposer une offre sectorielle coordonnée à partir d'une porte d'entrée commune orientant les candidats vers plusieurs lieux de validation.

On en compte deux avec des réalités très différentes.

Le **Centre de validation bruxellois de métiers du tertiaire**, plus communément appelé Coupole tertiaire a produit à elle seule 41% des épreuves de VDC (471/1.158) de la Région de Bruxelles-Capitale. Elle regroupe les 3 opérateurs de validation bruxellois avec 2 lieux-centres : « Astronomie » (l'EPFC de l'Enseignement de Promotion sociale) qui propose les épreuves d'aide-comptable et d'employé(e) administratif(ive) et « Max » (BF bureau & services) qui propose les épreuves d'employé(e) administratif(ive), d'employé(e) des services commerciaux et d'agent(e) d'accueil. Notons que le métier d'employé(e) administratif(ive) reste le métier le plus validé à Bruxelles en réalisant au total 328 épreuves sur les deux lieux-centres. Au-delà de l'implication des partenaires, la réussite de cette coupole repose sur une offre qui répond à une demande très forte en Région bruxelloise mais surtout, sur une coordination de la coupole au bénéfice des partenaires et des usagers offrant un service de guidance renforcée en amont des épreuves. La coupole a dû faire des choix

d'affectation des ressources et a développé une offre d'ateliers 2.0 qui sont proposés notamment aux candidats à la VDC ayant des lacunes. Les bons résultats de cette coupole ne pourraient pas exister sans l'implication et la motivation des personnes qui travaillent sur les deux lieux-centres, des opérateurs dont ils dépendent mais aussi sans le soutien financier du FSE et du Fonds de développement. Tout ceci est détaillé dans les rapports de l'EPS et de Bruxelles Formation qui suivent.

Le Centre de validation bruxellois des métiers de l'Horeca qui regroupe les trois opérateurs avec trois lieux-Centres : le CERIA (EPS), l'efp (SFPME) et le CDR Horeca Be pro (en partenariat avec Bruxelles Formation), propose les épreuves des métiers de serveur(euse) restaurant, 1^{er} chef(fe) de rang, barman(maid) et cuisinier(ère) travaillant seul(e).

Depuis sa création, l'offre de VDC proposée par ce Centre ne rencontre pas le succès espéré. Cependant, le Centre de validation bruxellois des métiers de l'Horeca a réalisé cette année 16 épreuves et de nombreuses demandes d'information/conseil sur la VDC ont été traitées. Ces résultats en fait l'une des meilleures années du Centre.

Axe stratégique 2 : Renforcer le service aux publics de la validation

Cité des métiers de Bruxelles

La validation des compétences est un des partenaires de la Cité des métiers de Bruxelles. Cette dernière est un espace multi-partenarial et guichet unique d'orientation scolaire et professionnelle qui s'adresse à tous les publics. Elle organise des activités collectives, du conseil individuel et met à disposition des ressources documentaires/espace multimédia.

Pour renforcer l'orientation du public vers la validation des compétences, une personne, membre de la Célex, est chargée d'être à la Cité des métiers de Bruxelles le Single Point Of Contact (SPOC) « Validation des compétences ». Celle-ci mène des actions de communication, d'information, d'animation et de suivi de projets auprès des partenaires engagés dans le dispositif de validation des compétences.

Actions menées pour la VDC à la Cité des métiers de Bruxelles

La Cité des métiers (CDM) de Bruxelles a organisé 10 séances d'information générale sur la validation des compétences auxquelles 203 personnes ont participé en 2024. Celles-ci se déroulent en amont de l'accueil organisé par les Centres. A l'issue de ces séances, les personnes peuvent bénéficier de l'expertise des conseillers de la Cité des métiers.

À cela s'ajoutent 8 séances d'information ciblée « VDC métiers administratifs » auxquelles 121 personnes ont participé. Ces séances

sont organisées en partenariat avec le Centre bruxellois de validation des métiers du Tertiaire.

Par ailleurs, le dispositif de screening en libre accès à la CDM , qui permet à l'utilisateur d'avoir un aperçu de sa maîtrise des compétences professionnelles liées à un métier via un questionnaire informatisé et des entretiens avec un conseiller, est pensé en articulation avec la VDC qui est l'une des pistes pouvant être proposée à la personne à l'issue de son screening, tout comme le screening peut s'avérer pertinent à la suite de la séance d'information générale sur la VDC durant laquelle il est brièvement présenté. En 2024, 149 screenings ont été réalisés.

Activités complémentaires

- ❖ Communication auprès des conseillers de la Cité des métiers sur les séances d'information, les nouveaux métiers mis en œuvre et les projets de validation des compétences.
- ❖ Production de supports de communication spécifique à Bruxelles.
- ❖ Participation à différents salons et bourses de l'emploi et de la formation.
- ❖ Présentation de la validation des compétences lors de différents événements.

Projet SPOC & Accompagnement

Les Missions locales d'Etterbeek, d'Ixelles et de Schaerbeek participent au **projet SPOC et Accompagnement**. Ce projet, porté par un pilotage tripartite de la Coordination bruxelloise, la FEBISP et la Célex, soutenu par la Cabinet Clerfayt et bénéficiant d'un subside régional bruxellois de 300.000€ en 2024, permet de développer des partenariats privilégiés entre les Missions locales et les Centres de validation en vue de permettre l'accès aux épreuves de VDC à des bénéficiaires fragilisés.

Dans ce cadre, 2 missions sont mises en œuvre par les Missions locales :

- ❖ La **mission de SPOC (Single Point of contact)** qui vise à informer sur le dispositif tout public intéressé par la validation des compétences et d'orienter les candidats potentiels à la VDC vers les dispositifs ou les structures répondant au mieux à leurs besoins.
- ❖ La **mission d'accompagnement** qui permet d'ouvrir l'accès aux épreuves à un public fragilisé qui, grâce à la plus-value de l'accompagnement, disposera des prérequis pour faire partie du public-cible de la VDC et/ou permettra d'optimiser les chances de réussite.

En 2024, les Missions locales partenaires ont eu **454 actions d'information pour 433 personnes distinctes tous les métiers confondus**. A noter que toutes ces activités ont profité à l'ensemble

des Centres de validation des compétences situés à Bruxelles et en Wallonie.

En 2024, les Missions locales d’Etterbeek, d’Ixelles et de Schaerbeek ont organisé des accompagnements qui sont différents en fonction des métiers et modulables en fonction des besoins des usagers. Les trois Missions locales partenaires dans ce projet ont eu **308 actions d’accompagnement pour 289 personnes distinctes**. On constate que malgré le retrait de la Mission locale de Molenbeek, les résultats sont en augmentation.

	Evolution de la Mission d’accompagnement		
	Nombre de <u>personnes distinctes</u> accompagnées		
	2022	2023	2024
Schaerbeek	116	175	187
Etterbeek	19	14	74
Molenbeek	50	40	-
Ixelles	25	19	33
Total	210	248	289

Comme le montre le tableau ci-dessus, le **nombre de personnes accompagnées n’a cessé d’augmenter** sur ces trois dernières années indiquant un certain **effet de notoriété du dispositif**.

On peut noter que les Missions locales ont fait moins d’actions d’accompagnement qu’en 2023 (362) mais elles ont accompagné davantage de personnes, passant de 248 en 2023 à 289 en 2024.

Pour rappel, chacune des Missions Locales participantes au dispositif **n’accompagnent que pour une série de métiers prédéfinis**. La Mission Locale d’Ixelles a repris l’ensemble des métiers de la Mission Locale de Molenbeek qui a quitté le projet au premier quadrimestre de l’année 2024. Ce sont les métiers de la construction et de l’automobile et de l’industrie technologique.

Métier	Mission locale en charge de l'accompagnement	Nombre d'accompagnements	Nombre de bénéficiaires distincts
Agent(e) d'accueil	1030	26	26
Aide-comptable	1030	1	1
Aide-cuisinier(ière) en collectivité	1050	5	5
Aide-ménager(ère)	1040	34	33
Boulangier-Pâtissier	1050	1	1
Carreleur(euse)	1050	1	1
Coiffeur(euse)	1040	27	23
Coiffeur(euse) autonome	1040	2	2
Conducteur de chariot élévateur	1050	3	3
Employé(e) administratif(ive)	1030	70	69
Esthéticien(ne)	1040	16	16
Installateur(rice) électricien(ne) résidentiel	1030	46	45
Jardinier(ière) d'entretien	1030	41	41
Magasinier	1050	1	1
Médiateur numérique	1030	2	2
Opérateur de production sur ligne industrielle	1050	1	1
Ouvrier(ère) polyvalent(e)	1050	11	11
Peintre décorateur(rice)	1050	10	10
Préparateur(rice) de viandes	1050	2	2
Technicien(ne) PC&Réseaux	1030	8	8
Total général		308	289

Ce tableau montre la répartition des accompagnements par métier

Ces résultats se centrent sur l'accompagnement proprement dit (objet de la subvention). Si on croise ces données avec celles des épreuves de VDC, 234 épreuves de VDC ont été organisées à la suite des accompagnements à la VDC des Missions locales 153 Titres de compétence.

Le top 5 des métiers accompagnés ayant menés à une épreuve de VDC :

Métiers	Epreuves de VDC
Employé(e) administratif	76
Aide-ménager(ère)	36
Jardinier(ère) d'entretien	31
Coiffeur(euse)	16
Installateur(rice) électricien(ne) résidentiel	16

Au global, le projet SPOC & accompagnement a permis de toucher **442 personnes distinctes**. Dans **17% des cas** (c'est moins que l'année passée 25%), le candidat va se faire valider dans un Centre de validation wallon (40/234) et malgré cela, le projet SPOC & accompagnement alimente la réalisation des épreuves de VDC en Région de Bruxelles-Capitale en contribuant à hauteur de **20% des épreuves** (234/1.158). Ces bons résultats sont d'autant plus à souligner qu'ils ont été atteints **avec trois Missions locales** au lieu des quatre prévues initialement.

Toutefois, certains défis persistent, notamment la nécessité d'une adaptation continue aux besoins des chercheurs d'emploi et aux exigences du marché du travail, ainsi que la consolidation des coopérations avec les Organismes d'Insertion Socio-Professionnelle (OISP), les Entreprises Sociales Mandatées en Insertion (ESMI) et d'autres acteurs clés. L'analyse des données et des retours d'expérience met en lumière l'importance d'un suivi renforcé et d'une évolution constante des modalités d'accompagnement.

Pour l'année à venir, il conviendra de capitaliser sur les acquis, d'optimiser les parcours d'accompagnement et d'explorer de nouvelles opportunités d'actions. La pérennité et l'efficacité du projet reposent sur une dynamique d'amélioration continue, visant à répondre toujours plus finement aux besoins des chercheurs d'emploi et aux enjeux de l'insertion professionnelle à Bruxelles.

Dans cette perspective, il est primordial d'assurer **une pérennisation du financement** par les pouvoirs publics afin de garantir la continuité et l'évolution du dispositif.

En effet, le budget alloué à ce projet est de 300.000€ par an depuis 2019 ce qui correspond à un désinvestissement de l'ordre de -35% des ressources et a minima -25% au vu du seul indice santé depuis 2019. De plus, le contexte de subvention annuelle qui ne correspond pas à la réalité des actions proposées en continuum, fragilise le projet et les ressources qui y travaillent. Parallèlement, le Consortium et la FEBISP continuent de soutenir ce projet à leur frais, sans subvention complémentaire.

Les Missions locales, la FEBISP et le CVDC restent convaincus de la pertinence de ce projet pour les publics. Les résultats ont démontré sa plus-value depuis toutes ces années.

Axe stratégique 3 : Développer la valeur d'usage des Titres de compétence

Pouvoirs locaux bruxellois

Afin d'implémenter le dispositif de validation des compétences au sein des administrations locales de la Région Bruxelles-Capitale, l'ERAP a maintenu ses contacts avec les opérateurs, à savoir le

Consortium de Validation des Compétences (CVDC), pour les francophones et Ahovoks, pour les néerlandophones.

Des rencontres ont été organisées pour maintenir les liens et assurer une collaboration fluide, mais aussi identifier les actions à entreprendre par l'ERAP pour renforcer une offre de validation des compétences pertinente sur le territoire bruxellois. C'est d'ailleurs dans cette dynamique qu'une prise de contact a eu lieu en octobre 2024 entre l'ERAP, Talent.brussels et le CVDC. En 2025, l'ERAP poursuivra la sensibilisation des administrations pour favoriser le développement du dispositif au sein du secteur local bruxellois. L'ERAP et le CVDC continuent d'échanger régulièrement un état de situation des administrations locales ayant intégré la VDC dans leurs statuts. Une équipe TEAMS CVDC-ERAP a été créée afin de dynamiser les projets de VDC dans les administrations locales qui le souhaitent.

La stratégie consistant à sensibiliser et valoriser le dispositif de VDC auprès des administrations locales s'est poursuivie, tout en saisissant les opportunités de rendre le dispositif toujours plus adapté aux réalités du secteur en participant au développement de nouveaux Titres de compétence (TC).

À la suite des recommandations du groupe de travail, l'ERAP avait transmis les besoins relatifs au développement de nouveaux TC au Consortium de Validation des Compétences (CVDC) et à Ahovoks. C'est dans ce cadre que l'ERAP a participé à la Commission de référentiels pour le métier d'animateur(rice) de groupe.

Enfin, en termes de communication, on peut pointer la mise en ligne d'un outil de communication interactif qui a permis de répondre aux différentes questions de citoyens ou d'agents des pouvoirs locaux bruxellois, notamment celles posées via l'adresse électronique générique créée à cet effet. Un chapitre s'adresse spécifiquement aux services RH des administrations pour les guider dans l'implémentation du dispositif. <https://erap-gsob.brussels/fr/consultance>

Un article a également été publié sur le site Internet du CVDC à propos de la Validation et la Valorisation au sein des pouvoirs locaux Bruxellois et diffusé via le réseau professionnel LinkedIn. <https://www.cvdc.be/actualites/la-valorisation-du-titre-de-comp%C3%A9tence-au-sein-des-pouvoirs-locaux-bruxellois>

1.2 Actions spécifiques menées par Bruxelles Formation

Réalisation en chiffres

Récapitulatif de l'offre de validation et réalisation 2024

- ❖ 7 Centres de validation agréés
- ❖ 19 métiers actifs
- ❖ 32 unités de compétence actives
- ❖ 291 sessions de validation réalisées
- ❖ 786 inscriptions aux épreuves
- ❖ 648 candidats présents (taux de présence moyen : 82%)
- ❖ 371 Titres délivrés après épreuve (taux de réussite moyen : 57%)
- ❖ 990 Titres délivrés par la RAF
- ❖ 278 personnes distinctes ayant obtenu au moins un Titre de compétence suite aux épreuves de validation
- ❖ 346 personnes distinctes ayant obtenu au moins un Titre de compétence suite au processus RAF

Réalisations par métier

Métiers	Nbr d'inscriptions	Nbr d'épreuves	Nbr de Titres	Nbr de Sessions	Taux de réussite
Agent(e) d'accueil	165	127	80	64	63%
Barman(maid)	3	3	2	3	67%
Carreleur(euse)	18	11	5	5	45%
Coiffeur(euse) autonome	11	9	1	2	11%
Conducteur(rice) de chariot Élevateur	105	93	69	93	74%
Couvreur(euse)	4	3	1	2	33%
Cuisinier(ère) travaillant seul(e)	6	5	4	4	80%
Employé(e) administratif(ive)	271	220	100	33	45%
Employé(e) administratif(ive) des services commerciaux	9	8	1	2	12%
Installateur(rice) électricien(ne) Industriel	0	0	0	0	
Installateur(rice) électricien(ne) Résidentiel	6	4	2	2	50%
Maçon(ne)	1	1	0	1	0%
Magasinier(ère)	30	27	11	27	41%
Mécanicien(ne) d'entretien des voitures particulières et véhicules utilitaires légers	24	24	20	13	83%
Monteur(euse) en chauffage et sanitaire	52	40	19	13	48%
Plafonneur(euse)-cimentier(ère)	11	10	8	3	80%

Métiers	Nbr d'inscriptions	Nbr d'épreuves	Nbr de Titres	Nbr de Sessions	Taux de réussite
Poseur(euse) de fermetures menuisées	10	10	8	4	80%
Premier(ère) chef(fe) de rang	1	1	0	1	0%
Serveur(euse) restaurant	7	7	5	4	71%
Technicien(ne) PC & réseaux	52	45	35	15	78%
Valoriste généraliste	0	0	0	0	

FIGURE 4 : Réalisations par métier, pour Bruxelles Formation (2024)

Rapport d'activité

Axe stratégique 1: Améliorer l'offre pour mieux répondre aux besoins des publics

Les Centres de validation des compétences

Bruxelles Formation et ses partenaires proposent une vingtaine de métiers (dont 19 actifs en 2024) dans 7 Centres de validation agréés :

1. **Le Centre de validation bruxellois des métiers de la construction**, agréé pour les métiers de carreleur(euse), couvreur(euse), maçon(ne), monteur(euse) en chauffage et sanitaire, installateur(rice) électricien(ne) résidentiel, plafonneur(euse)-cimentier(ère) et poseur(euse) de fermetures menuisées. Le Centre, qui a mené son renouvellement d'agrément avec succès en 2024, projette de proposer les métiers d'ouvrier(ère) polyvalent(e) et de paveur(euse) en 2025. Le Centre s'inscrit dans le périmètre du Pôle Formation Emploi Construcity et est coordonné par BF construction.
2. **Le Centre de validation bruxellois des métiers technologiques**, agréé pour les métiers de mécanicien(ne) d'entretien de voitures particulières et de véhicules utilitaires légers. Le Centre coordonné par BF technics souhaite élargir son offre au métier de mécanicien(ne) de cycles en 2025. Le Centre s'inscrit en partie (volet Industrie) dans le périmètre du Pôle Formation Emploi Technicity.
3. **Le Centre de validation bruxellois des métiers du tertiaire – Site Max**, agréé pour les métiers d'employé(e) administratif(ive), d'employé(e) administratif(ve) des services commerciaux et d'agent(e) d'accueil. En 2024, le Centre coordonné par BF bureau & services a organisé l'épreuve à blanc du métier d'opérateur(trice) call center. Dans le cadre du partenariat de site extérieur conclu avec la Ligue Braille, le Centre propose également l'épreuve d'employé(e) administratif(ive) à ce public spécifique.
4. **Le Centre de validation bruxellois des métiers de la logistique**, agréé pour les métiers de conducteur(rice) de chariot élévateur et de magasinier(ère). Il s'inscrit dans le

périmètre du Pôle Formation Emploi Logisticity et est coordonné par BF logistique.

5. **Le Centre de validation bruxellois des métiers du numérique**, agréé pour le métier de technicien(ne) PC & réseaux. Le Centre a réalisé en 2024 l'épreuve à blanc du métier de médiateur(rice) numérique, en partenariat avec le CF2M. Le Centre s'inscrit dans le périmètre du Pôle Formation Emploi Digitalcity et est coordonné par BF digital.
6. **Le Centre de validation bruxellois des métiers de l'Horeca**, agréé pour les métiers de barman(maid), serveur(euse) restaurant, premier(ère) chef(fe) de rang et cuisinier(e) travaillant seul(e). En 2024, le Centre a réalisé l'épreuve à blanc du métier de premier(ère) commis de cuisine. Le Centre est coordonné par le CDR Horeca Be Pro en convention avec Bruxelles Formation.
7. **Le Centre de validation Coach Bruxelles**, agréé pour le métier de coiffeur(euse) autonome. Le Centre, qui a mené avec succès son renouvellement d'agrément en 2024, est coordonné par Coach ASBL en convention avec Bruxelles Formation.

On relève 3 types de configurations de Centre de validation :

- ❖ **En propre (1-2-3-4-5)** : Bruxelles Formation assume seul l'organisation du service via certains de ses Pôles.
- ❖ **En partenariat (1-3)** : Bruxelles Formation et un organisme extérieur se répartissent les tâches suivant une convention et un cahier des charges pour organiser le service pour certains métiers.
- ❖ **En sous-traitance (6-7)** : Bruxelles Formation sous-traite l'organisation de l'activité de validation à un organisme extérieur, en veillant au bon fonctionnement du dispositif.

À ces configurations se greffent les concepts de :

- ❖ **Centre coupole (3-6)** qui réunit l'ensemble des opérateurs d'une même région afin de proposer une offre sectorielle coordonnée à partir d'une porte d'entrée commune orientant les candidats vers plusieurs lieux de validation.
- ❖ **Site extérieur (3)** : extension à un site extérieur pour réaliser les activités de validation sous la responsabilité du Centre.

Les épreuves de validation réalisées par les Centres de Bruxelles Formation et ses partenaires

Evolution du nombre d'épreuves

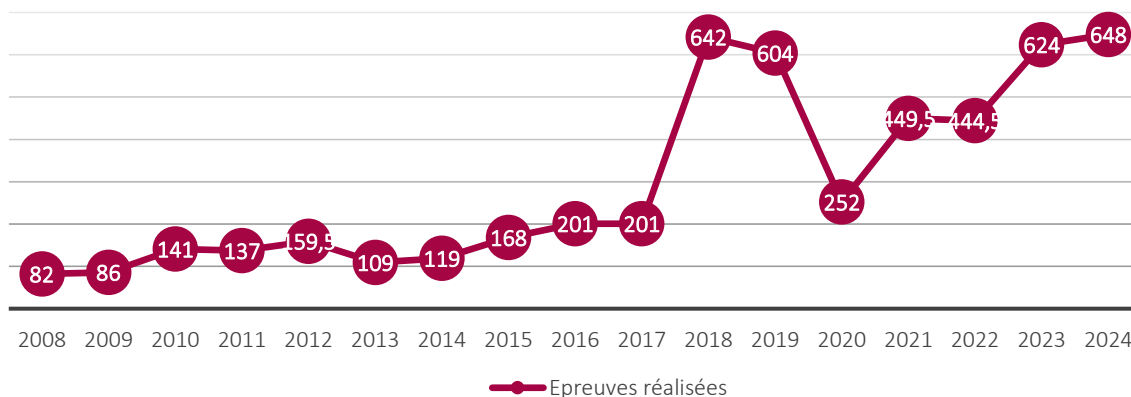


FIGURE 5 : Nombre d'épreuves de VDC de 2008 à 2024 – Bruxelles Formation et ses partenaires

En 2024, les Centres ont organisé 648 épreuves, ce qui représente une **augmentation** par rapport à 2023 (+24 épreuves). La reprise amorcée en 2021 et faisant suite à la baisse du nombre d'épreuves de 2020, année lourdement impactée par la crise sanitaire, se poursuit. L'activité de 2024 surpasse même les excellents résultats de 2018 et 2019 qui avaient pu être atteints, notamment, grâce au Fonds d'impulsion déployé depuis novembre 2017 (actuellement nommé « Fonds de développement de l'offre de validation des compétences en Région bruxelloise »). **C'est la meilleure année en termes de nombre d'épreuves !**

Bruxelles Formation et ses partenaires ont proposé des épreuves de validation pour 19 métiers (cf. tableau « Réalisations par métier » repris plus haut) recouvrant 32 unités de compétence. Le métier le plus validé en 2024 pour Bruxelles Formation et ses partenaires est à nouveau l'employé(e) administratif(ive), avec 220 épreuves réalisées. En deuxième position, nous retrouvons l'agent(e) d'accueil avec 127 épreuves. La troisième place du podium est attribuée au métier de conducteur(rice) de chariot élévateur (93 épreuves).

Notons que les métiers de premier(ère) chef(fe) de rang et de barman(maid) ont été à nouveau proposés, pour un faible nombre de candidats toutefois, dans le **Centre de validation bruxellois des métiers de l'Horeca** ; tandis que les métiers de valoriste généraliste et d'installateur(rice) électricien(ne) industriel sont sortis de l'offre des Centres bruxellois, en raison d'un manque de candidats.

Le nombre de Titres de compétence délivrés

On dénombre 371 Titres de compétence délivrés à la suite des épreuves organisées dans les Centres (-34 Titres par rapport à 2023), auxquels viennent s'ajouter 990 Titres de compétence délivrés via la Reconnaissance des Acquis de Formation (RAF), pour atteindre un total de 1361 Titres pour l'année 2024. Ce nombre est inférieur à celui de 2023, à cause d'un taux d'échec aux épreuves de validation plus élevé et d'un nombre de Titres de compétence délivrés via la RAF inférieur à l'année précédente, comme le montre le graphe ci-dessous.

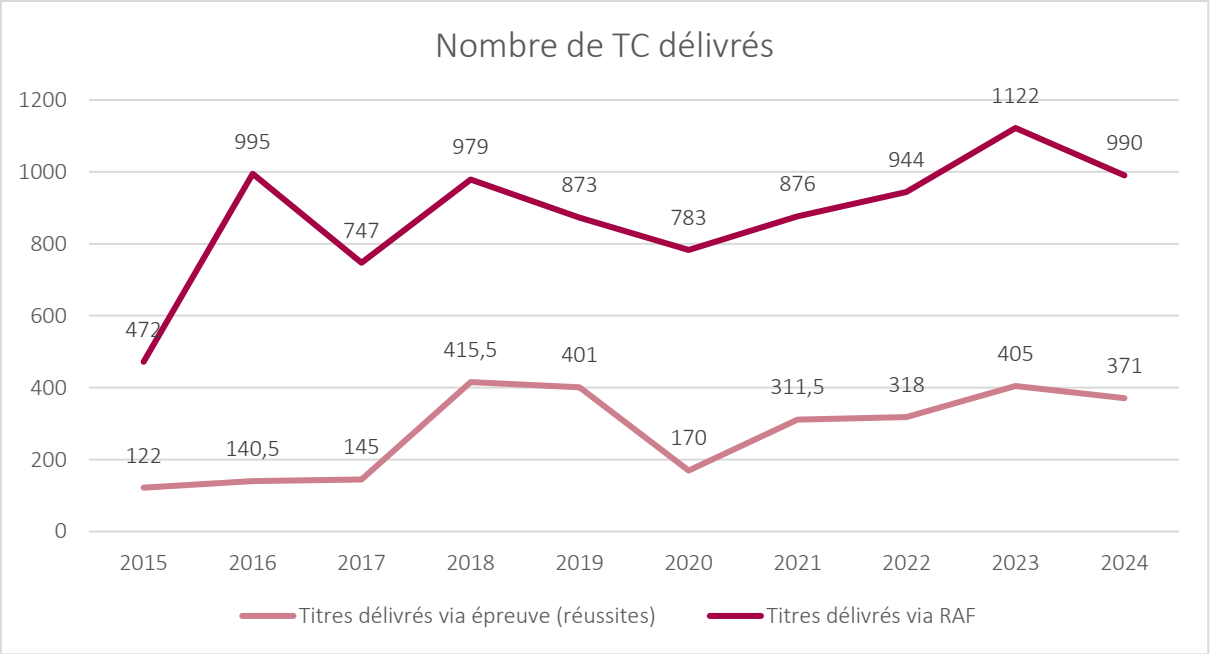


FIGURE 6 : Nombre de Titres de compétence délivrés de 2015 à 2024 - Bruxelles Formation et ses partenaires

La Reconnaissance des Acquis de Formation

À côté des épreuves, les Titres de compétence sont aussi délivrés via le dispositif de **Reconnaissance des Acquis de Formation (RAF)** auquel prend part Bruxelles Formation. Le tableau ci-dessous reprend le nombre de bénéficiaires distincts et de Titres de compétence délivrés via la RAF en 2024 ainsi que la correspondance du métier avec la certification de Bruxelles Formation :

Certifications	Métiers	Centres	Nombre hommes distincts	Nombre femmes distinctes	Nombre
					Titres
Agent(e) en comptabilité	Aide-comptable	BF bureau & services	6	15	84
Carreleur(euse)	Carreleur(euse)	BF construction	5	0	21

Certifications	Métiers	Centres	Nombre hommes distincts	Nombre femmes distinctes	Nombre
					Titres
Conducteur(rice) de chariot élévateur	Conducteur(rice) de chariot élévateur	BF logistique	47	16	154
Couvreur(euse)	Couvreur(euse)	BF construction	6	3	33
Cuisinier(ère) travaillant seul(e)	Cuisinier(ère) travaillant seul(e)	Horeca Be Pro	7	7	31
Employé(e) administratif(ive)	Employé(e) administratif(ive)	Form@XL	2	13	30
Employé(e) administratif(ive)	Employé(e) administratif(ive)	BF bureau & services	12	59	141
Installateur(rice) électricien(ne) résidentiel	Installateur(rice) électricien(ne) résidentiel	BF construction	10	2	24
Maçon(ne)	Maçon(ne)	FTQP	1	0	4
Magasinier(ère)	Magasinier(ère)	BF logistique	33	9	42
Monteur(euse) en chauffage et sanitaire	Monteur(euse) en chauffage et sanitaire	BF construction	16	0	61
Peintre décorateur(rice)	Peintre décorateur(rice)	BF construction	6	2	32
Plafonneur(euse)- cimentier(ère)	Plafonneur(euse)- cimentier(ère)	BF construction	6	1	18
Plafonneur(euse)- cimentier(ère)	Plafonneur(euse)- cimentier(ère)	FTQP	5	0	13
Réceptionniste en hôtellerie	Réceptionniste en hôtellerie	horeca forma bruxelles	0	5	6
Technicien(ne) Support PC & Réseaux	Technicien(ne) PC & réseaux	FIJ	26	2	106
Technicien(ne) Support PC & Réseaux	Technicien(ne) PC & réseaux	CF2M	7	1	25
Technicien(ne) Support PC & Réseaux	Technicien(ne) PC & réseaux	CfiTech	12	3	59
Technicien(ne) Support PC & Réseaux	Technicien(ne) PC & réseaux	Interface3	0	14	52

Certifications	Métiers	Centres	Nombre hommes distincts	Nombre femmes distinctes	Nombre
					Titres
Technicien(ne) Support PC & Réseaux	Technicien(ne) PC & réseaux	COFTeN	20	0	54
Total en 2024			203	143	990
Total en 2023			250	153	1122

TABEAU 9 : Titres de compétence délivrés via la RAF en 2024 – Bruxelles Formation et ses partenaires

Remarque : La méthode d'extraction des données utilisée ici est basée sur la date d'émission du Titre de compétence.

Axe stratégique 2 : Renforcer le service aux publics de la validation

Informier, guider, accompagner, préparer

Le candidat est inscrit après avoir reçu une **information** sur la validation et une **guidance personnalisée**. Ce travail en amont de l'épreuve représente un investissement considérable de la part des acteurs de la validation.

Plusieurs Centres proposent des **modules courts de préparation** à la validation à destination des candidats pour lesquels la guidance a identifié des lacunes (cf. tableau ci-dessous). À ces modules s'ajoute une capsule vidéo accessible en ligne pour préparer l'épreuve de validation de magasinier(ère).

Modules de formation de préparation à la VDC	Nb stagiaires distincts
PREPARATION VDC AGENT D'ACCUEIL	7
PREPARATION VDC BUREAUTIQUE TRONC COMMUN	17
PRÉPARATION VDC CARRELEUR	6
PRÉPARATION VDC CONDUCTEUR(RICE) DE CHARIOT ELEVATEUR	93
PREPARATION VDC CONNAISSANCE DU RGIE	22
PREPARATION VDC EMPLOYE ADMINISTRATIF	16
PREPARATION VDC EMPLOYE ADMINISTRATIF SERVICES COMMERCIAUX UC1	5
PRÉPARATION VDC MAÇON	1
PREPARATION VDC MONTEUR CHAUFFAGE SANITAIRE	9
PRÉPARATION VDC MONTEUR DE PNEUS	13
PRÉPARATION VDC PLAFONNEUR-CIMENTIER	2
	191

TABEAU 10 : Modules de formation de préparation à la validation suivis en 2024 – Bruxelles Formation et ses partenaires

En outre, Bruxelles Formation a collaboré avec les Missions locales dans le cadre du projet « SPOC et **accompagnement** » pour amener un public plus fragilisé à la validation à Bruxelles.

Par ailleurs, le dispositif de screening en libre accès à la CDM, qui permet à l'utilisateur d'avoir un aperçu de sa maîtrise des compétences

professionnelles liées à un métier via un questionnaire informatisé et des entretiens avec un conseiller, est pensé **en articulation avec la VDC** qui est l'une des pistes pouvant être proposée à la personne à l'issue de son screening, tout comme le screening peut s'avérer pertinent à la suite de la séance d'information générale sur la validation durant laquelle il est brièvement présenté. En 2024, 149 screenings ont été réalisés.

Pour appuyer le travail d'information, le service Développement de la Validation et de la Certification des compétences de Bruxelles Formation s'est attelé à produire et diffuser du **matériel de communication** :

- ❖ 40 polos « Vos compétences ont de la valeur ! » ont été produits à destination des équipes des Centres de validation des compétences.
- ❖ Des bics « Vos compétences ont de la valeur » et des folders sur l'offre de validation à Bruxelles ont été mis à disposition du réseau de partenaires de Bruxelles et diffusés auprès des candidats.

Le service et les Centres ont également été mobilisés pour participer au **Salon de la formation** en mars 2024, en répondant aux demandes des visiteurs et en organisant des séances d'information sur la validation : 159 personnes ont été informées sur le stand et 3 séances d'information générales et sectorielles ont permis de toucher 34 personnes.

Enfin, le **call-center** de Bruxelles Formation a répondu à 181 demandes de renseignements concernant la VDC.

Taux de présence et de réussite

L'ensemble de ces actions en amont de l'épreuve de validation est essentiel pour maximiser les chances de réussite. Le suivi rapproché des candidats par les Centres concourt également à un bon taux de présence.

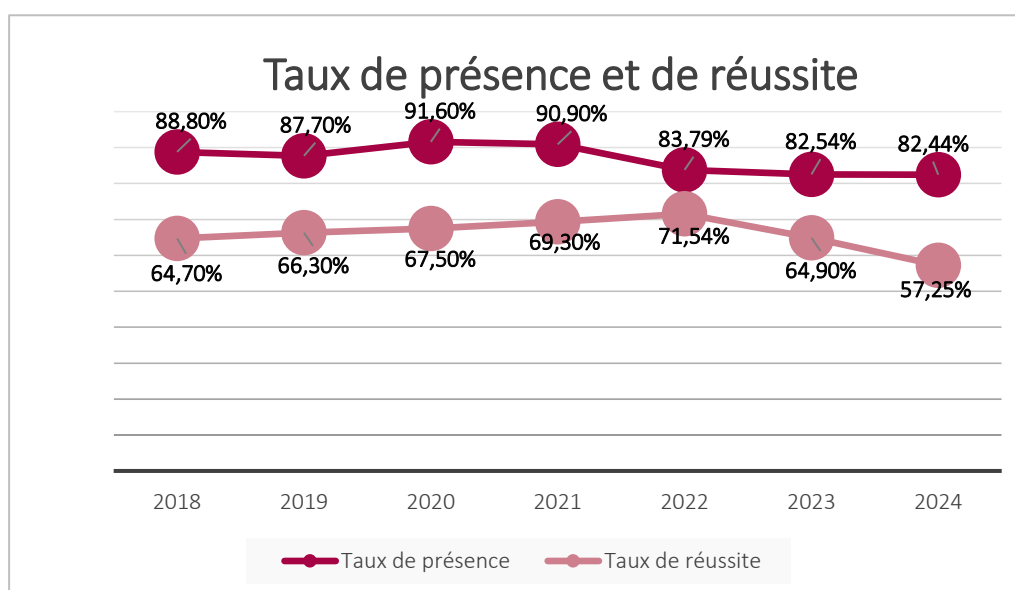


FIGURE 7 : Taux de présence et de réussite en Validation des Compétences de 2018 à 2024 – Bruxelles Formation et ses partenaires

Le **taux de réussite** moyen subit une **baisse notable** en 2024 : 57,25% contre 64,9% en 2023. Ce taux de réussite varie considérablement d'un métier à l'autre (cf. tableau « Réalisations par métier » repris plus haut). Une analyse sur les raisons des échecs est menée avec les Centres afin de mettre en œuvre des actions correctives. Voici les éléments d'explication qui ont pu être relevés :

- ❖ une part du public ne maîtrise pas suffisamment la langue française, ce qui implique des difficultés de compréhension des consignes et parfois une discordance quant à la notion de maîtrise du métier (notamment pour les métiers de coiffeur(euse) autonome et de magasinier(ère)) ;
- ❖ certains candidats plus fragilisés ne maîtrisent pas suffisamment certains gestes techniques et/ou éprouvent des difficultés dans le calcul des dimensions (particulièrement pour les métiers de la construction) ;
- ❖ d'autres personnes surévaluent leurs compétences professionnelles et sont confrontées à des difficultés lors de l'épreuve (par exemple, pour le secteur tertiaire).

La volonté est d'**approfondir la guidance** et quand cela est possible, de renforcer l'offre de modules de préparation à la VDC.

Notons que les statistiques présentées ici ne tiennent pas compte des épreuves théoriques qui peuvent conditionner l'accès à l'épreuve pratique. C'est par exemple le cas pour le métier d'installateur(rice) électricien(ne) résidentiel : 33 personnes ont passé le test théorique et seules quelques personnes ont obtenu le résultat minimal pour être admis à l'épreuve pratique (6 inscriptions).

Quant au **taux de présence** moyen aux épreuves, il atteint 82,44% en 2024, ce qui est dans la lignée des deux années précédentes (comme le montre le graphe ci-dessus). Soulignons l'effort continu fourni par l'ensemble des Centres pour suivre les candidats au plus près (ex. rappels systématiques par mail et appel téléphonique la veille de l'épreuve).

Axe stratégique 3: Développer la valeur d'usage des Titres de compétence

Bruxelles Formation a intégré dans le cahier des charges lié à la « démarche référentielle » les règles d'organisation et de décision qui concernent le parcours des stagiaires. Les Titres de compétence sont ainsi reconnus dans les conditions d'accès à la formation et assurent à leur détenteur un ordre de priorité d'entrée en formation. De plus, les Titres de compétence sont reliés à un tarif de dispenses pour la reprise en formation.

Ajoutons que depuis le 1er juillet 2019, une adaptation des statuts du personnel de Bruxelles Formation rend possible la valorisation des certifications professionnelles dans les emplois administratifs et

pédagogiques. À l'instar de la Région de Bruxelles-Capitale et des Services du Collège de la Cocof, Bruxelles Formation peut reconnaître pour l'accès à ses emplois les certifications délivrées par les opérateurs publics de formation et le Consortium de validation des compétences. Dans certains cas, cette reconnaissance permet d'envisager des évolutions de carrière pour le personnel sous contrat de travail et détenteur de certifications professionnelles. Le nouveau règlement concernant le personnel pédagogique offre également des perspectives de développement de l'usage de la validation des compétences au sein de Bruxelles Formation.

Axe stratégique 4 : Renforcer la gouvernance de la Validation des compétences

En tant que partie prenante du CVDC, Bruxelles Formation collabore activement aux actions portées par la Célex (commissions de référentiels, GT RAF, GT gestion de l'offre, projets de validation en entreprise, projet Certificat de compétence professionnelle, alimentation des comités sectoriels, actions de communication ...), ainsi qu'à celles développées en Coordination bruxelloise de la validation des compétences. Cette contribution vise à dynamiser l'offre de validation, élargir l'accès au public, renforcer la valeur du TC, promouvoir le dispositif et garantir sa qualité.

Le détail de ces réalisations se trouve dans les parties du rapport d'activité global du CVDC.

1.3 Actions spécifiques menées par l'Enseignement de Promotion sociale

Introduction

L'année 2024 ayant été caractérisée par une progression s'approchant des chiffres de 2019 (année de référence avant Covid).

De nombreuses initiatives ont été prises pour poursuivre le service aux bénéficiaires avec, dans certains cas, le recours à des moyens technologiques qui ont pu, lors de la crise sanitaire, montrer leur efficacité et qui permettent de mieux rentabiliser le temps alloué à certaines tâches.

Le rapport ci-dessous détaille les actions qui ont été mises en œuvre dans les Centres de validation bruxellois en étroite collaboration avec la Célex.

Cadre institutionnel

Objectifs de l'institution publique

Respectant l'Accord de coopération, l'Enseignement de Promotion sociale se veut un opérateur dynamique de validation des compétences afin de répondre à trois objectifs :

- ❖ offrir à toute personne adulte la possibilité d'entrer dans un dispositif lui permettant une reconnaissance officielle de ses compétences ;
- ❖ augmenter l'octroi des Titres de compétence en Région bruxelloise par un développement et une diversification de l'offre de validation, ainsi qu'une augmentation du taux de réussite aux épreuves ;
- ❖ participer à l'apprentissage tout au long de la vie par la prise en compte des Titres de compétence en termes de valorisation des acquis afin d'alléger, pour le bénéficiaire potentiel, son parcours de reprise d'une formation.

Moyens mis en œuvre pour atteindre les objectifs

Par le biais de l'organe de gestion de la validation des compétences au sein de l'Enseignement de Promotion sociale qu'est le Comité de pilotage, le cabinet de la Ministre de tutelle et le Conseil général de l'Enseignement de Promotion sociale soutiennent le dispositif de validation des compétences en vue d'atteindre ses objectifs et ceci de plusieurs manières :

- ❖ au niveau de la gouvernance financière du Consortium ;
 - en maintenant sa participation au financement de la Cellule exécutive du Consortium de validation des compétences tant au niveau des ressources humaines que des coûts liés à son fonctionnement et en hébergeant administrativement certains membres de son équipe ;
- ❖ au niveau des moyens octroyés aux Centres de validation
 - en procurant aux Centres de validation les moyens humains et matériels nécessaires pour fonctionner, tant au niveau de l'organisation des sessions de validation que de la participation au développement de l'offre ;
 - en maintenant son investissement dans la gouvernance du dispositif par le financement de la fonction d'une chargée de mission ;
- ❖ au niveau de l'usage des Titres de compétence
 - en invitant les Conseils des études de ses établissements d'Enseignement de Promotion sociale, tous réseaux confondus, à valoriser les Titres de compétence détenus par les personnes désireuses de reprendre une formation, leur permettant ainsi de bénéficier de dispenses.

Le Cabinet du Ministre bruxellois de l'emploi et de la formation professionnelle soutient la validation des compétences dans le cadre d'un fonds de développement permettant l'octroi de moyens financiers supplémentaires destinés aux Centres de validation bruxellois afin de contribuer à :
renforcer et développer l'offre de validation des compétences ;

- ❖ augmenter le taux de réussite aux épreuves de validation par un accompagnement spécifique des candidats.

Un projet d'action a été déposé au Fonds social européen dans le cadre de la nouvelle programmation (FSE+). Ce projet s'intitule : « Renforcement des activités de validation des compétences par l'Enseignement de promotion sociale ».

Il s'appuie sur le programme opérationnel 2021-2027 dans sa Priorité 1 - Mesure 2 - Action 1.

En résumé, le projet déposé a pour ambition de poursuivre les activités suivantes :

Comme la validation des compétences permet de délivrer des Titres de compétence reconnus par les trois gouvernements francophones de Belgique en certifiant des compétences acquises de façon formelle, non formelle ou informelle, le projet résultera en un **renforcement des activités** liées à la validation contribuant ainsi à favoriser le bien-être économique et social des bénéficiaires dans une perspective d'égalité des chances.

Des actions centrées sur la **prise en charge** spécifique des candidats. Elles concernent l'intensification des démarches d'information, la personnalisation de l'accueil du candidat, sa **guidance** en s'inscrivant dans l'analyse de ses besoins et l'émergence de son projet avant l'épreuve, l'identification des compétences devant ou ne devant pas être réactivées, sa/ses **passations de l'épreuve** de validation avec également une démarche de **soutien vers la validation** pré ou post épreuve et, enfin, si souhaité, son **orientation** après l'obtention du Titre de compétence vers les services compétents dans le cadre d'une **information** sur les possibilités de reprise d'études.

Situation 2024

L'enveloppe annuelle de 566.000 € couvrant, pour l'ensemble des régions, l'implication de l'Enseignement de Promotion sociale au dispositif de validation, a été reconduite. Cette enveloppe annuelle est prévue pour couvrir, d'une part, le financement du Consortium de validation des compétences et, d'autre part, les frais liés aux coûts de fonctionnement des Centres de validation avec la répartition suivante :

Répartition du budget	2022	2023	2024
Fonctionnement de la Célex	34%	36%	37%
Fonctionnement des Centres	66%	64%	63%

Le montant global consenti aux Centres de validation des compétences des Régions bruxelloise et wallonne s'élevait en 2024 à 291.711,36 €, dont l'apport FSE+ concernant le projet ValBrux de 58.284 € et fonds de développement (COCOF) pour 182.080 €.

En 2024, toutes sources de financement confondues, les Centres de validation des compétences ont reçu des moyens humains sensiblement équivalents à ceux de 2023. Ceci compte tenu de l'effort

budgétaire du Fonds de développement bruxellois qui a permis de maintenir les moyens 2023 tout en assumant une indexation élevée des salaires et le fait que les moyens FSE+ ont été activés pour un montant de 31.699,25 €.

Réalisation en chiffres

Récapitulatif de l'offre de validation

- ❖ 4 Centres de validation agréés
- ❖ 4 Centres de validation actifs
- ❖ 6 métiers actifs
- ❖ 11 unités de compétence actives
- ❖ 158 sessions de validations réalisées
- ❖ 428 inscriptions aux épreuves
- ❖ 335 candidats présents (taux de présence moyen : 78 %)
- ❖ 234 Titres délivrés après épreuve (taux de réussite moyen : 70 %)

Réalisation en chiffres

Métiers agréés	Sessions réalisées	Nombre d'inscriptions	Nombre d'épreuves	Titres délivrés	Taux de réussite
Accueillant(e) d'enfants	8	8	8	6	75%
Aide-comptable	4	20	8	1	13%
Aide-ménager(ère)	111	190	154	112	73%
Employé(e) administratif(ive)	25	146	108	69	64%
Jardinier(ière) d'entretien	9	32	32	32	100%
Ouvrier(ère) boulanger(ère)-pâtissier(ère)	14	32	25	14	56%
Total 2024	171	428	335	234	70 %

TABEAU 11: : Résultats par métiers des épreuves de validation des compétences par l'Enseignement de promotion sociale en Région de Bruxelles-Capitale (2024)

Dans les Centres de l'Enseignement de Promotion sociale (avec coupole tertiaire)

- ❖ 317 épreuves
- ❖ 222 Titres de compétence

Les taux de présence et de réussite sont de 78 % et 70 %

Attention : à partir de 2022, nous avons changé le mode de comptabilisation. Cela a un impact négatif sur l'évolution des chiffres de l'Enseignement de Promotion sociale.

L'EPS a vu son nombre d'épreuves diminuer par rapport à 2023.

Causes :

Il s'agit d'une diminution des épreuves de boulanger(ère) – pâtissier(ère) en l'absence de l'évaluatrice durant près de 3 mois. Également pour les jardinier(ère)s d'entretien dont les épreuves n'ont pas pu être réalisées à cause du mauvais temps (pluie).

Certains métiers ne font pas ou plus recette et il conviendra de se pencher sur la légitimité de cette offre sur Bruxelles. Tel que celui d'aide-comptable.

De plus, le métier d'aide-comptable accuse un pourcentage important d'échecs dû à la faible activation de moyens FSE+ devant, entre autres, être destinés à des modules de préparation aux épreuves de validation nécessaires pour ce métier.

Rapport d'activité

Axe stratégique 1: Améliorer l'offre pour mieux répondre aux besoins des publics

En 2024, les Centres de validation des compétences ont cherché à retrouver la progression atteinte en 2019. Ils ont également réfléchi sur leur positionnement par rapport à l'offre de validation.

Centre de validation des compétences de l'EPS Bruxelles Ouest

- ❖ maintien des activités pour le métier d'aide-ménager(ère) et toutes collaborations avec les missions locales;
- ❖ développement du métier de référent(te) encadrant(te) intersectoriel mais qui n'a pas donné les résultats escomptés (bien que ce métier réponde à une demande des pouvoirs locaux bruxellois);
- ❖ développement du métier d'accueillant(te) d'enfant qui, comme le précédent, n'a pas rencontré beaucoup de succès alors qu'il avait été souhaité par le secteur pour régulariser la situation d'une importante population de personnes en activité.

Centre de validation bruxellois des métiers du tertiaire

- ❖ maintien des activités pour le métier d'aide comptable mais qui semble en perte de demande sur Bruxelles;
- ❖ maintien du métier d'employé(e) administratif(ive) en coupole avec Bruxelles-Formation

Centre de validation des compétences EPS CERIA-Bruxelles

- ❖ diminution des activités pour le métier de boulanger(ère) – pâtissier(ère) qui est passé de 4 unités de compétences à 2 à la demande du secteur. Chacune des UC accusant une durée quasi doublée de l'épreuve de validation, ce qui a eu un impact

sur le nombre d'épreuves organisées dans un même temps et donc avec les mêmes moyens;

- ❖ maintien de sa collaboration en couple avec le Centre Horeca Be pro ;
- ❖ création et mise en œuvre du métier de jardinier(ère) d'entretien par l'élaboration d'un projet appelé «jardi mobile» qui résulte de la création d'une unité mobile permettant aux candidats d'être pris en charge afin passer l'épreuve au sein des espaces verts bruxellois. Le métier a déjà rencontré un franc succès en collaboration avec le site du Bon air à 1000 Bruxelles et la Mission locale de Schaerbeek.
- ❖ **Création et mise en œuvre du métier de cuisinier(ère) de collectivité travaillant seul(e). Métier avec une forte demande sur Bruxelles.**

Axe stratégique 2 : Renforcer le service aux publics de la validation

Taux de réussite

Le taux de réussite est inférieur à 2023.

Information, guidance et accompagnement

Chaque candidat a pu profiter en présentiel d'une information sur le dispositif, d'une guidance formelle ou informelle afin d'effectuer, avec lui, un travail réflexif sur ses pré-requis. En outre, et si besoin, il a pu également bénéficier d'un accompagnement spécifique et personnalisé pouvant se traduire par une séance courte de refresh. La proposition d'un module court, préparatoire à l'épreuve de validation, n'a pu être très développée que lors du second semestre, compte tenu de l'attente des moyens issus du FSE+. Néanmoins, certains modules ont été dispensés par le Centre de validation bruxellois des métiers du tertiaire pour le métier d'employé(e) administratif(ive) (formation Excel) et par le Centre de validation des compétences de l'EPS Bruxelles Ouest pour le métier d'aide-ménager(ère) et ceci avec les moyens de l'opérateur. Ces démarches ont eu pour but de réactiver certaines compétences existantes mais non immédiatement mobilisables par le candidat en vue de l'épreuve.

Dans le cadre du projet SPOC et accompagnement, les Centres agréés ont pu bénéficier, comme en 2023, d'une collaboration étroite avec certaines missions locales, ce qui a permis à un public ne maîtrisant pas suffisamment le français relatif au métier et/ou ayant besoin de techniques de gestion du stress, de se préparer à la compréhension des consignes de l'épreuve et au climat de l'épreuve elle-même.

Un lien structurel, modélisé en matière de collaboration avec les missions locales, a été vraiment facilitateur.

Taux de présence

Le taux de présence est un point d'attention qui reste important en Région bruxelloise.

Promotion du dispositif : projets

Diverses initiatives ont été prises par les Centres de validation de l'Enseignement de Promotion sociale, il en résulte que :

- ❖ le Centre de validation des compétences de l'EPS Bruxelles Ouest a continué de développer ses partenariats et a répondu positivement aux sollicitations de validation des travailleurs en entreprise d'économie sociale ;
- ❖ le Centre de validation des compétences EPS CERIA-Bruxelles a augmenté son taux d'épreuves de jardinier(ère) d'entretien. En créant des synergies entre la demande des pouvoirs publics, les missions locales et le site du Bon air;

Il a également reçu l'agrément pour un nouveau métier de bouche : aide-cuisinier(ère) de collectivité travaillant seul(e), métier qui répond à un véritable besoin à Bruxelles ;

le Centre de validation bruxellois des métiers du tertiaire a continué à participer à l'organisation d'informations une fois par mois dans le cadre de la coupole avec Bruxelles-Formation.

Axe stratégique 4 : Renforcer la gouvernance de la Validation des compétences

La chargée de mission de l'Enseignement de Promotion sociale pour la validation des compétences a participé à toutes les réunions et actions demandées par la Célex. Tous les postes et mandats représentatifs de l'opérateur ont été assumés (Codi, Coda, Coref, GT RAF).

En outre, un investissement important a été consenti dans la participation de l'Enseignement de Promotion sociale à la démarche de réconciliation des comptes initiée par la Célex.

La chargée de mission de l'Enseignement de Promotion sociale a pu profiter, comme les années précédentes, de la gestion efficace de la secrétaire de la coordination bruxelloise de la validation des compétences.

1.4 Actions spécifiques menées par le SFPME

Réalisation en chiffres

Récapitulatif de l'offre de validation

- ❖ 2 Centres de validation agréés
- ❖ 2 Centres de validation actifs
- ❖ 6 métiers actifs
- ❖ 12 unités de compétence actives
- ❖ 102 sessions de validations réalisées
- ❖ 203 inscriptions aux épreuves
- ❖ 175 candidats présents (taux de présence moyen : 86 %)
- ❖ 104 Titres délivrés après épreuve (taux de réussite moyen : 59 %)

Réalisations en chiffres

Métiers agréés	Sessions réalisées	Nombre d'inscriptions	Nombre d'épreuves	Titres délivrés	Taux de réussite
Coiffeur(euse)	23	46	40	20	50%
Esthéticien(ne)	16	36	30	15	50%
Monteur(euse) frigoriste	3	6	5	1	20%
Peintre décorateur(rice)	13	67	53	23	43%
Technicien(ne) frigoriste	1	1	1	0	0%
Tuteur(rice) en entreprise	46	47	46	45	98%
Total 2024	102	203	175	104	59 %

TABLERAU 12 : Réalisations par métier, pour le SFPME-efp (2024)

Rapport d'activité

Axe stratégique 1: Améliorer l'offre pour mieux répondre aux besoins des publics

Depuis fin 2023, l'efp organise la VDC de coiffeur(euse) différemment. En effet, nous avons décidé de fixer des dates d'épreuve tout en laissant le choix des UC aux candidats. Nous avons donc organisé plusieurs UC simultanément comme dans un salon de coiffure normal tout en respectant le nombre maximum de 6 candidats par date. Grâce à la procédure de mise en concurrence simple entamée en 2023, l'efp a pu également diversifier son offre et proposer ainsi un deuxième horaire pour le métier de coiffeur(euse). Cela nous a permis plus de flexibilité et peut, peut-être, expliquer l'augmentation du nombre de candidats venus aux épreuves.

Afin de permettre une amélioration continue des épreuves de VDC proposées à l'efp, le Centre a remonté via la procédure en place et via son chargé de mission, plusieurs suggestions d'amélioration pour les métiers de coiffeur(euse), esthéticien(ne), peintre-décorateur(rice), monteur(euse) frigoriste et technicien(ne) frigoriste.

Pour 2025, Le Centre espère profiter d'une évolution notable concernant l'organisation des épreuves pour les métiers de coiffeur(euse), monteur(euse) frigoriste et technicien(ne) frigoriste. Le Centre agréé espère également pouvoir développer davantage son offre dans ces 2 derniers métiers et organiser des épreuves pour chaque UC.

Au cours des quatre dernières années, le Centre bruxellois de validation Tuteur en entreprise – SFPME a manifesté un intérêt croissant pour la validation des compétences directement au sein des entreprises, comptant désormais plus d'une quarantaine d'entreprises participantes.

En 2024, le nombre d'épreuves du SFPME a très peu diminué (47 épreuves pour 50 en 2023) tout comme pour l'efp (129 en 2024 pour 133 en 2023) grâce à la mobilisation sans relâche de nos équipes sur le terrain.

Axe stratégique 2 : Renforcer le service aux publics de la validation

La gestion des candidats

Le taux d'absentéisme s'est fortement résorbé pour le Centre bruxellois de validation Tuteur en entreprise – SFPME (on ne compte qu'une seule absence justifiée) ainsi que pour l'efp (36 en 2023 pour 27 en 2024). Et ce grâce à un mécanisme d'appels multiples et systématiques des candidats avant leur inscription à l'épreuve. Le taux de réussite est resté identique à celui de 2023 à savoir 98% pour le Centre bruxellois de validation Tuteur en entreprise – SFPME mais a chuté de 10% pour l'efp.

Sur l'année 2024, l'efp a enregistré 154 demandes concernant la validation des compétences. 107 personnes ont été informées via un entretien individuel ou une séance d'informations et 89 d'entre-elles ont été inscrites à une ou plusieurs épreuves.

L'efp recontacte également tout(e)s les candidat(e)s renvoyé(e)s par la Célex suite aux campagnes d'information digitales (23 personnes en 2024). Sur ces 23 personnes, 4 ont entamé un parcours en VDC, 6 ont pris rendez-vous mais n'ont pas donné suite dans l'année et 13 personnes n'ont finalement pas souhaité avoir un rendez-vous.

Dans le processus de formation des Classes moyennes, 80 % de la formation des jeunes se donne en entreprise. Ceux-ci sont accompagnés par des tuteur(rice)s tout au long de leur parcours formatif, la professionnalisation des tuteur(rice)s est donc un enjeu majeur pour notre dispositif.

Cette année encore nous avons poursuivi notre offre de formation au métier de tuteur(rice) en entreprise en articulation avec de la validation des compétences, celle-ci remporte un franc succès auprès

des personnes souhaitant passer la validation des compétences en tuteur(rice) en entreprise (près de 99% des candidats).

Cette formation individualisée vise principalement à familiariser les tuteur(rice)s avec leurs rôles et missions, mais elle propose également une validation des compétences pour les tuteurs plus expérimentés. Ainsi, le SFPME mène un projet global visant à professionnaliser le métier de tuteur(rice) pour plusieurs raisons :

- ❖ Augmenter le niveau de compétences des travailleurs et, par conséquent, leur employabilité ;
- ❖ Faciliter la transition entre le monde de la formation et celui de l'entreprise ;
- ❖ Accroître l'attrait de la formation en alternance pour les entreprises et les apprenants ;
- ❖ Favoriser une véritable collaboration entre le monde de la formation et celui de l'entreprise.

Du point de vue pédagogique, la formation s'appuie sur un référentiel métier élaboré dans le cadre de la validation des compétences de ce métier : Accueillir/Accompagner/Former et Organiser la progression/Évaluer. Cette approche prépare les participants à la validation des compétences.

Par ailleurs, la formation intègre un volet relationnel visant à améliorer la dynamique entre le tuteur(rice) et le tuteuré dans une perspective de collaboration mutuellement bénéfique.

La gestion des sessions

Les objectifs annoncés pour 2024 étaient de 51 sessions et 167 places. L'efp a finalement organisé 59 sessions auxquelles 158 candidats se sont inscrits, 131 candidats se sont réellement présentés et enfin 61 d'entre eux ont obtenu un Titre de compétence.

Le nombre de sessions a été dépassé même si nous n'avons pas organisé autant de sessions que prévu pour les métiers de monteur(euse) et technicien(ne) frigoriste. Cela prouve que l'efp se démène pour proposer une offre large et variée. Il ne reste aux candidats qu'à en profiter pleinement. Il faut noter que cette augmentation du nombre de sessions n'est pas synonyme de surcharge de travail puisque certaines sessions sont organisées en commun (cf. l'exemple du coiffeur(euse)).

Le SFPME a quant à lui quasi rempli son objectif d'un minimum de 50% d'épreuves de validation des compétences réalisées en entreprise ; notamment de par sa participation au projet « Valent » qui s'articule parfaitement avec le projet de former les tuteur(rice)s au sein même de leur environnement, de proposer à la suite de la formation une possibilité de valider leurs compétences au sein même de leur entreprise (ou d'une entreprise externe de même activité) et

répond à un besoin croissant de formation du personnel en adéquation avec leurs fonctions.

Pour 2025, l'efp et le SFPME proposent de s'adapter à la demande et de baisser le nombre de sessions puisque certains éléments (nouveau Centre de validation des compétences en peinture, diminution voire arrêt complet des accompagnements SPOC avec les Missions Locales, changement RH) auront un impact considérable sur le nombre de candidats potentiels.

Communication envers les candidats(e)s

Afin d'améliorer la qualité de l'information donnée aux candidat(e)s, les Centres agréés ont poursuivi la communication digitale entamée précédemment.

Envoyer les convocations par email nous permet de joindre au courriel une série d'informations structurées servant à préparer l'épreuve que ce soit au niveau du rappel des tâches à réaliser, du matériel à préparer ou des compétences à revoir. Cela facilite également la gestion des candidat(e)s.

Organisation de séances collectives d'informations

L'efp a organisé 4 séances d'information pour 2 métiers différents (coiffure et peintre décorateur(rice) auprès de 4 organismes (les Missions Locales d'Etterbeek, Ixelles, Bruxelles Ville et Forest). Cela a permis d'informer 19 personnes. Sur ces 19 candidats, 5 ont terminé leur parcours avec fruits, 10 ont échoué, 2 ont abandonné, 1 a arrêté suite à une guidance déconseillée et 1 poursuit son parcours en 2025.

Axe stratégique 3 : Développer la valeur d'usage des Titres de compétence

Participation au projet SPOC et accompagnement

En 2024, nous avons travaillé avec les Missions locales d'Etterbeek et d'Ixelles pour que des candidats intéressés par la validation des compétences puissent passer les épreuves après avoir suivi des cours de français ou des remises à niveau afin d'augmenter leurs chances de réinsertion. Les métiers concernés sont respectivement le coiffeur(euse) et le peintre décorateur(rice). Un projet similaire a été envisagé avec la MiLoc de Schaerbeek pour le métier de monteur(euse) frigoriste. Malgré plusieurs réunions et un début de travail prometteur, ce projet n'a pas encore réellement vu le jour puisque la VDC concernée comporte encore des incertitudes qu'il nous faut d'abord surmonter.

Valorisation du Titre de compétence

Toujours en rapport avec la formation en alternance, à ce jour, pour être désigné tuteur(rice), il y a lieu d'attester d'une expérience « technique » de 5 ans dans le métier, aucun titre n'est requis.

A terme, le SFPME est désireux que le Titre de compétence permette de garantir des compétences « pédagogiques » et ainsi :

- ❖ réduire la zone d'incertitude lors du choix du tuteur(rice) ;
- ❖ conscientiser le tuteur(rice) au regard de ses missions ;
- ❖ valoriser l'image de professionnalisme dans les fonctions de tuteur(rice)

Lors de l'envoi des résultats, le Centre agréé ajoute un courrier encourageant les bénéficiaires à valoriser le Titre de compétence obtenu auprès d'Actiris, de leur employeur actuel ou de tout autre employeur potentiel.

Axe stratégique 4 : Renforcer la gouvernance de la Validation des compétences

1. Participation à la Coordination bruxelloise (opérationnelle)
2. Participation au projet SPOC et accompagnement
3. Participation sur demande de la Célex lors de réunions, GT ou actions spécifiques
4. Remplacement du chargé de mission
5. Participation au projet Valent

Depuis l'été 2024, les Centres agréés de l'efp et du SFPME ont bénéficié à nouveau du soutien d'un chargé de mission. Son arrivée leur a permis de se concentrer sur l'opérationnel et de faire remonter de façon efficace les pistes d'amélioration concernant les épreuves et le dispositif dans son ensemble.

A partir de 2025, c'est donc notre chargé de mission qui assurera la permanence lors des réunions de la Coordination bruxelloise ou des Comités de pilotage pour le projet SPOC et accompagnement.

5. RÉGION WALLONNE

2.1 Activités conjointes menées en Région wallonne

Réalisations en chiffres

Quelques indicateurs 2024

	Total	Épreuves	RAF
Centre de validation actifs	34	34	/
Métiers mis en œuvre	56	54	30
UC mises en œuvre	135	121	77
Titres de compétence délivrés	6.050	3.023	3.027
Personnes certifiées	2.858	1.916	1.300

	Dispositif	Région wallonne
Taux de présence	87 %	89 %
Taux de réussite	75 %	79 %

On assiste en 2024 à une tendance de concentration de l’offre sur quelques métiers actifs (nombre plus important qu’en 2019) sur moins de Centres ainsi qu’à une tendance à la décentralisation via une augmentation significative de collaborations et partenariats

Titres délivrés par institution publique et par processus



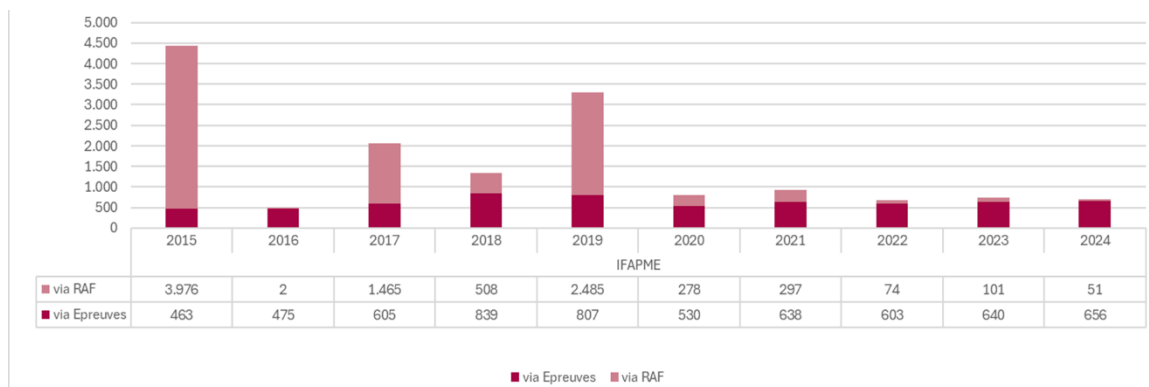


FIGURE 8 : Titres délivrés par institution publique et par processus en Région wallonne (2015-2024)

Les épreuves de validation des compétences

Evolution du nombre d'épreuves réalisées et de Titres de compétence délivrés via épreuves

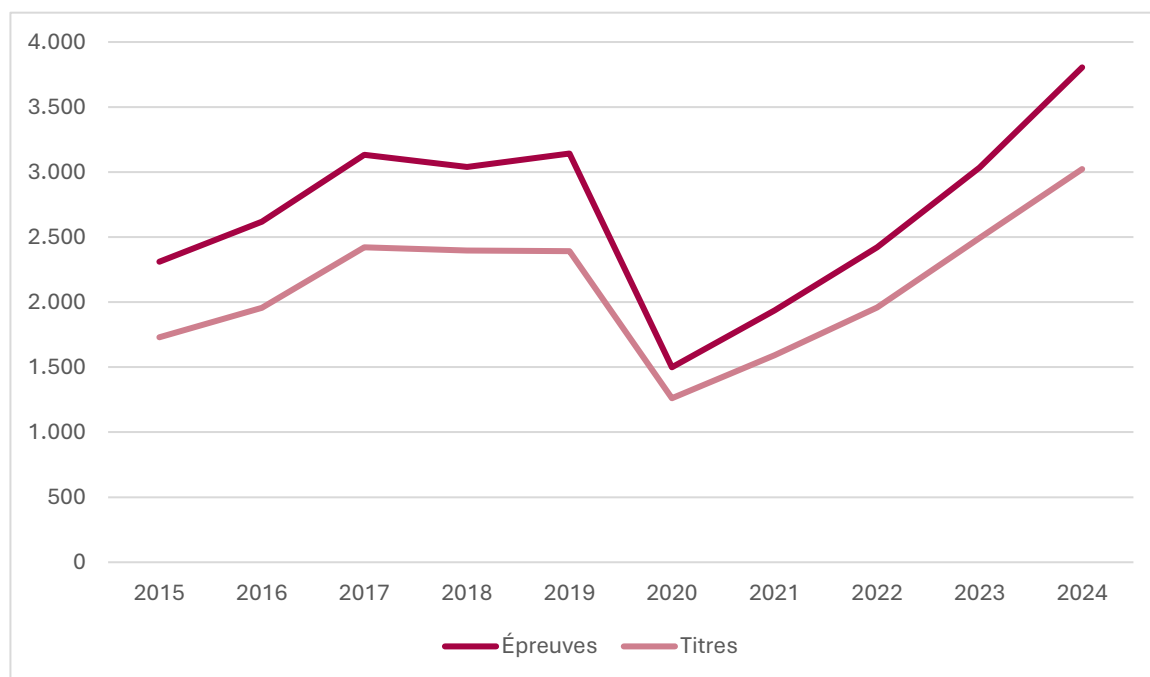


FIGURE 9 : Epreuves réalisées et Titres de compétence délivrés en Région wallonne (2015-2024)

Evolution des épreuves par institution publique et par métier

	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Enseignement de Promotion Sociale	760	945	1.204	972	1.030	422	464	668	866	1.086
Agent(e) d'accueil								6	33	54
Agent(e) de propreté									88	26
Aide-comptable	6	26	4							
Aide-ménager(ère)	414	443	441	453	464	177	179	290	227	246
Conducteur(rice) de chariot élévateur	90	123	296	109	105	80	104	95	197	227
Conseiller(ère) en emploi et insertion professionnelle									1	4
Employé(e) administratif(ive)	36	106	64	72	104	55	28	77	82	133
Employé(e) administratif(ive) des services commerciaux									2	13
Esthéticien(ne)		1	3	35						
Fossoyeur(euse)	41	35	24	18	33	14	14	28	14	39
Installateur(rice) électricien(ne) industriel						2	2	2		2
Installateur(rice) électricien(ne) résidentiel	51	86	43	53	99	30	70	72	131	92
Jardinier(ière) d'entretien	18	29	89	128	106	29	44	68	37	29
Magasinier(ère)										1
Mécanicien(ne) automatique	12	14	28			3				11
Mécanicien(ne) d'entretien industriel	23	28	28	19	34	19	5	1		10
Médiateur(rice) numérique									1	50
Monteur(euse) en chauffage et sanitaire	8	2	28	25	7					
Opérateur(rice) de production sur ligne industrielle			2			1				
Ouvrier(ère) polyvalent(e)									13	14
Paveur(euse)									4	10
Référent(e) encadrant(e) intersectoriel							10	23	9	39
Serveur(euse) restaurant					2				4	
Technicien(ne) en installations électriques									8	45
Technicien(ne) en système d'usinage	51	43	37	41	44					
Technicien(ne) PC & réseaux	6	6	10	7	8	7	8	6	14	39
Tôlier(ère) industriel	4	3	4							
Tuteur(rice) en entreprise			103	12	24	5			1	22
FOREM	956	1.033	1.147	941	1.083	454	663	957	1.351	1.802
Agent(e) d'accueil	10	24	32	31	30	14	18	16	20	43
Aide-comptable	12	10	3							
Aide-ménager(ère)	80	74	59	36	48	21	30	26	30	55
Auxiliaire technique de spectacle	29	29	23	22	19	6	8	17	10	27
Barman(maid)				1	11	8				
Carreleur(euse)	21	25	35	17	47	38	77	66	115	119
Coffreur(euse)	3	3	2	5	6		2		1	
Coiffeur(euse)	14	34	23	22	26	19	11	19	22	26
Coiffeur(euse) autonome	11	8	24	18	26	11	8	11	16	15

	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Coiffeur(euse) manager(euse)		2	2							
Conducteur(rice) de chariot élévateur	10	19	142	26	13	7	7	8	3	21
Conducteur(rice) de ligne de production en industrie alimentaire						26		5		
Conducteur(rice) d'engins de terrassement	14	11	5	5	12	4	13	12	9	23
Conseiller(ère) en emploi et insertion professionnelle										3
Couvreur(euse)	11	24	22	32	15	1	12	25	15	41
Cuisinier(ère) travaillant seul(e)						11	37	38	35	32
Employé(e) administratif(ive)	197	209	141	111	139	43	33	77	150	192
Esthéticien(ne)		12	26	31	77	16	41	43	209	142
Fontainier(ère)								40	119	276
Grimpeur(euse)-élagueur(euse)		17			13		10	10	3	16
Installateur(rice) électricien(ne) industriel							4	9	5	1
Installateur(rice) électricien(ne) résidentiel	13	16	16	9	16		27	15	25	38
Jardinier(ière) d'entretien	23	11	9	12	2		4	13	27	14
Maçon(ne)	52	65	59	46	55	8	36	49	67	52
Magasinier(ère)	7		1	3		3		1	1	8
Mécanicien(ne) automatique	10			2	17	16			2	
Mécanicien(ne) d'entretien industriel			10							
Mécanicien(ne) réparateur(rice) des voitures particulières et véhicules utilitaires légers	24	18	18	18	20		26	37	22	31
Médiateur(rice) numérique										16
Monteur(euse) en chauffage et sanitaire	13	18	14	9	5		11	10	12	66
Monteur(euse) frigoriste	22	27	27	10	16	20	12	12	1	
Opérateur(rice) call center	10	15	4	4	11	1	1	19	3	8
Opérateur(rice) de parcours acrobatique en hauteur								15	40	38
Opérateur(rice) de production en industrie alimentaire		11	4		13			6	2	
Opérateur(rice) de production sur ligne industrielle	8	4	4	13	5	2	2	1	1	2
Ouvrier(ère) polyvalent(e)										48
Paveur(euse)	53	18	49	18	12	11	15	18	31	24
Peintre décorateur(rice)	52	78	73	86	74	25	48	91	93	110
Peintre industriel	9	13	46	53	57	16	27	20	21	34
Plafonneur(euse)-cimentier(ère)	3	14	6	11	23	10	22	13	12	20
Poseur(euse) de fermetures menuisées	31	34	28	20	33	12	19	39	20	20
Premier(ère) chef(fe) de rang					3					
Réceptionniste en hôtellerie							2			7
Régisseur(euse)								2	2	
Serveur(euse) restaurant				6	4	14	2		1	4
Technicien(ne) des arts de la scène et de l'évènement	32	36	23	38	25	18	8	15	30	37

	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Technicien(ne) en installations électriques									1	20
Technicien(ne) en système d'usinage	22	21	23	29	18	8		8	7	
Technicien(ne) frigoriste	1	3	6	6	6	8	6		22	
Technicien(ne) PC & réseaux	146	118	157	121	130	30	41	71	55	69
Tôlier(ère) industriel	1	5	3	21	33	21	33	37	18	39
Tuteur(rice) en entreprise		2	23	34	15	5	5	25	25	13
Tuyauteur(euse) industriel			5	15	6					
Valoriste généraliste							5	18	48	46
Vendeur(euse) automobile	12	5			2	1				6
IFAPME	595	640	782	1.126	1.029	623	809	797	848	917
Accueillant(e) d'enfants							2		13	10
Aide-comptable	50	90	47	83	53	21	20	33	52	78
Aide-cuisinier(ière) en collectivité						27	53	64	104	80
Coiffeur(euse)					1			3	3	11
Conducteur(rice) de chariot élévateur									13	28
Couvreur(euse)				20	25	3	32		26	7
Cuisinier(ère) travaillant seul(e)										15
Découpeur(euse)-désosseur(euse)	78	52	59	50	102	52	45	32	17	7
Employé(e) administratif(ive)	186	247	249	525	453	200	320	382	382	462
Employé(e) administratif(ive) des services commerciaux		8								
Esthéticien(ne)						10		8		
Installateur(rice) électricien(ne) résidentiel	41	24	34	30	67	20	58	67	63	60
Jardinier(ière) d'entretien	5	6	6	3						
Maçon(ne)				10				2	14	8
Mécanicien(ne) d'entretien des voitures particulières et véhicules utilitaires légers	14	14	10	2	3		4	8	6	5
Ouvrier(ère) boulanger(ère)-pâtissier(ère)	69	71	117	119	100	127	41	7		7
Plafonneur(euse)-cimentier(ère)	47	27	104	129	81	73	75	134	123	110
Poseur(euse) de fermetures menuisées	14	2	11	5	3					
Préparateur(rice) de viandes	63	65	70	138	138	90	152	49	16	13
Technicien(ne) PC & réseaux	28	23	26						8	
Tuteur(rice) en entreprise		11	49	12	3		7	8	8	16
Total général	2.311	2.618	3.133	3.039	3.142	1.499	1.936	2.422	3.065	3.805

TABLERAU 13 : Evolution du nombre d'épreuves réalisées par institution publique et par métier, en Région wallonne (2015-2024)

La Reconnaissance des Acquis de Formation

	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
FOREM	1.422	465	1.707	1.519	1.533	705	855	1.225	1.562	1.986
IFAPME	3.976	2	1.465	508	2.485	278	297	74	101	51

TABLERAU 14 : Nombre de Titres de compétence délivrés par la RAF en Région wallonne (2015-2024)

Rapport d'activité

Le développement de la validation des compétences en Wallonie a été porté depuis 2022 par la mise en œuvre du Plan de relance wallon (PRW) (voir bilan/autoévaluation en cours de réalisation) et particulièrement son Projet 21.b – « *Déployer plus largement la validation des compétences en Wallonie* ».

Le projet 21b a pour objectif principal de mieux rencontrer les besoins en certification professionnelle des travailleur(euse)s de Wallonie - avec ou sans emploi -, en développant des services de validation des compétences dans des métiers en demande sur le marché de l'emploi.

Ces moyens nouveaux ont essentiellement permis 1) de financer de nouvelles épreuves dans les Centres du Forem et de l'IFAPME et 2) de doter l'ensemble des acteurs et partenaires de la validation (Forem, IFAPME, Enseignement de Promotion sociale, Cités des métiers, partenaires CISP... et Consortium lui-même) de nouvelles ressources humaines (accompagnateurs, chargés de projets, experts méthodologiques, fonctions supports...), mais également d'équipements (dans les Centres) et de services (consultances en termes de supports finances, communication et information... notamment) pour mener de nouveaux projets ou renforcer des activités existantes au bénéfice des citoyen(ne)s de Wallonie.

Ces ressources ont permis de développer des partenariats avec l'insertion socioprofessionnelle ; l'arrivée de deux collègues en charge de la validation des compétences dans les Cités des métiers de Liège, Namur et Charleroi ; la validation des compétences des travailleurs dans les entreprises privées, d'économie sociale et de plus en plus dans la fonction publique (tout particulièrement locale en collaboration avec le CRF) ; la démultiplication d'actions de communication via les réseaux sociaux ou via des salons ; sans oublier le développement de nouveaux référentiels et l'achat d'équipements qui permettent de construire les fondations de développements à venir.

Enfin, le PRW vient structurer le pilotage du développement de la validation des compétences, tout particulièrement au travers du Comité de pilotage du projet PRW 21.B. Ce comité de pilotage est composé de représentants du Forem, de l'IFAPME, de l'Enseignement de Promotion sociale, de l'Interfédé et du SPW Emploi Formation, de la Présidente du CVDC et de la Cellule exécutive, ainsi que d'un

représentant du cabinet du (de la) Ministre de l'Emploi et de la Formation.

Il prend notamment les orientations en termes d'objectifs, de projets et d'affectation des ressources du Fonds wallon de développement de la validation des compétences, ces orientations étant préparées par un comité « opérationnel » réunissant les chargés de mission du Forem, de l'IFAPME, de l'Enseignement de Promotion sociale, l'Interfédé et la Cellule exécutive du CVDC.

Axe stratégique 1: Améliorer l'offre pour mieux répondre aux besoins des publics

Dans le cadre du PRW, le dispositif de VDC s'est donné comme objectif de dépasser en 2024 de 500 épreuves les résultats de 2019, la dernière et meilleure année avant Covid avec 3.642 épreuves réalisées.

Concernant les Titres délivrés, l'objectif pour 2024 était de 2.754 via épreuves et 1.481 via la RAF.

Les Centres organisés ou conventionnés par le Forem, l'IFAPME et L'Enseignement de Promotion sociale ont fait passer 3.804 épreuves (121 % de l'objectif), ce qui a permis au Consortium de délivrer 3.023 Titres de compétence (126 % de l'objectif), en forte augmentation par rapport à 2023 et avec un net dépassement des résultats de 2019. Notons également que les taux de présence aux épreuves (89%) et de réussite (79%) restent excellents en Wallonie, ce qui constitue un indice important montrant que la VDC y trouve son public.

Au total, le PRW est venu soutenir le développement de nos activités depuis 2022 à hauteur de 9.291 épreuves et de 7.476 Titres de compétence délivrés (données cumulant les Titres de compétence délivrés après épreuves et après RAF).

Axe stratégique 2 : Renforcer le service aux publics de la validation

Projet pilote Information & Accompagnement vers la VDC des publics éloignés de l'emploi (voir rapport en cours de réalisation)

Dans le cadre du projet 21.b du PRW, en articulation avec l'activité 2 de la fiche 19 du PRW et sur base notamment des conclusions des projets PARS⁵ et des enseignements du projet bruxellois SPOC & accompagnement à la VDC, le pôle partenariats a mis sur pied un projet pilote d'Information et d'Accompagnement vers la validation des compétences pour les publics plus éloignés de l'emploi et de la certification.

Il contribue à la finalité globale de mieux rencontrer les besoins en certification professionnelle des travailleur(euse)s de Wallonie - avec

⁵ <https://emploi.wallonie.be/home/formation/cisp/reconnaissance-des-acquis-d'apprentissage-en-cisp.html>.

ou sans emploi -, en développant des services de validation des compétences dans des métiers en demande sur le marché de l'emploi.

Plus spécifiquement, il vise à renforcer l'accès aux épreuves d'un public plus éloigné de l'emploi dont un des objectifs principaux est la réinsertion socioprofessionnelle, particulièrement dans les premiers niveaux de certification du Cadre européen/francophone des certifications.

Porté par des Centres de validation des compétences et leurs chargés de mission, des CISP porteurs et les conseillers référents VDC des Carrefours et Cités des Métiers wallonnes, il est piloté par un Comité d'Accompagnement géré par la Cellule exécutive, sous la responsabilité finale du Comité de pilotage du projet 21.b du PRW.

Au total, dans le cadre du premier exercice de ce projet (1er avril 2023 – 31 mars 2024), 178 personnes ont été informées et 111 personnes ont été accompagnées.

Projet « VDC au sein des Carrefours et Cités des Métiers wallonnes » (voir bilan en cours de réalisation)

Ce partenariat a fêté sa première année à l'automne 2024. Les 2 conseillères référentes VDC wallonnes au sein des Cités des Métiers de Namur et de Liège et des Carrefours associés constituent le pendant de la conseillère SPOC VDC déjà en place à la Cité des métiers de Bruxelles depuis plusieurs années.

Disposant d'un double ancrage Célex et Cités des métiers, ces relais de terrain sont cruciaux pour développer l'information, l'orientation et l'accès du public et des professionnels à la VDC et contribuer à faire rencontrer l'offre et la demande.

Ces conseillers référents VDC wallons nous offrent l'opportunité de développer des projets connexes d'information (FAQ, usage du Titre de compétence) et de redynamiser le réseau de conseillers relais VDC déjà présents au sein des Cités et Carrefours wallons depuis un nombre variable d'années selon les sites.

Très concrètement, ils conçoivent et animent des séances collectives présentant le dispositif de validation des compétences en interne, chez les différents partenaires, auprès des professionnels de l'insertion ou dans les Centres de validation des compétences.

Un second pan de leur activité est d'accueillir, d'informer et d'orienter tout public vers les Centres de validation ou partenaires adéquats lors d'entretiens individuels d'information, de conseil et d'orientation.

Ils contribuent également à l'organisation d'événements divers promouvant la validation des compétences et ils représentent les personnes de référence pour l'ensemble des conseillers des Carrefours et Cités des métiers de Wallonie.

Au total, dans le cadre de ce premier exercice (mars 2024 à décembre 2024), 791 personnes ont été informées et/ou conseillées.

Validation des compétences en Milieu carcéral

Les deux chargées de mission engagées par Le Forem en décembre 2018 et septembre 2019 ont poursuivi l'extension et la consolidation de l'offre de validation des compétences au sein des établissements pénitentiaires wallons. L'année 2024 a permis la consolidation du projet dans les prisons partenaires et l'élargissement de celui-ci à deux nouveaux établissements.

Les actions principales de 2024 ont été les suivantes :

- ❖ Poursuite du projet au sein des prisons de **Marche-en-Famenne, Ittre et Jamioulx**
- ❖ Poursuite du projet au sein de la prison de **Lantin** et développement d'une nouvelle épreuve intramuros : aide-cuisinier(ère) de collectivité, en partenariat avec le Centre de compétence Epicuris
- ❖ Consolidation du projet au sein de la prison de **Nivelles**
- ❖ Séance d'information, en partenariat avec la Cité des métiers de Liège pour une dizaine de détenus de la prison de **Marneffe**
- ❖ Présentation et obtention d'un accord de principe pour le lancement du projet à la prison d'**Andenne**
- ❖ Présence régulière et rencontres individuelles ou collectives avec les candidats potentiels, et suivi des dossiers dans les différents établissements pénitentiaires
- ❖ Travail autour de la communication auprès des détenus, du personnel et des opérateurs de formation et d'insertion :
 - Participation aux plates-formes des différentes prisons regroupant les opérateurs de formations (Comité Local de Suivi (toutes les prisons), « Speed-dating professionnel » (Lantin), etc.)
 - Participation aux plates-formes Réinsertion à destination des détenus (Jamioulx et Ittre)
 - Renouvellement régulier de la communication aux détenus (affiches, intranet, etc.)
 - Présentation du projet aux services internes des différents prisons (Service psycho-social, Service d'Aide aux détenus, etc.)
- ❖ Participation au *Comité de pilotage du Plan global* pour la mise à l'emploi, la formation et la validation des compétences des détenus et anciens détenus sur le territoire de la Région wallonne et de la Région bruxelloise

- ❖ Participation au *Comité de pilotage de la Conférence Interministérielle* visant la coordination des politiques d'intervention en lien avec le milieu carcéral
- ❖ 95 nouveaux détenus ont été rencontrés individuellement en 2024 dans 5 prisons différentes.

2.2 Actions spécifiques menées par l'Enseignement de Promotion sociale

Introduction

De nombreuses initiatives ont été prises pour poursuivre la relance du service aux bénéficiaires avec, dans certains cas, le recours à des moyens technologiques qui ont pu, lors de la crise sanitaire, montrer leur efficacité et qui permettent de mieux rentabiliser le temps alloué à certaines tâches.

Le rapport ci-dessous détaille les actions qui ont été mises en œuvre dans les Centres de validation des compétences wallons en étroite collaboration avec la Célex.

Cadre institutionnel

Objectifs de l'opérateur

Respectant l'Accord de coopération, l'Enseignement de Promotion sociale se veut un opérateur dynamique de validation des compétences afin de répondre à trois objectifs :

- ❖ offrir à toute personne adulte la possibilité d'entrer dans un dispositif lui permettant une reconnaissance officielle de ses compétences ;
- ❖ augmenter l'octroi des Titres de compétence en Région wallonne par un développement et une diversification de l'offre de validation, ainsi qu'une augmentation du taux de réussite aux épreuves ;
- ❖ participer à l'apprentissage tout au long de la vie par la prise en compte des Titres de compétence en termes de valorisation des acquis afin d'alléger, pour le bénéficiaire potentiel, son parcours de reprise d'une formation.

Moyens mis en œuvre pour atteindre les objectifs

Par le biais de l'organe de gestion de la validation des compétences au sein de l'Enseignement de Promotion sociale qu'est le Comité de pilotage, le cabinet de la Ministre de tutelle et le Conseil général de l'Enseignement de Promotion sociale soutiennent le dispositif de validation des compétences en vue d'atteindre ses objectifs et ceci de plusieurs manières :

- ❖ au niveau de la gouvernance financière du Consortium :
 - en maintenant sa participation au financement de la Cellule exécutive du Consortium de validation tant au

niveau des ressources humaines que des coûts liés à son fonctionnement et en hébergeant administrativement certains membres de son équipe ;

- ❖ au niveau des moyens octroyés aux Centres de validation des compétences :
 - en procurant aux Centres de validation des compétences les moyens humains et matériels nécessaires pour fonctionner, tant au niveau de l'organisation des sessions de validation que de la participation au développement de l'offre;
 - en maintenant son investissant dans la gouvernance du dispositif par le financement de la fonction d'une chargée de mission ;
- ❖ au niveau de l'usage des Titres de compétence :
 - en invitant les Conseils des études de ses établissements d'Enseignement de Promotion sociale, tous réseaux confondus, à valoriser les Titres de compétence détenus par les personnes désireuses de reprendre une formation, leur permettant ainsi de bénéficier de dispenses.

Le Plan de relance de la Wallonie dans son projet 21b cherche à déployer l'offre et l'accès à la validation : « Mieux rencontrer les besoins en certification professionnelle des travailleurs de Wallonie - avec ou sans emploi -, en développant des services de validation des compétences dans des métiers en demande sur le marché de l'emploi ».

Pour ce faire, il intervient dans le financement de projets soutenant ainsi le développement de l'offre de validation des compétences dans les Centres wallons.

Un projet d'action a été déposé au Fonds social européen dans le cadre de la nouvelle programmation (FSE+). Ce projet s'intitule : « Renforcement des activités de validation des compétences par l'Enseignement de promotion sociale ».

Il s'appuie sur le programme opérationnel 2021-2027 dans sa Priorité 1 - Mesure 2 - Action 1

En résumé, le projet déposé a pour ambition de poursuivre les activités suivantes :

Comme la validation des compétences permet de délivrer des Titres de compétence reconnus par les trois gouvernements francophones de Belgique en certifiant des compétences acquises de façon formelle, non formelle ou informelle, le projet résultera en un **renforcement des activités** liées à la validation des compétences contribuant ainsi à favoriser le bien-être économique et social des bénéficiaires dans une perspective d'égalité des chances.

Des actions seront centrées sur la **prise en charge** spécifique des candidats(tes). Elles concerneront l'intensification des démarches d'information, la personnalisation de l'accueil du(de la) candidat(e), sa **guidance** en s'inscrivant dans l'analyse de ses besoins et l'émergence de son projet avant l'épreuve, l'identification des compétences devant ou ne devant pas être réactivées, sa/ses **passations de l'épreuve** de validation avec également une démarche de **soutien vers la validation** pré ou post épreuve et, enfin, si souhaité, son **orientation** après l'obtention du Titre de compétence vers les services compétents dans le cadre d'une **information** sur les possibilités de reprise d'études.

Situation 2024

L'enveloppe annuelle de 566.000 € couvrant, pour l'ensemble des régions, l'implication de l'Enseignement de Promotion sociale au dispositif de validation a été reconduite. L'enveloppe annuelle est prévue pour couvrir, d'une part, le financement du Consortium de validation des compétences et, d'autre part, les frais liés aux coûts de fonctionnement des Centres de validation des compétences avec la répartition suivante :

Répartition du budget	2022	2023	2024
Fonctionnement de la Célex	34%	36%	37%
Fonctionnement des Centres	66%	64%	63%

Le montant réservé aux Centres de validation de la Région wallonne s'élevait en 2024 à 291.721,87 €.

L'apport du Plan de relance wallon (mesure 21b) s'élevait à 330.000 €. L'apport FSE, destiné aux Centres de validation concernant le projet FSE+, s'élevait à 50.000 €.

En 2024, les Centres de validation des compétences ont reçu des moyens humains inférieurs à ceux de 2023. Ceci compte tenu de la non-reconduction de l'effort budgétaire du Cabinet de tutelle (108.000€) mais du maintien de son enveloppe fermée, et des moyens issus du Fonds de développement wallon (PRW). Par ailleurs, les moyens FSE+ ont été activés plus largement.

2024, a vu l'arrivée d'un nouveau membre du personnel, engagé dans le cadre de l'Accord de coopération, en vue de contribuer au développement du dispositif de la validation des compétences, dans le programme 21b.

Les 5 Centres wallons de validation des compétences ont mené des investissements dans de nouveaux métiers pour monter en puissance. Il en résulte que 18 nouveaux métiers viennent compléter l'offre de l'Enseignement de Promotion sociale en Wallonie. Nous passons donc de 11 métiers proposés à la validation des compétences à 29 métiers répartis sur les 5 Centres agréés.

Réalisation en chiffres

Récapitulatif de l'offre de validation

- ❖ 5 Centres de validation agréés
- ❖ 5 Centres de validation actifs et 6 implantations
- ❖ 29 métiers actifs
- ❖ 37 Unités de compétence actives
- ❖ 718 sessions de validations réalisées
- ❖ 1.233 inscriptions aux épreuves
- ❖ 1.086 candidats présents (taux de présence moyen : 88 %)
- ❖ 878 Titres délivrés après épreuve (taux de réussite moyen : 81 %)

Réalisations en chiffres

Métiers agréés	Sessions réalisées	Nombre d'inscriptions	Nombre d'épreuves	Titres délivrés	Taux de réussite
Agent(e) d'accueil	53	72	54	38	70%
Agent(e) de propreté	11	27	26	25	96%
Aide-ménager(ère)	174	278	246	207	84%
Conducteur(rice) de chariot élévateur	227	227	227	180	79%
Conseiller(ère) en emploi et insertion professionnelle	4	11	4	2	50%
Employé(e) administratif(ive)	46	174	133	92	69%
Employé(e) administratif(ive) des services commerciaux	13	14	13	10	77%
Fossoyeur(euse)	14	51	39	37	95%
Installateur(rice) électricien(ne) industriel	1	2	2	2	100%
Installateur(rice) électricien(ne) résidentiel	35	97	92	68	74%
Jardinier(ière) d'entretien	13	45	29	29	100%
Magasinier(ère)	1	1	1	1	100%
Mécanicien(ne) automatique	5	11	11	9	82%
Mécanicien(ne) d'entretien industriel	4	10	10	9	90%
Médiateur(rice) numérique	26	54	50	46	92%
Ouvrier(ère) polyvalent(e)	7	14	14	13	93%
Paveur(euse)	6	10	10	8	80%
Référent(e) encadrant(e) intersectoriel	39	45	39	39	100%
Technicien(ne) en installations électriques	20	46	45	28	62%
Technicien(ne) PC & réseaux	17	42	39	33	85%
Tuteur(rice) en entreprise	2	2	2	2	100%
Total 2024	718	1.233	1.086	878	81%

TABLEAU 15 : : Réalisation par métier, pour l'Enseignement de promotion sociale en région wallonne (2024)

En termes d'épreuves, les Centres ont réalisé 1.036 épreuves contre 866 en 2023 ; c'est 170 épreuves en plus et l'objectif de 100 % de 2019 est ainsi atteint.

En termes de Titres de compétence, les Centres ont délivré 876 Titres ; c'est 144 de plus qu'en 2023, ce qui représente 99 % de 2019 (-6 Titres de compétence).

Les taux de présence et de réussite sont de 88 % et 80 %.

Le métier d'aide-ménager(ère) rencontre encore un franc succès compte tenu d'une forte demande féminine travaillant ou souhaitant travailler au sein de sociétés du secteur des Titres- Services.

Le métier de conducteur(rice) de chariot élévateur rencontre également un certain succès par le fait qu'il est organisé dans une région où la logistique est très développée.

Certains métiers de l'industrie ne font plus recette en 2024 comme tôleux(ère) industriel ou technicien(ne) en système d'usinage, ce qui était déjà le cas en 2023. Ces métiers sont organisés dans des régions où le tissu industriel périclité.

Rapport d'activité

Axe stratégique 1: Améliorer l'offre pour mieux répondre aux besoins des publics

Avec la reprise de l'activité et les moyens complémentaires venant du Plan de relance wallon dans sa mesure 21b, les Centres de validation des compétences ont réfléchi sur leur positionnement par rapport à l'offre de validation.

Il en a résulté que :

Le **Centre de validation des compétences de l'EPS de Liège** a lancé le processus d'extension d'agrément pour les métiers de :

- ❖ agent(e) d'accueil ;
- ❖ employé(e) administratif(ive) des services commerciaux ;
- ❖ technicien(ne) en électricité ;
- ❖ médiateur(rice) numérique.

Il envisage d'obtenir l'agrément pour le métier de formateur(rice) en 2025.

En plus de son offre déjà bien achalandée, le **Centre de validation des compétences de l'EPS de Huy-Waremme** a lancé le processus d'extension d'agrément pour les métiers de :

- ❖ agent(e) de propreté
- ❖ valoriste généraliste
- ❖ conseiller(ère) en emploi et insertion professionnelle
- ❖ agent(e) d'accueil

- ❖ référent(e) encadrant(e) intersectoriel
- ❖ mécanicien(ne) de cycles

Par ailleurs, celui-ci a également développé d'autres partenariats et a participé à la Coref de conseiller(ère) en emploi et insertion professionnel, d'aide-ménager(ère) Titres-services et d'aide-ménager(ère) social(e).

Le Centre de validation des compétences de l'EPS Mouscron – Comines – Picardie a, pour sa part, entamé le processus d'extension d'agrément pour les métiers de:

- ❖ magasinier(ère)
- ❖ monteur(euse) en chauffage et sanitaire
- ❖ ouvrier(ère) polyvalent(e)
- ❖ paveur(euse)
- ❖ technicien(ne) PC-réseau

Le Centre de validation des compétences de l'EPS Sambreville s'est, lui aussi, positionné sur de nouveaux métiers, à savoir :

- ❖ carreleur(euse)
- ❖ paveur(euse)

Il envisage d'obtenir l'agrément pour le métier de médiateur(rice) numérique en 2025.

Le Centre de validation des compétences de l'EPS de Charleroi-Hainaut Sud a été mis en veille. Pour cause de changement de responsable de Centre, manque d'évaluateurs disponibles et manque de candidats qui rencontrent des problèmes de mobilité.

Axe stratégique 2 : Renforcer le service aux publics de la validation

Taux de réussite

Le taux élevé de réussite de la plupart des métiers résulte de l'usage spécifique de l'outil d'auto-positionnement à l'intention du candidat dès son entrée dans le processus.

Collaboration efficace avec les CISP et OISP

Guidance et accompagnement

Chaque candidat a pu profiter d'une guidance formelle ou informelle afin d'effectuer, avec de lui, un travail réflexif sur ses prérequis. En outre, et si besoin, il a pu également bénéficier d'un accompagnement spécifique et personnalisé pouvant se traduire, soit par une séance de refresh, soit par la proposition d'un module court préparatoire à l'épreuve de validation des compétences. Ces démarches ont eu pour but de réactiver certaines compétences existantes mais non immédiatement mobilisables par le candidat en vue de l'épreuve.

Taux de présence

Les bons résultats relatifs au taux de présence s'expliquent par une démarche systématique de rappel adressée aux candidats la veille de l'épreuve.

Promotion du dispositif : projets

Diverses initiatives ont été prises par les Centres de validation des compétences de l'Enseignement de Promotion sociale, il en résulte que :

- ❖ le Centre de validation des compétences de l'EPS Mouscron – Comines – Picardie a reconduit le projet avec la mission régionale de Wallonie picarde d'accompagnement à la validation des compétences et à l'emploi de chercheurs d'emploi dans le secteur de la logistique ;
- ❖ des activités ponctuelles d'information ont été dispensées par les Centres agréés de l'Enseignement de Promotion sociale et des collaborations nouvelles avec les pouvoirs locaux, les métiers carrefour, les CISP et les OISP entre autres, ont été mises en œuvre.

3 Centres de validation ont répondu positivement aux projets « parcours de renforcement des compétences » financé par le Plan de relance wallon dans sa mesure 19.

A cette fin, des contacts fréquents ont été pris avec les partenaires CISP en vue d'atteindre les objectifs assignés. Il s'agit :

- ❖ Centre de Validation des Compétences de l'EPS de Huy-Waremme ;
- ❖ Centre de validation des compétences de l'EPS de Liège ;
- ❖ Centre de validation des compétences de l'EPS de Charleroi-Hainaut Sud.

Axe stratégique 4 : Renforcer la gouvernance de la Validation des compétences

La chargée de mission de l'EPS pour la validation des compétences a participé à toutes les réunions et actions demandées par la Célex. Tous les postes et mandats représentatifs de l'opérateur ont été assumés (Codi, Coda, Corefs, Copils).

2.3 Actions spécifiques menées par l'IFAPME

Introduction

L'IFAPME et ses différents acteurs sont impliqués à plusieurs niveaux dans le développement du dispositif de la validation des compétences, de la conception des référentiels à l'accompagnement

de la personne, avec une attention particulière pour l'approche bénéficiaire.

Réalisation en chiffres

Récapitulatif de l'offre de validation et réalisations 2024

- ❖ 7 Centres de validation agréés
- ❖ 6 Centres de validation actifs
- ❖ 16 métiers actifs
- ❖ 31 Unités de compétences actives
- ❖ 269 sessions de validations réalisées
- ❖ 998 inscriptions aux épreuves (=nombre d'inscriptions à une session)
- ❖ 917 candidats présents (taux de présence : 91,9%)
- ❖ 656 Titres délivrés après épreuve (taux de réussite : 71,5%)
- ❖ 51 Titres délivrés par le dispositif RAF
- ❖ 437 personnes distinctes ayant obtenu au moins un Titre de compétence suite aux épreuves de validation

Réalisations par métier

Métiers	Sessions réalisées	Nombre de candidats inscrits	Nombre de candidats présents à l'épreuve	Nombre de Titres délivrés	Taux de réussite
ACCENF	10	10	10	10	100%
TUT	16	16	16	16	100%
DECDDES	2	7	7	7	100%
PREPAVI	3	13	13	12	92%
MAC	3	10	8	7	88%
PLAF	46	113	110	96	87%
BOULPAT	2	7	7	6	86%
COUV	2	7	7	6	86%
CUIS	9	16	15	12	80%
INELRE	23	62	60	45	75%
AIDCUISCO	22	88	80	55	69%
EMPLADMIN	75	518	462	312	68%
ACP	18	83	78	50	64%
COIF	4	11	11	6	55%
CHAR	28	31	28	14	50%
MECENTAUTO	2	6	5	2	40%

TABLEAU 16 : Résultats par métiers des épreuves de validation des compétences par l'IFAPME (2024)

Rapport d'activité

Le dispositif de la validation des compétences a connu une **croissance certaine** durant l’année 2024 en termes de gestion d’activités et de réalisations pour les Centres de validation agréés du Réseau IFAPME et les Centres de compétence conventionnés.

Les chiffres détaillés dans la *Figure 10* montrent, pour plus de la moitié des Centres de validation, un taux d’activité supérieur à celui de l’année précédente en termes de nombre de sessions, d’inscriptions et d’épreuves réalisées.

Ces chiffres sont une belle **preuve de l’implication** de l’IFAPME, des Centres du Réseau IFAPME et des Centres de compétence conventionnés pour que le dispositif de la validation des compétences soit proposé en tant qu’offre de service en réponse aux enjeux économiques et sociétaux.

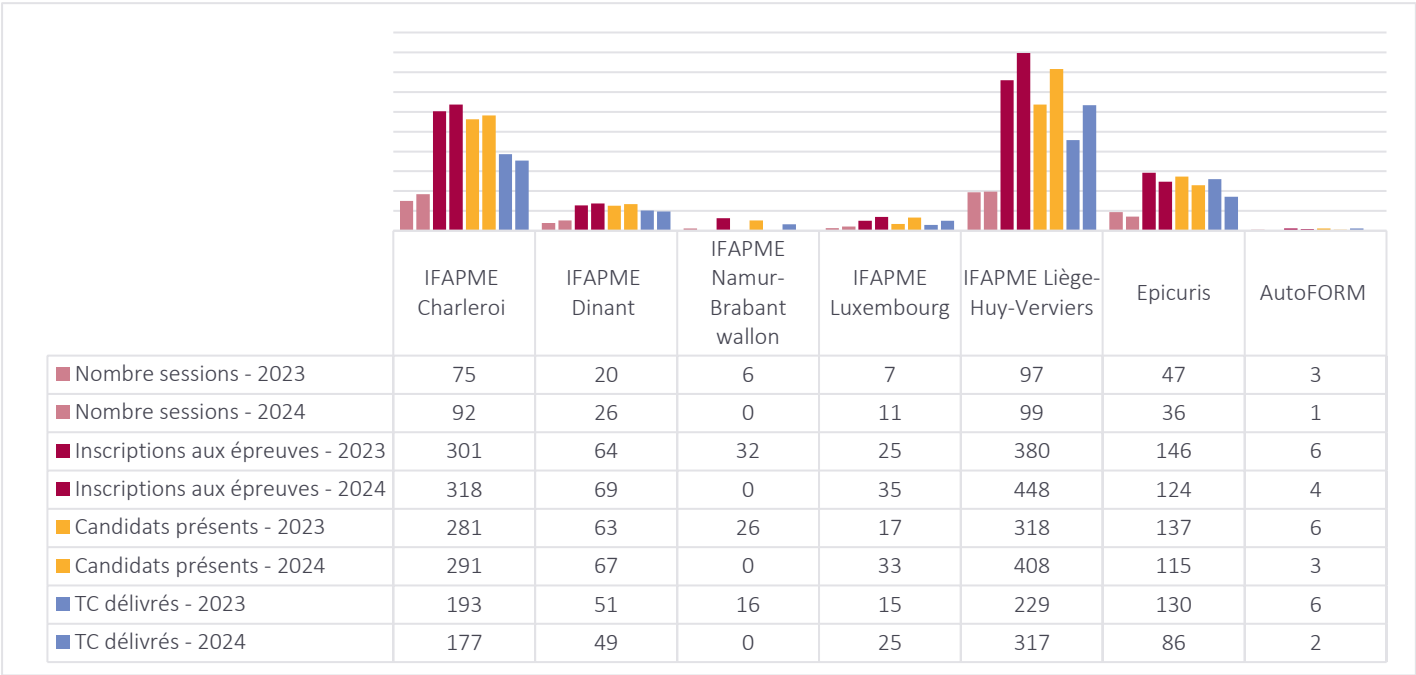


FIGURE 10 : IFAPME – Années 2023-2024 – Evolution de l’activité – Détail par Centre
Légende : pour chaque série de données, l’histogramme de gauche correspond à l’année 2023 et celui de droite à l’année 2024

Axe stratégique 1: Améliorer l’offre pour mieux répondre aux besoins des publics

L’IFAPME compte **7 Centres** de validation des compétences agréés (5 Centres du Réseau IFAPME et 2 Centres de compétence conventionnés) dont l’activité est répartie sur **13 sites de validation** distincts, dont **2 sites extérieurs**⁶ sur la base d’une convention de mise à disposition établie avec des organismes d’insertion

⁶ Il est utile de préciser que n’ont pas été comptabilisé parmi ces sites, les sites sur lesquels ont été organisés des projets de validation en entreprise ou en milieu carcéral ni les épreuves de validation des compétences menées par le Centre de Compétence Epicuris au sein de ses unités mobiles ou de ses sites éphémères en raison du caractère aléatoire et temporaire de ces activités.

socioprofessionnelle : le CESEP (Nivelles) d'une part et PRORIENTA (Tournai) d'autre part.

Tous les **Centres** de validation des compétences agréés ont été **actifs** en 2024, à l'**exception seule** du Centre IFAPME Namur-Brabant wallon et ce, faute d'une demande suffisante du public et de **préoccupations liées aux ressources humaines** au sein du Centre.

Au cours de cette même période, la quasi-totalité des **sites** ont été **actifs (12 sur 13)** en menant à bien des activités de validation dans leurs locaux. Seul le site de Villers-le-Bouillet n'a pas été en mesure d'accueillir d'épreuves pour des raisons logistiques.

En 2024, **plusieurs démarches d'agrément** ont été réalisées afin d'élargir l'offre à différents niveaux (métiers – Centres agréés – sites) :

- ❖ Le Centre IFAPME Liège-Huy-Verviers a **étendu ses activités** pour le métier d'aide-comptable à ses 2 autres **sites** de Villers-le-Bouillet (**nouvelle offre**) et de Verviers afin de faciliter l'accès aux épreuves sur le plan géographique ;
- ❖ Le Centre IFAPME Wallonie picarde a présenté et clôturé avec succès sa **demande d'agrément** afin de **devenir Centre agréé de validation des compétences**. Le choix s'est porté sur le métier d'agent(e) d'accueil ;
- ❖ Le Centre IFAPME de Dinant a introduit **2 demandes d'extension d'agrément aux métiers** de technicien(ne) en installations électriques et de mécanicien(ne) de cycles.

Leur mise œuvre ne sera **effective qu'en 2025⁷** pour diverses raisons :

- ❖ logistique (sites de Villers-le-Bouillet et de Verviers) ;
- ❖ législative (attente de l'officialisation de l'agrément via les arrêtés gouvernementaux) ;
- ❖ organisationnelle (l'épreuve à blanc réalisée fin d'année 2024 et début d'année 2025).

Par ailleurs, les Centres de validation agréés du Réseau IFAPME et les Centres de compétence conventionnés se sont concentrés sur le **maintien** et le **renforcement des activités** de validation relative à l'**offre existante**.

Sur les 22 métiers, regroupant 59 unités de compétence, que compte l'offre de validation des Centres qui dépendent de l'IFAPME, **16 métiers** ont été **actifs** (73% de mise en œuvre) pour un total de **31 unités de compétence** (58% de mise en œuvre). Les raisons pouvant expliquer ces taux sont les suivantes :

⁷ Raison pour laquelle les 3 nouveaux métiers ainsi que le nouveau Centre n'ont pas été intégrés dans les données chiffrées du présent rapport.

- ❖ absence d'un nombre suffisant de candidats : esthéticien(ne) ; barman(maid) ; poseur(euse) de fermetures menuisées ; premier(ère) chef(fe) de rang ; serveur(euse) restaurant ;
- ❖ problème(s) de ressources humaines et/ou d'équipement et/ou d'infrastructure et/ou d'agrément AFSCA :
 - technicien(ne) PC & réseaux : RH et infrastructure ;
 - UC3 du conducteur(rice) de chariot élévateur : la problématique sera solutionnée dès 2025 par la réception du matériel motorisé ;
 - UC4 du découpeur(euse)-désosseur(euse) : agrément AFSCA ;
- ❖ évolution de certains métiers sur le marché de l'emploi : UC3 du découpeur(euse)-désosseur(euse).

Il est à souligner que :

- ❖ Le Centre de Compétence Epicuris a été en mesure d'organiser ses premières sessions d'épreuves pour le métier de cuisinier(ère) travaillant seule(e) dès le mois de février 2024 ;
- ❖ Le Centre IFAPME de Charleroi a pu relancer ses activités pour le métier de mécanicien(ne) d'entretien des voitures particulières et véhicules utilitaires légers après plusieurs années d'inactivité en raison de préoccupations RH ;
- ❖ Le Centre IFAPME de Dinant a pu relancer ses activités pour le métier d'aide-comptable après plusieurs années d'inactivité ;
- ❖ Les Centres IFAPME Liège-Huy-Verviers et Luxembourg ont enregistré une belle progression en termes d'épreuves réalisées : 28% pour le 1^{er} et 94% pour le 2^{ème}.

En 2024, **44.9% des épreuves** organisées dans les Centres de validation agréés du Réseau IFAPME et Centres de compétence conventionnés ont porté sur des **métiers ou fonctions critiques et en pénurie** en Wallonie. Ces derniers représentent 68% de l'offre de validation.

Centre IFAPME de Charleroi	Gilly	<u>tuteur(rice) en entreprise</u> ; <u>mécanicien(ne) d'entretien des voitures particulières et véhicules utilitaires légers</u> ; <u>employé(e) administratif(ive)</u> ; serveur(euse) restaurant ; <u>accueillant(e) d'enfants</u>
	E6K	technicien(ne) PC & réseaux ;
	Gosselies	couvreur(euse) ; <u>conducteur(rice) de chariot élévateur</u>
	Site extérieur – CESEP (Nivelles)	<u>employé(e) administratif(ive)</u>
Centre IFAPME de Dinant	Dinant	<u>installateur(rice) électricien(ne) résidentiel</u> ; <u>aide-comptable</u>
Centre IFAPME Luxembourg	Libramont	<u>ouvrier(ère) boulanger(ère)-pâtissier(ère)</u> ; <u>coiffeur(euse)</u> ; <u>maçon(ne)</u> ; <u>couvreur(euse)</u>
Centre IFAPME Liège-Huy-Verviers	Liège	<u>employé(e) administratif(ive)</u> ; <u>aide-comptable</u> ; <u>esthéticien/esthéticienne</u>

	Verviers	<u>plafonneur(euse)-cimentier(ère)</u> ; poseur(euse) de fermetures menuisées ; aide-comptable
	Villers-le-Bouillet	aide-comptable
Centre IFAPME Namur-Brabant wallon	Les Isnes	couvreur(euse)
Centre de Compétence Epicuris	Bierset	ouvrier(ère) boulanger(ère)-pâtissier(ère) ; <u>découpeur(euse)-désosseur(euse)</u> ; <u>aide cuisinier(ère) en collectivité</u> ; <u>préparateur(rice) de viandes</u> ; serveur(euse) restaurant ; barman(maid) ; premier(ère) chef(fe) de rang ; <u>cuisinier(ère) travaillant seul(e)</u>
	Site extérieur – PRORIENTA (Tournai)	<u>aide cuisinier(ère) en collectivité</u>
Centre de Compétence AutoFORM	Liège	<u>mécanicien(ne) d'entretien des voitures particulières et véhicules utilitaires légers</u>

TABLEAU 17 : IFAPME – 2023 – Offre de validation : Centres (actifs) – Sites – Métiers (actifs)

Métiers/fonctions critiques et en pénurie en Wallonie	Nombre d'épreuves	Centre(s) concerné(s)
plafonneur(euse)-cimentier(ère)	110	Centre IFAPME Liège-Huy-Verviers
aide-cuisinier(ère) en collectivité	80	Centre de compétence Epicuris
aide-comptable	78	Centre IFAPME Liège-Huy-Verviers Centre IFAPME de Dinant
installateur(rice) électricien(ne) résidentiel	60	Centre IFAPME de Dinant
cuisinier(ère) travaillant seul(e)	15	Centre de compétence Epicuris
préparateur(rice) de viandes	13	Centre de compétence Epicuris
coiffeur(euse)	11	Centre IFAPME Luxembourg
accueillant(e) d'enfants	10	Centre IFAPME de Charleroi
maçon(ne)	8	Centre IFAPME Luxembourg
couvreur/couvreuse	7	Centre IFAPME Luxembourg Centre IFAPME de Charleroi Centre IFAPME Namur-Brabant wallon
découpeur(euse)-désosseur(euse)	7	Centre de compétence Epicuris
ouvrier(ère) boulanger(ère)-pâtissier(ère)	7	Centre de compétence Epicuris Centre IFAPME Luxembourg
conducteur(rice) de gerbeur et de transpalette motorisé / UC1 du conducteur(rice) de chariot élévateur	6	Centre IFAPME de Charleroi
esthéticien(ne)	/	Centre IFAPME Liège-Huy-Verviers
serveur(euse) restaurant	/	Centre de compétence Epicuris Centre IFAPME de Charleroi

TABLEAU 18 : IFAPME – 2024 – Métiers/fonctions critiques et en pénurie en Wallonie – Par ordre décroissant

Axe stratégique 2 : Renforcer le service aux publics de la validation

Concernant les chiffres liés à l'activité réalisée durant l'année 2024, il y a lieu de relever les **éléments** suivants :

- ❖ Grâce à la mobilisation des équipes des Centres agréés, **269 sessions** de validation ont pu être organisées et ainsi permettre à **578 candidats distincts** de **s'inscrire à une épreuve** pour un total de 998 inscriptions ;
- ❖ Un beau **taux de présence de 91.9%** aux épreuves ;
- ❖ L'année 2024 a enregistré un **taux de réussite** qui s'élève à **71.5%**, il s'agit du taux le plus bas enregistré au cours des 10 dernières années. Ce taux varie d'un métier à l'autre mais également d'un Centre à l'autre pour un même métier. On constate toutefois une baisse généralisée dans la quasi-totalité des Centres de validation agréés du Réseau IFAPME et Centres de compétence conventionnés entre 2023 et 2024. Elle s'explique par un public plus fragilisé qui ne maîtrise pas suffisamment certains gestes ou compétences techniques et/ou une discordance quant à la notion de maîtrise du métier ;
- ❖ Ces éléments ont conduit à la délivrance, après épreuves, de **656 Titres de compétence** au bénéfice de **437 personnes distinctes**.

Ces résultats sont le fruit du **travail** réalisé au **quotidien** par les **équipes des Centres** de validation agréés du Réseau IFAPME et Centres de compétence conventionnés afin de proposer des épreuves de validation au public.

En matière d'accompagnement des publics, il sied de relever les éléments suivants :

De manière générale :

- ❖ Le travail mené par les **Accompagnatrices VDC** au sein des Centres agréés de validation des compétences du Réseau IFAPME dont les résultats concrets peuvent être observés sur le terrain – à titre d'exemple:
 - l'organisation de 4 sessions pour le métier de coiffeur(euse) à la suite de l'organisation de séances d'informations au sein de Centres pour réfugiés de la Croix Rouge ou de FEDASIL par le Centre IFAPME Luxembourg ;
 - l'impact sur les taux de présence (+7%) et de réussite (+6%) au sein du Centre IFAPME Liège-Huy-Verviers par rapport à 2023 ;
- ❖ Le maintien ainsi que le développement des **échanges et des contacts** avec des **organismes externes** (dynamique partenariale) à travers notamment de l'organisation de **séances d'informations** (internes ou externes) à destination des candidat(e)s et/ou des équipes encadrantes ;

Ce type d'activités est majoritairement mené avec des organismes issus du secteur de l'insertion socioprofessionnelle mais ne se limite pas à ce secteur.

- ❖ Le Centre IFAPME de Charleroi a mis en place pour le métier de conducteur(rice) de chariot élévateur un module de soutien à destination des salariés de l'entreprise Match-Smatch dans le cadre des cellules de reconversion, ceux-ci visaient la révision de compétences en matière de sécurité.

Plus spécifiquement :

- ❖ Dans le cadre du 3^{ème} appel à projets « **Parcours de renforcement de compétences** » du SPW, implication du Centre de compétence Epicuris dans trois projets.
- ❖ Dans le cadre du projet-pilote « **Information & Accompagnement à la validation des compétences pour les publics plus éloignés** » – implication du Centre IFAPME de Charleroi : voir le rapport ad hoc ;
- ❖ Le Centre IFAPME Liège-Huy-Verviers, et plus spécifiquement l'équipe du site de Verviers a accueilli **un bénéficiaire en situation de handicap** (surdit ) pour le m tier de plafonneur(euse)-cimentier( re) de concert avec l'organisme comp tent en la mati re – le Service d'Aide   la recherche d'un emploi pour personnes sourdes et malentendantes en Wallonie (SAREW) ;
- ❖ **VDC en entreprise** – implication de diff rents Centres : voir le rapport ad hoc ;
- ❖ **VDC en milieu carcer l** – implication de diff rents Centres : voir la partie *Activit s conjointes men es en r gion wallonne / Axe strat gique 2* dans le pr sent rapport ;
- ❖ Le Centre IFAPME Li ge-Huy-Verviers, et plus particuli rement la nouvelle  quipe d' valuateur(rice)s a effectu  un travail de mise   jour des jeux d' preuve pour le m tier d'aide-comptable qui dataient de 2006. Les  preuves ayant  t  modernis es elles refl tent davantage la r alit  et sont plus adapt es au quotidien des candidats.

Les  quipes des Centres agr es du R seau IFAPME et Centres de comp tence conventionn s essaient autant que faire se peut, en fonction des th matiques abord es ainsi que de leur disponibilit , de **prendre part aux actions** men es par la **Cellule ex cutive du Consortium** et de **r pondre positivement aux sollicitations** qui leur sont adress es : groupes de travail,  v nements, projets sp cifiques, etc... Les participations suivantes peuvent  tre mise en avant :

- ❖ L' v nement « **Regards crois s sur la validation des comp tences des travailleur(euse)s** » (20/09/24) : t moignage de la Responsable du Centre IFAPME de Charleroi lors de la table ronde de l'apr s-midi.

- ❖ "Salon de l'orientation et de la formation pour adultes – Espace Infos n°3 : Cité des Métiers de Liège" (01/10/2024) : participation de l'Accompagnatrice VDC du Centre IFAPME de Liège-Huy-Verviers en soutien-renfort de la conseillère référente VDC lors des séances d'informations ainsi que sur le stand.

En termes de stratégie d'information et de communication, les actions suivantes ont été menées au niveau de l'IFAPME :

- ❖ Rédaction de 3 **articles** publiés dans le Circuit-Court IFAPME (**communication interne** Institut, Centres, Comité de gestion et Comité de Concertation de base) ;
- ❖ Alimentation d'un **espace d'échange, d'information et de communication** entre les équipes des Centres agréés et sites conventionnés sous forme d'un canal Teams.

Axe stratégique 3 : Développer la valeur d'usage des Titres de compétence

Les collaborateurs des différentes Directions de l'Administration centrale de l'IFAPME ainsi que la chargée de mission ont contribué au développement de cet axe stratégique en travaillant à l'**analyse et la production d'avis sur les dossiers** déposés par les autres membres du GT RAF au cours de l'année 2024.

Axe stratégique 4 : Renforcer la gouvernance de la Validation des compétences

Les collaborateurs des différentes Directions de l'Administration centrale de l'IFAPME ainsi que la chargée de mission ont contribué au développement de cet axe stratégique en :

- ❖ **Soutenant** quotidiennement le **personnel des Centres** agréés du Réseau IFAPME ainsi que les Centres de compétence et sites conventionnés ;
- ❖ **Organisant** le **recrutement** du **personnel** détaché au sein de la **Cellule exécutive** du CVDC ;
- ❖ **Répondant** aux **sollicitations** de la Cellule exécutive du CVDC ;
- ❖ **Mettant en œuvre** en tant qu'opérateur membre, le **projet** « Renforcement des activités de validation des compétences par l'IFAPME » dans le cadre de la programmation FSE+ 2021-2027 ;
- ❖ **Collaborant** à la mise en œuvre des projets 19 et 21b du **Plan de Relance de la Wallonie**.

2.3 Actions spécifiques menées par Le Forem

Réalisation en chiffres

Récapitulatif de l'offre de validation et réalisation 2024

- ❖ 26 Centres de validation agréés
- ❖ 23 Centres de validation actifs
- ❖ 42 métiers actifs
- ❖ 99 Unités de compétences actives
- ❖ 963 sessions de validations réalisées
- ❖ 2.055 inscriptions aux épreuves (= nombre d'inscriptions à une session)
- ❖ 1.801 présences aux épreuves (taux de présence : 89 %)
- ❖ 1.489 Titres délivrés à la suite des épreuves (taux de réussite : 83 %)
- ❖ 1.060 candidats distincts inscrits aux épreuves
- ❖ 850 candidats distincts certifiés
- ❖ 1.986 Titres délivrés par RAF

Réalisations par métier

Métiers	Nombre d'inscriptions	Nombre d'épreuves	Nombre de Titres	Sessions réalisées	Taux de réussite
Agent(e) d'accueil	45	42	29	42	69%
Agent(e) de propreté	1	0	0	0	-
Aide-comptable					-
Aide-ménager(ère)	66	55	48	44	87%
Auxiliaire technique de spectacle	29	27	22	6	81%
Barman(maid)					-
Carreleur(euse)	161	119	115	82	97%
Coffreur(euse)					-
Coiffeur(euse)	31	26	20	15	77%
Coiffeur(euse) autonome	22	15	7	4	47%
Coiffeur(euse) manager(euse)					-
Conducteur(rice) d'engins de terrassement	27	23	15	21	65%
Conducteur(rice) de chariot élévateur	21	21	18	12	86%
Conducteur(rice) de ligne de production en industrie alimentaire					-
Conseiller(ère) en emploi et insertion professionnelle	3	3	2	3	67%
Couvreur(euse)	54	41	25	35	61%
Cuisinier(ère) travaillant seul(e)	34	32	22	21	69%
Employé(e) administratif(ive)	221	192	142	42	74%
Esthéticien(ne)	149	142	107	32	75%
Fontainier(ère)	295	276	257	130	93%
Grimpeur(euse)-élagueur(euse)	18	16	14	16	88%

Métiers	Nombre d'inscriptions	Nombre d'épreuves	Nombre de Titres	Sessions réalisées	Taux de réussite
Installateur(rice) électricien(ne) industriel	1	1	1	1	100%
Installateur(rice) électricien(ne) résidentiel	39	38	28	38	74%
Jardinier(ière) d'entretien	15	14	13	8	93%
Maçon(ne)	58	52	44	47	85%
Magasinier(ère)	9	8	7	6	88%
Mécanicien(ne) automatique					-
Mécanicien(ne) d'entretien industriel					-
Mécanicien(ne) réparateur(rice) des voitures particulières et véhicules utilitaires légers	38	31	25	15	81%
Médiateur(rice) numérique	16	16	15	15	94%
Monteur(euse) en chauffage et sanitaire	80	66	51	20	77%
Monteur(euse) frigoriste					-
Opérateur(rice) call center	9	8	4	5	50%
Opérateur(rice) de parcours acrobatique en hauteur	39	38	37	12	97%
Opérateur(rice) de production en industrie alimentaire					-
Opérateur(rice) de production sur ligne industrielle	2	2	2	2	100%
Ouvrier(ère) polyvalent(e)	52	48	46	29	96%
Paveur(euse)	26	24	15	10	62%
Peintre décorateur(rice)	144	110	96	71	87%
Peintre industriel	41	34	30	12	88%
Plafonneur(euse)-cimentier(ère)	24	20	13	20	65%
Poseur(euse) de fermetures menuisées	20	20	17	7	85%
Premier(ère) chef(fe) de rang					-
Premier(ère) commis de cuisine					-
Réceptionniste en hôtellerie	8	7	7	7	100%
Régisseur(euse)					-
Serveur(euse) restaurant	4	4	4	4	100%
Technicien(ne) des arts de la scène et de l'évènement	38	37	31	17	84%
Technicien(ne) en installations électriques	22	20	17	20	85%
Technicien(ne) en système d'usinage					-
Technicien(ne) frigoriste					-
Technicien(ne) PC & réseaux	83	69	50	25	72%
Tôlier(ère) industriel	43	39	39	12	100%
Tuteur(rice) en entreprise	13	13	12	7	92%
Tuyauteur(euse) industriel					-
Valoriste généraliste	47	46	38	46	83%
Vendeur(euse) automobile	7	6	4	2	67%

TABEAU 19 : Résultats par métiers des épreuves de validation des compétences par Le Forem (2024)

Rapport d'activité

Axe stratégique 1: Améliorer l'offre pour mieux répondre aux besoins des publics

Après une année 2023 de plein essor pour la validation des compétences, les Centres de validation agréés du Forem ou en partenariat ont continué à augmenter leurs réalisations en 2024 sous l'impulsion du Plan de Relance Wallon et du FSE+. Ils ont amélioré leur organisation, priorisé et renforcé leurs activités de validation des compétences afin d'étoffer l'offre de métiers et afin d'augmenter les places disponibles aux épreuves dans un délai acceptable, ce qui a amené à une belle croissance du nombre d'épreuves réalisées. En effet, un total de 1.801 épreuves a été atteint, dont 65% concernent des métiers identifiés comme fonctions critiques ou métiers en pénurie en Wallonie.

Sur les 26 Centres agréés, 3 n'ont pas été actifs :

- ❖ Cette année encore, le Centre de formation Forem de Mouscron, agréé pour le métier d'opérateur(rice) Call center, toujours en raison d'un problème technique et de disponibilité de ressources humaines, rendant impossible la réalisation des épreuves.
- ❖ Le Forem - Centre de formation logistique de Floriffoux a introduit sa demande d'agrément pour les métiers de magasinier(ère) et de conducteur(rice) de chariot élévateur le 10 août 2023 ; l'agrément du Centre a été octroyé le 18 décembre 2024.
- ❖ Le Centre de compétence Forem FormAlim n'a pas organisé d'épreuve de validation des compétences, car il doit au préalable adapter les épreuves aux nouveaux équipements/infrastructures ; il n'a pas non plus été sollicité pour des actions Valent.

Un autre frein a trait au fait que, dans certains Centres agréés, certains métiers ne sont pas actifs. Les métiers de l'industrie ont beaucoup de difficultés à attirer des candidats (exemple du Centre de compétence Technocampus). Ceux qui proposent des dates doivent souvent les annuler, faute de candidats.

En 2024, 5 renouvellements d'agrément ont eu lieu pour 16 métiers. En outre, l'offre a été élargie à de nouveaux métiers ou de nouveaux sites de validation afin de faciliter l'accès aux épreuves sur le plan géographique :

- ❖ **Conducteur(rice) de chariot élévateur** : nouveau métier dans le Centre de formation du Brabant wallon (sur le site de Tubize)
- ❖ **Magasinier(ère)** : nouveau métier dans le Centre de formation du Brabant wallon (sur le site de Tubize)
- ❖ **Installateur(rice) électricien résidentiel** :

- nouveau métier dans le centre de formation du Brabant wallon (sur le site de Nivelles) et dans le Centre de formation de Tournai
- le Centre de compétence Construfarm Grâce-Hollogne a ajouté ce métier au site de Verviers
- ❖ **Technicien(ne) en installations électriques** : nouveau métier dans le Centre de formation du Brabant wallon (sur le site de Nivelles), dans le Centre de compétence Construfarm Châtelaineau, dans le Centre de compétence TechnoCampus et dans le Centre de formation de Tournai
- ❖ **Premier(ère) commis(e) de cuisine** : nouveau métier dans le Centre Horeca Forma Wallonie
- ❖ **Conseiller(ère) en emploi et insertion professionnelle** : nouveau métier dans les Centres de formation de Floreffe, Charleroi et Val Benoit
- ❖ **Maçon(ne)** : nouveau métier dans le Centre de formation de Saint Servais
- ❖ **Agent(e) d'accueil** : nouveau métier dans le Centre de formation du Val Benoit (sur le site de Heusy)
- ❖ **Employé(e) administratif(ive)** :
 - nouveau métier dans le Centre de formation du Val Benoit (sur les sites de Huy et de Heusy)
 - le Centre de formation de Floreffe a ouvert un site à Namur (en collaboration avec l'Espace Formation-Emploi)
- ❖ **Opérateur(rice) call center** : le Centre de formation du Val Benoit a ouvert un site à Mons permettant une passation à distance
- ❖ **Tuteur(rice) en entreprise** : nouveau métier dans le Centre de formation du Val Benoit
- ❖ **Aide-ménager(ère)** : nouveau métier dans le Centre de compétence Construfarm Grâce-Hollogne
- ❖ **Mécanicien(ne) automatique** : le Centre de compétence TechnoCampus a ouvert un site à Libramont
- ❖ **Médiateur(rice) numérique** : nouveau métier dans le Centre de compétence TechnofuturTic
- ❖ **Agent(e) de propreté** : nouveau métier dans le Centre de compétence Construfarm Châtelaineau
- ❖ **Ouvrier(ère) polyvalent(e)** : nouveau métier dans le centre de compétence Construfarm Châtelaineau
- ❖ **Mécanicien(ne) de cycles** : nouveau métier dans le Centre de compétence Logistique La Louvière (sur un nouveau site à Tournai, en collaboration avec la véloterie le Carré ASBL)
- ❖ **Aide-comptable** : nouveau métier dans le Centre de formation de Charleroi

Grâce au soutien financier complémentaire et exceptionnel du Gouvernement wallon via le **budget Plan de Relance de la Wallonie 2022-2024 (projet 21b Déployer l'offre et l'accès à la validation des compétences)** :

- ❖ Des **achats de matériel et d'équipement** ont pu être réalisés afin de permettre un fonctionnement optimal des Centres agréés ainsi que l'organisation d'épreuves supplémentaires.
- ❖ Les 3 **chargés de mission** (accompagnateurs) **en territoire** engagés en 2023 ont continué à soutenir les Centres agréés dans la mise en œuvre des épreuves et dans le déploiement de l'offre de validation.
- ❖ Les 3 **conseillers** dans les **Cités des Métiers**, également engagés en 2023, ont poursuivi leur travail d'information et d'orientation, en collaboration avec les chargés de mission.

Le **budget FSE**, initialement prévu pour lancer l'**engagement de trois évaluateurs** dans les domaines de la logistique, de la fontainerie et des titres-services, en vue de renforcer les équipes des Centres agréés dans ces métiers, n'a pas pu être consommé en 2024, car des procédures de recrutement ont dû être relancées.

L'objectif 2025 est de stabiliser l'offre en la calibrant aux besoins des publics spécifiques et aux défis actuels de la société afin de permettre au dispositif de répondre de manière agile aux besoins des citoyens en termes d'obtention d'un(des) Titre(s) de compétence reconnu(s) sur le marché de l'emploi et ainsi de s'y insérer de manière durable. Il est notamment prévu :

- ❖ de démarrer 2 nouveaux Centres de validation des compétences : le Centre Formaform et le Centre de compétence Business ;
- ❖ de se positionner sur de nouveaux métiers tels que formateur(rice) d'adultes, vendeur(euse) en magasin, des métiers de l'IT... ;
- ❖ d'adapter l'opérationnalisation des épreuves pour les métiers dont les référentiels de validation sont actualisés (aide-ménager(ère), collaborateur(rice) administratif(ive), conducteur(rice) de chariot élévateur...) ;
- ❖ de renforcer l'équipement des Centres agréés ;
- ❖ de renforcer la guidance sur les plans des questionnements technique et vocationnel ;
- ❖ de poursuivre la participation aux développements des référentiels de validation, notamment pour les métiers de l'IT.

Axe stratégique 2 : Renforcer le service aux publics de la validation

En complément au déploiement de l'offre métiers, le Forem poursuit ses activités visant à toucher un public cible plus large, l'accompagner au mieux dans son parcours de formation-validation/certification-insertion.

Amont de la validation des compétences

- ❖ Travail sur l'articulation avec les activités, outils et services existant en **amont** de la validation des compétences en vue de **fluidifier les parcours et l'orientation** vers la validation et

améliorer le taux de réussite, qui a atteint un taux de **83% en 2024**.

Sur base des résultats du projet européen **PARS** dirigé par le SPW de 2019 à 2022, projet qui s'est concentré sur l'analyse des pratiques et des formations en CISP, la manière de valoriser les apprentissages qui y sont acquis et d'améliorer la mise en place de parcours plus fluides et plus aisés entre opérateurs, notamment via la validation des compétences, le Forem a participé en 2024 aux projets suivants soutenus par le Gouvernement dans le cadre du **Plan de Relance de la Wallonie**

- ❖ **Renforcement des compétences**, visant à construire ou renforcer des partenariats pour améliorer les formations en CISP, les passerelles entre opérateurs et, in fine, les compétences des apprenants pour les mener vers une certification/validation des compétences.
- ❖ **Information & Accompagnement à la validation des compétences pour les publics plus éloignés de l'emploi**. Les objectifs principaux de ce projet sont de renforcer l'information du secteur de L'ISP et des CISP, d'identifier et d'amplifier le réseau de partenariats, de structurer l'accompagnement des apprenants notamment en mettant en place des modules de gestion du stress, de français langue étrangère, de renforcement en calcul et en technique du métier, de construire des parcours en collaboration avec les centres, d'augmenter le nombre de personnes accompagnées et certifiées ou validées.

Ces projets se poursuivent jusqu'au printemps 2025.

Par ailleurs, le Forem continue, comme les années précédentes, à proposer des modules de renforcement des compétences ou de « soutien » aux candidats chez qui des « lacunes » sont décelées lors des guidances. En 2024, des modules ont été organisés notamment pour les métiers de conducteur(rice) de chariot élévateur, maçon(ne), carreleur(euse), peintre décorateur(rice) et opérateur(rice) de production sur ligne industrielle.

En interne le Forem également poursuit l'analyse de son offre de services amont et travaille à **l'intégration de la validation des compétences dans le processus de l'Accompagnement adapté** mis en place en vue de systématiser son utilisation dans l'orientation du bénéficiaire. Les Titres de compétence ont été intégrés dans l'application « Mon profil » qui permet notamment au chercheur d'emploi de présenter ses compétences et qualifications à d'éventuels employeurs ; ces données sont également prises en compte pour établir le diagnostic de robustesse du positionnement métier de la personne réalisé par le Forem. Un travail a été réalisé pour améliorer la visibilité de l'activité de validation des compétences auprès des

chercheurs d'emploi dans les contrats d'objectifs et les indicateurs de résultats des Centres et territoires.

Travailleurs en entreprises

Le Forem a poursuivi la collaboration avec le CVDC pour renforcer et organiser les contacts avec les **entreprises** de différents secteurs et les possibilités d'actions de validation des compétences des travailleurs actifs. En 2024, celles-ci ont été les suivantes :

- ❖ À la suite d'un partenariat conclu en 2022 avec la **SWDE**, le Centre de compétence Polygone de l'eau de Verviers a poursuivi la validation des compétences des **fontainier(ère)s de l'entreprise et de ses sous-traitants** ; le Titre de compétence permettant aux travailleurs de la SWDE, d'une part, de pérenniser leur contrat de travail, et à l'entreprise, d'autre part, d'obtenir une garantie de la qualité des prestations accomplies par les sous-traitants au service de la société et des citoyens.
- ❖ **La Défense** poursuit sa collaboration avec le Forem : en 2024, des épreuves ont été organisées :
 - avec le Centre de formation de Floreffe pour le métier **d'employé(e) administratif(ive)**
 - avec le Centre de compétence Logistique La Louvière pour le métier de **magasinier(ère)**
 - avec le centre Horeca Forma Wallonie pour le métier de **cuisinier(ère) travaillant seul(e)**
 -
- ❖ Les entreprises de **Titres Services EKO Services, PROXY Services** ont collaboré avec le Centre de Mons pour la validation des compétences de leurs **aide-ménager(ère)s**
- ❖ **KAP Services**, entreprise de Titres-Services également, a valorisé quelques travailleurs en tant que **Tuteur(rice) en entreprise** et/ou qu'**aide-ménager(ère)** via une collaboration avec les Centres Constriform Châtelineau et Wallonie Bois
- ❖ Les Centres de compétences Constriform de Châtelineau et de Grâce-Hollogne ont organisé des épreuves de **paveur(euse)** pour les communes de **Mons** et **Chaudfontaine**
- ❖ Le Centre de compétences Constriform de Châtelineau a organisé des épreuves de **ouvrier(ère) polyvalent(e)** pour la commune de **Nassogne**
- ❖ Le Centre Horeca Forma Wallonie, partenaire du Forem, a participé aux épreuves de **réceptionniste en hôtellerie** dans les hôtels bruxellois du groupe **Marriott**

- ❖ Participation de la chargée de mission, avec la Cellule exécutive, au Comité de pilotage Cellules de reconversion, en vue d'être informée de la situation des entreprises en difficultés et d'anticiper et de structurer d'éventuelles actions de validation des compétences. Douze candidats issus de la **cellule de reconversion Match** ont passé une épreuve de **conducteur(rice) de chariot élévateur** avec le Centre de formation du Brabant wallon (site de Tubize).
- ❖ Participation de la chargée de mission, avec la Cellule exécutive, aux réflexions sur le développement de procédures qualité dans le cadre de la mise en œuvre de Valent.
- ❖ Participation de Centres de validation des compétences du Forem et de Centres partenaires à la Coda extraordinaire du 20 septembre 2024 « Regards croisés sur la validation des compétences des travailleurs ».

Axe stratégique 3 : Développer la valeur d'usage des Titres de compétence

Garantir la notoriété et la reconnaissance du Titre de compétence sur le marché de l'emploi a toujours figuré parmi les préoccupations essentielles du Forem. Il veille donc, dans ses travaux de développement liés à l'**Accompagnement adapté**, à l'intégrer en tant qu'**outil permettant de soutenir l'objectivation du positionnement métier d'un chercheur d'emploi et des travailleurs**.

La validation des compétences s'articule aux autres outils d'identification des compétences, dont le Screening et la Certification des compétences acquises en formation (Cecaf). Le Titre de compétence figure maintenant en tant que tel dans le dossier unique du chercheur d'emploi (liste déroulante des Titres de compétence dans l'application « **Mon Profil** »). De plus, pour les chercheurs d'emploi wallons ayant consenti à la transmission de leurs résultats au SPE, ceux-ci sont systématiquement intégrés aux bases de données du Forem et sont ainsi disponibles aux différents services de l'Accompagnement.

Des activités telles que la participation à des salons, événements, Jobday... ont également été réalisées :

- ❖ Participation aux Portes Ouvertes de la Cité des Métiers de Charleroi, de la Cité des Métiers de Namur, du Carrefour des Métiers de Marche-en-Famenne
- ❖ Diverses séances d'informations VDC aux candidats Articles 60 du CPAS de La Louvière pour les métiers d'aide-ménager(ère), ouvrier(ère) polyvalent(e), peintre décorateur(rice), agent(e) d'accueil, employé(e) administratif(ive)
- ❖ Séance d'infos à la Cité des Métiers de Namur et de Liège, aux Carrefour des Métiers de Nivelles et Huy

- ❖ Séance d'infos au CISP L'Envol à Ressaix
- ❖ Séance d'infos au CISP Braseap à Erquelinnes
- ❖ Séance d'infos au CISP Le Hublot
- ❖ Séance d'infos au CISP EPI (Verviers)
- ❖ Séance d'infos au CISP La Pile (Malmedy)
- ❖ Présentation VDC aux Entreprises à Construform Châtelaineau lors de l'événement « Vous engagez ? Recrutez le Forem ! »
- ❖ Présentation de la VDC aux Conseillers (entreprise, socio pro, sectoriel, PFI) à Technocampus, aux Conseillers de Tourisme-Horeca-Commerce de la Rue de l'Ecluse, aux Conseillers de l'équipe sectorielle de la construction, aux Conseillers Entreprise de la Direction Territoriale du Luxembourg à la Maison de l'Emploi de Libramont
- ❖ Présentation de la VDC aux Conseillers de l'équipe sectorielle de la construction (Construform Liège), aux Conseillers de la Cité des Métiers de Liège et des Carrefours des Métiers de Verviers et Huy.
- ❖ Participation au stand VDC à Municipalia
- ❖ Participation au stand VDC à Batireno
- ❖ Présentation VDC aux Chercheurs d'emploi à Technocampus,
- ❖ Animation d'une conférence VDC aux chercheurs d'emploi au salon Batireno
- ❖ Participation aux Portes ouvertes à Construform Tournai et Afterwork Entreprises
- ❖ Participation au Salon de l'Emploi de Saint-Ghislain et animation d'une conférence sur la VDC

Axe stratégique 4 : Renforcer la gouvernance de la Validation des compétences

En exécution du nouvel Accord de coopération de 2019, le Forem a maintenu son soutien au développement du dispositif et a renforcé ses engagements en matière de gouvernance, dans le but d'en consolider le pilotage, en accroître l'efficacité et réduire certains coûts, notamment via les actions suivantes :

Comme expliqué ci-dessus, travaux d'intégration de la validation au cœur des missions de l'Office.

Participation aux travaux du Consortium :

- ❖ participation aux travaux sur le transfert des données dans le cadre de la mission d'insertion de l'Office,
- ❖ soutien aux Centres pour l'implémentation des évolutions de la plate-forme de gestion de l'offre GoValid,
- ❖ développement de la validation des compétences des travailleurs,
- ❖ accompagnement des publics plus éloignés de l'emploi (CISP, nouveaux arrivants, détenus),
- ❖ participation aux commissions de référentiels,

- ❖ mise en place de partenariats et renforcement des collaborations existantes en vue de soutenir les citoyens les plus éloignés de l'emploi dans l'acquisition et la valorisation de compétences via la création de parcours de formation-validation cohérents.
- ❖ soutien aux Centres agréés en ressources humaines (chargés de mission en territoire) et matérielles, notamment grâce au budget du Plan de Relance Wallon pour le développement de l'offre et du service aux candidats, l'extension de l'offre métiers, la gestion efficiente de leurs éventuels sites (internes ou en partenariat) de validation.
- ❖ sur le plan financier :
 - Détachement de personnel équivalent, en 2024, à huit agents, dont trois financés par les budgets du PRW ;
 - Financement de deux chargées de mission (2 ETP, engagements en décembre 2018 et septembre 2019) pour le développement de la validation des compétences en milieu carcéral ;
 - Apport financier via un budget spécifique propre en soutien aux différents coûts liés aux épreuves, à l'extension des métiers et des Centres agréés en fonction des évolutions et des besoins du marché ;
 - Participation aux travaux de clarification et de stabilisation budgétaires pilotés par la Cellule exécutive du Consortium en vue d'assurer une gestion financière et comptable plus efficiente au niveau de la Cellule exécutive, une articulation plus simple et cohérente entre les différentes sources budgétaires (budgets Région wallonne « Mission déléguée », Plan de Relance Wallon et FSE), une simplification pour les institutions et les Centres agréés.

ANNEXES

1. LISTE DES TITRES DE COMPÉTENCE DISPONIBLES

<https://www.cvdc.be/propos>

2. LISTE DES CENTRES AGRÉÉS

<https://www.cvdc.be/propos>

3. COMPOSITION DU COMITÉ DIRECTEUR

*en attente de désignation par les
Gouvernements*

Présidente : Madame Marie-Anne NOËL (IFAPME)

Vice-Présidentes: Madame Olivia P'TITO (Bruxelles Formation)

Madame Jeny CLAVAREAU (Enseignement de
Promotion sociale)

Liste des organisations et de leurs représentants effectifs et
suppléants avec voix délibérative

Le Forem : Membres effectifs Monsieur Yves MAGNAN Monsieur Mathieu GAILLARD Membres suppléants Madame Tamara DE MEYERE Madame Virginie STIEVENART	
Bruxelles Formation : Membres effectifs Madame Olivia P'TITO Madame Jocelyne PIRDAS Membres suppléants Monsieur Simon DETREZ Madame Isabelle VERBRUGGEN	
Enseignement de Promotion sociale: Membres effectifs Madame Jeny CLAVAREAU Madame Virginie ROSSET Membres suppléants Monsieur Yves DECHEVEZ Madame Rosa VACCARO	
IFAPME : Membre effectif Madame Marie-Anne NOËL Membre suppléant Madame Laurie DELSTANCHE	
Service Formation PME : Membre effectif Madame Nathalie MENENDEZ Membre suppléant Monsieur Vincent VLAYEN	

Liste des organisations et de leurs représentants effectifs avec voix consultative

ACTIRIS: Membres effectifs Madame Laurence BAROEN	
SFMQ: Membres effectifs Monsieur Thierry VANDER VORST	

Commissaires des gouvernements

Cocof : Madame Marie-Astrid DEUXANT Communauté française : Madame Laetitia VAN CAUWENBERGE Région wallonne : Madame Isabelle LAMBERT	
--	--

Experts invités permanents

Secrétaire de la coordination bruxelloise : Madame Laurence HIERNAUX	
---	--

Secrétariat

Cellule exécutive du Consortium Monsieur Donat CARLIER Madame Marily ROST	
---	--

4. COMPOSITION DE LA COMMISSION CONSULTATIVE ET D'AGRÈMENT

Représentants effectifs et suppléants avec voix délibérative

Liste actuelle (arrêtés en vigueur)	Désignations par les organismes intervenues en cours de mandat
<u>Travailleurs</u> <i>Membres effectifs</i> Madame Laure HOMERIN (CEPAG) Monsieur Renaud BIERLAIRE (CEPAG) (Président) Monsieur Fabian MEULENYSER (FGTB Bruxelles) Monsieur Luca CICCIA (CSC) Monsieur Benjamin MOEST (CSC) Monsieur Thomas ENGLERT (CSC) Monsieur Nicolas VANDENHEMEL (CSC) <i>Membres suppléants</i> Monsieur Jean-François LANKESTER (CGSP Enseignement) Madame Isabelle MICHEL (FGTB-MWB) Monsieur Éric BUYSENS (FGTB Bruxelles) Madame Sara STEIMES (CSC) Madame Khadija KHOURCHA (CSC) Madame Anh HUYNH (CSC) Monsieur Jean-Louis TEHEUX (CSC)	Madame Julie MACQ (janvier 2024) Monsieur Benoît DASSY (janvier 2024) Monsieur Jean-Benoît MAISIN (janvier 2024)
<u>Employeurs</u> Membres effectifs Madame Florie THOMAS (UWE) Monsieur Michel VANQUAETHEN (AGORIA) Madame Sophie VASSEN (UNIPSO) Madame Géraldine MAGALHÃES (TRAXIO) (Vice-Présidente) Monsieur Jean JUNGLING (UCM) Monsieur David PISCICELLI (UCM) Monsieur Jan DE BRABANTER (BECI) Membres suppléants Madame Anne REUL (FEVIA) Madame Laetitia DUFRANE (UWE) Monsieur Walter ZWIEKHORST (COMEOS) Monsieur Gauthier DE VOS (CCW) Madame Daphné SIOR (UCM) Madame Sophie HEUSKIN (UCM) Monsieur Frans DE KEYSER (BECI)	Monsieur Olivier VANDENABEELE (mai 2024) Madame Caroline CLEPPERT (janvier 2024)

<u>FOREM</u> Membre effectif Madame Delphine ROCHET <i>Membre suppléant</i> Monsieur Jacques VALET	
<u>ACTIRIS</u> Membre effectif Madame Laurence BAROEN Membre suppléant Madame Nadine SAINT-VITEUX	

Liste des organisations et de leurs représentants effectifs et suppléants avec voix consultative

<u>Comité directeur du Consortium</u> Membres effectifs Monsieur Mathieu GAILLARD Madame Laurie DELSTANCHE Madame Jocelyne PIRDAS Monsieur Yves DECHEVEZ Monsieur Christophe MATTART Membres suppléants Madame Tamara DEMEYERE Madame Marie-Anne NOËL Monsieur François ZAYAS Madame Virginie ROSSET Monsieur Nathalie MENENDEZ	Madame Anne-Françoise DEMOLIN (mai 2024)
<u>Représentants de la Ministre en charge de l'EPS</u> Membre effectif Madame Laetitia VAN CAUWENBERGE Membre suppléant En attente de désignation	
<u>Représentants du Ministre wallon de l'Emploi et de la Formation</u> Membre effectif Monsieur Xavier MULLENS Membre suppléant En attente de désignation	Madame Isabelle LAMBERT (octobre)
<u>Représentants du Ministre, Membre du Collège de la Commission communautaire française chargé de la formation professionnelle</u> Membre effectif Madame Marie-Astrid DEUXANT	

Membre suppléant En attente de désignation	
<u>Observatoire wallon de l'Emploi</u> Membre effectif Monsieur Bernard CONTER Membre suppléant Monsieur Frédéric VESENTINI	
<u>Observatoire bruxellois de l'Emploi et de la formation</u> Membre effectif Madame Marie DOZIN Membre suppléant Monsieur Stéphane THYS	
<u>Dirigeant de la cellule exécutive du Consortium</u> Membre effectif Monsieur Donat CARLIER Membre suppléant Madame Marily ROST	

5. COMPOSITION DE LA CELLULE EXÉCUTIVE ET MISSIONS D'APPUI

Situation au 27 août 2024

Cellule exécutive du CVDC

Directeur	
Donat CARLIER  02 371 74 44  d.carlier@cvdc.be	Garantir la mise en œuvre de l'Accord de coopération relatif à la validation Coordonner l'action de la Célex à l'égard des opérateurs, notamment via le Codi et les Chargés de mission Être la personne de contact avec les partenaires sociaux, les entreprises et les organes institutionnels, également au niveau international Gérer l'équipe en fonction des missions confiées Assurer la communication du Consortium

Équipe méthodologie	
Responsable des experts méthodologiques	
Marily ROST  02 371 74 39  m.rost@cvdc.be	Coordonner l'équipe des experts méthodologiques par des réunions d'intervision, par la programmation des Corefs et assurer l'expertise méthodologique des Corefs et son suivi Assurer le secrétariat du Comité Directeur (OJ, réunion, suivi) Participer à des réunions du Sfmq (Chaef, Coprofor) et à divers projets sur les axes de la Nostra (projets-pilotes en méthodologie dont la validation en entreprises, validation en milieu carcéral, etc...), etc. Participer au projet CCP, piloter le processus RAF, etc. Encadrer le suivi des dossiers méthodologiques (vis-à-vis des experts méthodologiques, des membres de la Célex et des autres intervenants)
Expert(e)s méthodologiques	
Grégoire THIRIAR  02 371 74 39  g.thiriar@cvdc.be	Assurer l'instruction, la préparation, l'animation et la gestion des dossiers et réunions de commissions de référentiels et le suivi des métiers Participer activement aux réunions d'intervisions et aux travaux qui en découlent Animer la formation de base et participer à la formation continuée des acteurs des centres Participer au fonctionnement de la Célex et aux diverses tâches à remplir, via les divers travaux confiés aux experts méthodologiques (ex : travail administratif, prises de notes, représentation, contacts divers) Participer à la gestion du processus RAF dont l'analyse de dossiers

Farid TEBACHE 02 371 74 48 @ f.tebache@cvdc.be	Assurer l'instruction, la préparation, l'animation et la gestion des dossiers et réunions de commissions de référentiels et le suivi des métiers Participer activement aux réunions d'intervisions et aux travaux qui en découlent Participer au fonctionnement de la Celex et aux diverses tâches à remplir, via les divers travaux confiés aux experts méthodologiques (ex : travail administratif, prises de notes, représentation, contacts divers) Gérer la formation de base et participer à la formation continuée des acteurs des centres (inscriptions, déroulement, etc.) Participer et assurer le suivi pour les cellules de reconversion, participer à l'analyse de la faisabilité des épreuves en entreprise
Abdelhakim BOUCHEKIMA ☎ 02 371 74 36 @ a.bouhekima@cvdc.be	Assurer l'instruction, la préparation, l'animation et la gestion des dossiers et réunions de commissions de référentiels et le suivi des métiers Participer activement aux réunions d'intervisions et aux travaux qui en découlent Animer la formation de base et participer à la formation continuée des acteurs des centres Participer au fonctionnement de la Celex et aux diverses tâches à remplir, via les divers travaux confiés aux experts méthodologiques (ex : travail administratif, prises de notes, représentation, contacts divers) Assurer le suivi des formations de renforcement, participer au GT modules de renforcement (Refresh) et assurer le suivi des reprises en formation et possibilités de parcours
Elena MAFTEI-GOLOPENTIA ☎ 02 371 74 43 @ e.mafteigolopentia@cvdc.be	Participer au projet Transval-EU Suivi de la mise en œuvre et implémentation de Rectec sur le terrain (ex : au niveau de la guidance) Participer à la gestion administrative et financière de Transval-EU: gérer/ produire des timesheet, justificatifs de dépenses, rédaction de rapports, etc., en coopération avec l'équipe finances Participer au fonctionnement de la Celex et aux diverses tâches à remplir (ex : travail administratif, prises de notes, représentation, contacts divers) Participer à des Corefs
Benjamin HOCQUET ☎ 02 371 76 41 @ b.hocquet@cvdc.be	Assurer l'instruction, la préparation, l'animation et la gestion des dossiers et réunions de commissions de référentiels et le suivi des métiers Participer activement aux réunions d'intervisions et aux travaux qui en découlent Animer la formation de base et participer à la formation continuée des acteurs des centres Participer au fonctionnement de la Celex et aux diverses tâches à remplir, via les divers travaux confiés aux experts méthodologiques (ex : travail administratif, prises de notes, représentation, contacts divers)
Sophie LIBOTTE ☎ 02 371 73 70	Assurer l'instruction, la préparation, l'animation et la gestion des dossiers et réunions de commissions de référentiels et le suivi des métiers

@ s.libotte@cvdc.be	Participer activement aux réunions d'intervisions et aux travaux qui en découlent Animer la formation de base et participer à la formation continuée des acteurs des centres Participer au fonctionnement de la Celex et aux diverses tâches à remplir, via les divers travaux confiés aux experts méthodologiques (ex : travail administratif, prises de notes, représentation, contacts divers) Participer au suivi Qualité des dossiers méthodologiques
--	--

Responsable Offre et Qualité	
Isabelle VOITURIER ☎ 02 371 73 36 @ i.voiturier@cvdc.be	Gérer le processus de l'Agrément des Centres et de la qualité Suivre l'évolution de la construction et de la gestion de l'offre de validation en étroite collaboration avec les chargés de mission Val'ID: valider les sessions du point de vue Qualité, gérer les plaintes et les demandes d'amélioration Collaborer à la construction, à la mise en place et au suivi des indicateurs liés à la professionnalisation des acteurs et à la gestion de l'offre Assurer la formation de base et participer à la formation continuée des acteurs des centres

Chargée de communication	
Sébastien MISONNE ☎ 02 371 74 45 @ s.misonne@cvdc.be	Faire reconnaître la validation des compétences/ Titre de compétence auprès des publics comme partie intégrante de la formation tout au long de la vie et augmenter le nombre de validés (en qualité et en quantité) Le/La chargé(e) de communication met en place une stratégie et un plan d'actions de communication afin de faire connaître le dispositif de validation des compétences, de mobiliser les professionnels et les partenaires autour de celui-ci et d'accentuer la notoriété auprès du grand public (candidats et entreprises)
Chargée de communication numérique	
Tiffany SCOHY ☎ 02 371 73 78 @ t.scohy@cvdc.be	Créer des contenus pour nos différents canaux digitaux (newsletters, réseaux sociaux, sites web, etc.) afin de renforcer l'image de la validation des compétences, de faire connaître la valeur d'usage du Titre, et d'en diffuser l'offre et les services disponibles Récolter des témoignages (écrits ou audiovisuels) Intégration des contenus via les médias concernés (CMS, ...) Collaborer la gestion du GT Communication Collaborer à la mise en œuvre du plan de communication (campagne digitale, ...) et du calendrier rédactionnel

Chargée de projets	
Élodie TOULEMONDE  @ e.toulemonde@cvdc.be	Assurer le secrétariat des réunions des chargés de mission Faire évoluer les conventions sectorielles, préparer et assister aux rencontres sectorielles, en assurer le suivi administratif Coordonner le rapport annuel d'activités du Consortium et des opérateurs, assurer le reporting de l'appel à projets FSE

Chargée de projets	
Nathalie DUPONT  02 371 74 96 @ n.dupont@cvdc.be	Gérer la plate-forme informatique Val'id et GoVal'id Assurer le suivi des projets informatiques Réaliser les reportings statistiques (Centres, secteurs, Rapport d'activité, ...) Gérer et animer la formation de base Val'id et GoVal'id Assurer la mise en place du RGPD

Chargé de projets Offre et statistiques	
Aurélien COCHINAUX  02 371 73 77 @ a.cochinaux@cvdc.be	Piloter ou participer à la mise en œuvre des projets (belges et européens) répondants à la Note d'Orientation Stratégique 2020-2024 de la VDC (Nostra) Participer à la production des indicateurs et rapports statistiques à destination des différents partenaires (Centres de validation, Secteurs, Instances Bassin Enseignement Formation Emploi, ...) Participer à la construction de modalités rigoureuses de production et à l'interprétation des données statistiques du CVDC, ainsi qu'aux croisement de ces données avec celles produites par les organismes formation – emploi Participer à la structuration des relations d'échanges et de coopérations avec les organismes producteurs de données Participer à la production de la liste des métiers à développer à la validation des compétences, en s'appuyant pour ce faire sur les analyses du marché de l'emploi existantes (Secteurs ; VIEW ; AMEF ; Instances Bassin EFE ...)

Équipe Budget Comptabilité Finances	
Adresse générique : finances@cvdc.be	
Responsable budgétaire et financière	
Nathalie PRIEUS  @ n.prieus@cvdc.be	Coordonner les activités opérationnelles de l'équipe "Budget, Comptabilité, Finances" du Consortium (3 personnes actuellement) ; participer à un management efficace de cette équipe, reposant sur l'écoute et un dialogue constructif, notamment avec la Responsable RH de la Célex et sous la supervision de la Direction du Consortium Conseiller et assister la Direction dans les décisions relatives aux aspects budgétaires, comptables et financiers et formuler des recommandations Vérifier la bonne application des procédures budgétaires et comptables au sein du Consortium, en conformité avec la réglementation

	Analyser l'utilisation des ressources Assurer le reporting des données budgétaires et comptables du Consortium, en concertation avec les services correspondants des opérateurs, des administrations communautaires et régionales, ainsi qu'avec l'Agence FSE
Comptable	
Benoît VAN CAMPENHOUT ☎ 02 371 74 42 @ b.vancampenhout@cvdc.be	Exécuter les opérations comptables Effectuer des achats & Assurer les relations avec les fournisseurs Tenir les livres et établir les documents financiers Effectuer des travaux de réconciliation comptable Seconder le (la) responsable « finances » dans les tâches suivantes : Etats, reporting et clôtures budgétaire ; gestion FSE ; gestion des audit et révision des comptes
Assistante administrative et financière	
Huyen KEOVILAY ☎ 02 371 73 91 @ n.keovilay@cvdc.be	Gérer les coûts liés aux observateurs (« Mission déléguée » - Sessions de validation des compétences). Gérer les coûts liés aux épreuves (« Mission déléguée » - Sessions de validation des compétences). Effectuer des règlements et des encaissements Effectuer des tâches comptables en appui ponctuel au comptable Exécuter des tâches liées au secrétariat et au support administratif de l'ensemble de la CELEX (appui ponctuel auprès du secrétariat).
Secrétaire – Assistante administrative et financière	
Marine CARLIER ☎ 02 371 73 85 @ m.carlier@cvdc.be	Gérer les coûts liés aux observateurs (« Mission déléguée » - Sessions de validation des compétences). Gérer les coûts liés aux épreuves (« Mission déléguée » - Sessions de validation des compétences). Effectuer des règlements et des encaissements Effectuer des tâches comptables en appui ponctuel au comptable Exécuter des tâches liées au secrétariat et au support administratif de l'ensemble de la CELEX (appui ponctuel auprès du secrétariat).

Équipe secrétariat	
Secrétaire	
Muriel JACOBS ☎ 02 371 74 40 @ m.jacobs@cvdc.be	Assurer, via la gestion administrative des réunions du secrétariat l'opérationnalisation du secrétariat Assister le Directeur dans la gestion de son agenda Assurer la gestion administrative de la Commission consultative et d'agrément Participer à la procédure d'agrément, pour sa partie Coda et Gouvernements Gérer le traitement des Titres de compétence liés à la RAF
Secrétaire	
Claire CHOT ☎ 02 371 74 41 @ c.chot@cvdc.be	Participer à l'opérationnalisation du secrétariat Assurer la gestion administrative du Comité directeur Participer à la procédure d'agrément pour sa partie CODI et Centre de Validation Gérer l'envoi des Titres de compétences liés aux sessions de Validation Participer à la gestion administrative des réunions d'équipe

Appui aux partenariats - Pilotage Célex

Équipe Partenariats	
Adresse générique : partenariats@cvdc.be	
Chargé(e)s de partenariats	
Cécile DEMAL  02 371 74 38 @ c.demal@cvdc.be	Piloter ou participer à la mise en œuvre des projets (belges et européens) de partenariat répondants à la Note d'Orientation Stratégique. Piloter des projets dans le cadre du Plan de Relance Wallon
Fadoua EL HAMDI  0490 47 72 96 @ f.elhamdi@cvdc.be	Instruire toute nouvelle proposition ou opportunité de partenariat et gérer le suivi et le développement des partenariats existants (en particulier dans le secteur de l'insertion socioprofessionnelle, le secteur public ainsi que pour les publics migrants, issus du milieu carcéral et en situation de handicap), à Bruxelles et en Wallonie, en pilotant l'ensemble des dimensions de la gestion de projet (dimensions administratives, méthodologiques et financières)
Grégory JACQUEMIN  0490 68 03 62 @ g.jacquemin@cvdc.be	Assurer le support des partenaires des projets menés tant à Bruxelles qu'en Wallonie Assurer la mise en œuvre des différentes modalités de validation des compétences pour les entreprises publiques et la gestion de partenariats avec les secteurs tant à Bruxelles qu'en Wallonie.

Attachée validation Coordination bruxelloise	
Nayke EKOFO  02 435 47 50 GSM 0490 52 27 88 @ n.ekofo@cvdc.be	Accueillir, informer et orienter les chercheurs d'emploi et travailleurs vers les Centres de validation ou partenaires adéquats lors d'entretiens individuels Animer des séances collectives présentant le dispositif de validation chez les différents partenaires ou dans les Centres de validation
Jessica CYNGISTER  GSM @ j.cyngister@cvdc.be	Prendre en charge le suivi organisationnel des projets « validation » mis en place dans le cadre de la coordination bruxelloise de la validation Contribuer à l'organisation d'événements divers (séminaires, cérémonies de remises de Titre de validation, séances d'informations ciblées et autres événements professionnels) Collaborer avec des intervenants internes (Cellule exécutive du Consortium de validation des compétences, Cellule Validation de Bruxelles formation, bf.carrefour (Cité des métiers)) et externes (Centres de validation des compétences de la coordination bruxelloise, partenaires, ...)

Conseiller(ère)s Carrefours-Cités des métiers	
Yannick LATTE  @ yannick.latte@cdmetiers.be	Accueillir, informer et orienter tout public vers les Centres de validation ou partenaires adéquats lors d'entretiens individuels d'information, de conseil et d'orientation. Concevoir et animer des séances collectives présentant le dispositif de validation en interne, chez les différents partenaires, auprès des professionnels de l'insertion ou dans les Centres de validation.
Samira WHIBA  @ samira.whiba@cdmetiers.be	Contribuer à l'organisation d'événements divers promouvant la validation des compétences.

	Être la personne de référence en matière de validation des compétences pour les conseillers relais des Carrefours liés. Collaborer avec des intervenants internes (Cellule exécutive du Consortium de validation des compétences) et externes afin de contribuer à l'amélioration continue du dispositif.
--	---

Équipe Valent	
Adresse générique : validationenentreprise@cvdc.be	
Chargées de mission VDC Entreprises	
Séverine DENEUBOURG 📞 0490 52 45 77 @ s.deneubourg@cvdc.be Marie DERONCHÈNE 📞 0475 34 57 48 @ m.deronchene@cvdc.be Carmen ALVAREZ 📞 0473 96 87 08 @ c.alvarez@cvdc.be	Développer l'utilisation de l'aide bruxelloise à la Validation des compétences en entreprise Prospecter les secteurs et les entreprises, développer des outils d'accompagnement, d'information et de communication, soutenir les secteurs et les entreprises dans leurs efforts de déploiement de la VDC, ... (entreprises bruxelloises et wallonnes) Construire des interfaces cohérentes avec les services publics régionaux bruxellois, francophones, et flamands de Bruxelles Assurer la mise en œuvre des différentes modalités de Validation des compétences en entreprise et de partenariat avec les secteurs et entreprises Piloter, mesurer et communiquer sur l'état d'avancement du projet, notamment via l'animation des Comités de pilotage et le rapport d'activités. Assurer la mise en œuvre des différentes modalités de Validation des compétences en entreprise et de partenariat avec les secteurs et entreprises

Appui aux partenariats – Pilotage hors Célex

Secrétaire de la Coordination bruxelloise	
Laurence HIERNAUX 📞 02/371.74.37 0476/55.39.74 @ l.hiernaux@bruxellesformation.brussels	Soutenir les opérateurs de validation bruxellois dans leur objectif de développer l'offre de VDC à Bruxelles Coordonner le suivi de dossiers bruxellois, notamment ceux relatifs au projet FSE ValBrux et Stratégie 2030 Assurer la coordination de la communication pour la RBC en collaboration avec les services de communication de la Célex et des opérateurs Assurer le relais d'information vers la coordination bruxelloise sur les projets relevant portés par la Célex avec les autres territoires

Chargés de mission milieu carcéral	
Aline JANSEN 📞 0471/67.73.12 @ aline.jansen@forem.be Marie DEBROUWER 📞 0474/56.71.50 @ marie.debrouwer@forem.be	Développer prioritairement la validation des compétences en milieu carcéral. Conceptualiser et mettre en place des projets-pilotes de Validation des compétences dans des prisons bruxelloises (en se basant notamment sur l'expérience-pilote de la prison de Marche-en-Famenne) Assurer une coordination avec les directions des prisons et le service d'aides aux détenus

Antoine BRISME
 ☎ 02/371.74.32 – 0490/47.72.18
 @ a.brisme@bruxellesformation.brussels

Soutenir les opérateurs actifs en milieu carcéral en vue de la qualification des détenus et développer pour ce faire les coopérations avec les Ecoles d'enseignement de promotion sociale, les asbl actives dans la formation en prison, l'Administration générale des Maisons de justice de la FWB, le Consortium de validation des compétences

Chargés de mission

Chargé(e)s de mission – Institutions publiques composant le Consortium	
Chargé de mission – Bruxelles Formation	Accompagner et soutenir les Centres de validation des compétences agréés et sites conventionnés dans l'ensemble de leurs démarches liées au dispositif (processus Qualité, organisation des épreuves...)
Anne-Françoise DEMOLIN @ af.demolin@bruxellesformation.brussels	
Quentin WALLON @ q.wallon@bruxellesformation.brussels	
Chargée de mission - Enseignement de Promotion sociale	Être à la fois la courroie de transmission entre les Centres et le Consortium et l'interface entre le Consortium et l'institution publique représentée
Aïcha DQAICHI @ aicha.dqaichi@cfwb.be	
Chargées de mission – Forem	Participer aux projets de développement de la validation des compétences repris au sein de la Note d'orientation stratégique ayant cours
Dominique VANDEN BERGH @ dominique.vandenbergh@forem.be	
Edith WILLAM @ edith.willam@forem.be	Contribuer au pilotage de la validation des compétences (gestion de l'offre, statistiques, ...) ainsi qu'à planification globale et au reporting (rapports d'activité) des actions de VDC de l'institution publique, en tenant compte des exigences propres à leur pilotage/source de financement (en lien notamment avec le FSE et les fonds régionaux). Collaborer au pilotage et à la gestion financière des budgets alloués aux Centres agréés
Chargée de mission – IFAPME	
Laurie GERMAUX @ laurie.germaux@ifapme.be	
Chargée de mission – SFPME	
Félix MANISCALCO @ fmaniscalco@spfb.bruxssels	

Accompagnateur(rice)s

Accompagnateur(rice) – Institutions publiques composant le Consortium	
Accompagnateur - Enseignement de Promotion sociale	Accompagner du public du dispositif de la validation des compétences en tenant compte de ses spécificités et besoins, le tout dans une logique de parcours de formation tout au long de la vie et de maintien ou d'accès à l'emploi ou encore de mobilité dans l'emploi. Cet accompagnement peut se réaliser en amont, pendant, en aval de l'épreuve de validation des compétences. Informer tout bénéficiaire, quel que soit son statut, sur le dispositif de validation des compétences. Renforcer les activités de guidance en lien avec les pratiques existantes. Préparer et accompagner le public vers les épreuves de validation des compétences (développer des modules de soutien notamment en coachant les formateurs,...) en soutien des Centres et des partenariats créés ou à créer. Soutenir les Centres dans leurs missions en lien avec la validation des compétences (soutien logistique, administratif, ...).
Cédric BOURGEOIS @ bourgeoisced@gmail.com	
Accompagnateur(rice) - Forem	
Julia COLLIN @ julia.collin@forem.be	
Raphaël LAFORGIA @ raphael.laforgia@forem.be	
Marie TONGLET @ marie.tonglet@forem.be	
Accompagnatrices - IFAPME	
Myriam LAMBILLON @ myriam.lambillon@ifapme.be	
Manon DELOBBE @ manon.delobbe@ifapme.be	
Delphine VAN DEN ABBEEL @ delphine.vandenabeele@ifapme.be	
Mélissa SACCARDO @ melissa.saccardo@ifapme.be	
Claire VANDERCAM @ claire.vandercam@ifapme.be	
Lorine DENIS @ lorine.denis@centreifapme.be	

6. LISTE DES ABRÉVIATIONS

Admée	Association internationale francophone pour le développement des méthodologies d'évaluation en éducation
AEFA	Agenda européen pour la formation des adultes
AViQ	Agence pour une Vie de Qualité
AWAC	Agence Wallonne de l'Air et du Climat
AWIPH	Agence Wallonne d'Intégration des Personnes Handicapées (devenue AViQ : Agence pour une Vie de Qualité)
BF	Bruxelles Formation
BO	BackOffice
CCP	Certificat de compétence professionnelle
CCT	Conventions Collectives de Travail
CEC	Cadre Européen des Certifications
CEDEFOP	Centre européen pour le développement de la formation professionnelle
CEFO	Carrefour Emploi Formation Orientation
Célex	Cellule exécutive
CESS	Certificat d'enseignement secondaire supérieur
CFC	Cadre Francophone des Certifications
CFWB	Fédération Wallonie-Bruxelles
Chademi	Chargé de mission
Chaef	Chambre Enseignement-Formation
Chaem	Chambre des Métiers
CIRE	Coordination et Initiatives pour Réfugiés et Etrangers
CISP	Centre d'Insertion socioprofessionnelle
Coda	Commission Consultative et d'Agrément
Codi	Comité directeur
COMPETENT	Base de données métier néerlandophone
Coprofor	Commission de profil de formation
Corec	Commission de recours
Coref	Commission de référentiel
CPAS	Centre Public d'Action Sociale
CR	Cellule de Reconversion
CSC	Confédération des Syndicats Chrétiens
CTA	Centre de Technologies avancée
CVDC	Consortium de Validation des Compétences
CWEHF	Conseil Wallon de l'Egalité entre Hommes et Femmes
EFE	Enseignement qualifiant – Formation – Emploi
EFT	Entreprises de Formation par le Travail
EPS	Enseignement de Promotion sociale
ESCO	Classification européenne des compétences, certifications et professions

ETA	Entreprise de Travail Adapté
EVC	Erkennen van competenties
Febisp	Fédération bruxelloise de l'Insertion socio-professionnelle
FGTB	Fédération générale du travail de Belgique
FSE	Fonds social européen
IBEFE	Instance Bassin Enseignement qualifiant – Formation – Emploi
IBGE	Institut Bruxellois pour la Gestion de l'Environnement
IFAPME	Institut wallon de Formation en Alternance et des indépendants et Petites et Moyennes Entreprises
Interfede	Interfédération
ISO	Organisme International de normalisation
MIRE	Missions régionales pour l'Emploi
NOSTRA	Note d'OrientatIon Stratégique
OISP	Organismes d'Insertion socioprofessionnelle
PAP	Plan d'Actions Prioritaires
PHARE	Service Personne Handicapée Autonomie Recherchée
PRW	Plan de relance de la Wallonie
RAF	Reconnaissance des Acquis de Formation
RECTEC	Reconnaissance des compétences transversales en lien avec l'employabilité et la certification
REINSERT	Projet en Belgique francophone qui concerne le milieu carcéral
RGPD	Règlement général de protection des données
ROME v.3	Répertoire Opérationnel des Métiers et des Emplois (version 3)
SFMQ	Service Francophone des Métiers et Qualifications
SFPME- EFP	Centre de formation en alternance pme à Bruxelles
SPE	Service public de l'Emploi
TC	Titre de compétence
UAA	Unités d'Acquis d'Apprentissage
UC	Unités de Compétences
UCM	Union des Classes Moyennes
UWE	Union wallonne des Entreprises
Vade-mecum	Guide, manuel qu'on garde à portée de main (ouvrage de référence)
VAE	Validation des acquis de l'expérience
ValBrab	Portefeuille de Validation des Compétences dans le Brabant wallon
ValBrux	Portefeuille de Validation des Compétences à Bruxelles
Valent	Validation des compétences des travailleurs en entreprise
Validoss	Validation des acquis de l'expérience par dossier
ValWal	Portefeuille de Validation des Compétences en Wallonie



Consortium de validation des compétences

Rue de Stalle, 67 B-1180 Bruxelles



Cofinancé par
l'Union européenne

